Edition 2023 - n°32

LUGNY LES CHAROLLES

Village jumelé avec Mex (Suisse)

LUGNY -lès-CHAROLLES

BULLETIN MUNICIPAL - Année 2023

Septembre 1944 – Septembre 2024
80è Anniversaire de la LIBÉRATION de la SAÔNE-ET-LOIRE

Retour sur le Passé :
la Ligne de Démarcation à Lugny
La Libération de la Saône-et-Loire en 1944

Retour sur l'Année passée 2023 :
Kermesse de l'Amicale Scolaire
Fête des Amis du Moulin
Fête Campagnarde ACF
Opération « Nettoyons la Nature »
...etc.

Vision sur le Futur :
Planification Environnementale
Zone d'Accélération des Energies Renouvelables

« Raid in Charolais » CC Le Grand Charolais

Samedi 15 Juin 2024 à LUGNY-lès-CHAROLLES

Le Mot du Maire

2023 qui s'achève boucle encore une autre « Annus Horribilis » - année horrible – selon l'expression latine utilisée en 1992 par la défunte Reine Elisabeth II d'Angleterre en 1992 en contrepoint de celle utilisée par les Rois d'Espagne, 500 ans auparavant « Annus Mirabilis », - année miraculeuse – pour 1492, année du débarquement de Christophe Colomb sur le continent américain et la fin de la reconquête chrétienne de la péninsule ibérique sur les dynasties musulmanes qui l'avaient administrée depuis le 8iè siècle. On ne compte plus en effet, les crises successives déstabilisantes diverses de l'ordre mondial diverses depuis 10 ans...

A notre modeste niveau, au sein de notre communauté de vie, cela fait aussi 10 ans, depuis le 28 Mars 2023, que j'ai l'honneur de vous représenter à la tête de la municipalité. Et la 12iè année débutera rapidement dès la fin mars 2024 prochaine, pour les 2 dernières années du présent mandat électif qui s'achèvera en Mars 2026…Coïncidence particulière : la « Crise de Crimée » qui voit l'armée russe envahir puis annexer ce territoire ukrainien en moins de 40 jours débute le 28 février 2014 pour se terminer aussi le…28 Mars 2014, après un référendum d'autodétermination très controversé organisé la veille, le 27 mars, par le Russie occupante et qui proclame que 83% des habitants du territoire Crimée « souhaiteraient » être rattachés à la Russie. Dès le début du mois d'Avril 2014, débute alors la « Guerre du Dombass » entre Ukraine et Russie qui précédera durant 8 ans l'invasion massive du pays déclenché par l'armée russe le 24 Février 2022.

L'ordre mondial défini par les grandes puissances USA, URSS, UK et France à la fin de la guerre 39-45 par le création de l'ONU et le principe de démocratie, par le concept de « guerre froide » basée sur l'équilibre des forces et du droit international, et imposant ainsi une paix relative durant près de 70 ans, a donc basculé en moins de 10 ans vers une période plus incertaine de confrontation indirecte entre les mêmes blocs mais via des « guerres chaudes » alimentées par des déstabilisations permanentes orchestrées par des pays qui ne souhaitent plus le « statu quo » territorial défendu par le droit international onusien mais qui prônent un retour de « la vérité de la force » qui permet aux plus puissants pays de conquérir les plus faibles au prix de la guerre érigée en seul juge de leurs revendications territoriales et hégémoniques.
Nous avons ainsi collectivement depuis ces 10 dernières années, vécu beaucoup plus de crises que durant les 30 précédentes. Cela nous fait sans doute prendre conscience de la fragilité de nos démocraties où nous pensions lors de l'effondrement du bloc communiste, avoir définitivement basculé dans un monde de droit international et de respect des attentes sociales et sociétales des individus…Mais la réalité actuelle démontre que l'avenir de nos sociétés inclus des menaces nouvelles collectives que nous devons sereinement prendre en compte politiquement et ce, au détriment même de nos désirs individuels.

À l'âge de 60 ans atteint cette année, j'ai connu à l'image de ma génération une année de service militaire national (SMN) obligatoire et effectué entre 1986-87 en Allemagne, avant la « chute du rideau de fer » qui avait séparé en Europe les pays occidentaux alliés des USA et ceux à l'est sous domination soviétique jusqu'en 1989 et ce, 10 ans avant la suspension du SMN en 1996 par le Président de La République Jacques Chirac. A cette époque à la fin des années 1980, la population française vivait toujours collectivement avec la menace à l'esprit d'une confrontation possible avec le bloc soviétique et l'armée française comptait environ 300 000 militaires de métier (dits « d'active »), 250 000 appelés annuels du SMN et 125 000 civils employés par l'Armée, soit au total 675 000 personnes. 50 000 militaires parmi eux étaient encore stationnés en Allemagne dans la zone frontalière de la France ainsi que dans la zone d'occupation française de Berlin, conformément aux accords de la fin de la guerre 39-45 qui avaient divisé l'Allemagne en 4 zones d'occupation entre Russes, Américains, Britanniques et Français.

En 30 ans, nous sommes collectivement passés d'une armée de conscription à une armée de métier dont les effectifs permanents sont passés de 675 000 à 270 000 personnes dont 63 000 civils et 207 000 militaires soit une baisse de 60% et les dépenses militaires de 6% à moins de 2% du PIB de la France entre 1960 et 2015. Depuis 2017 la tendance est repartie à la hausse et la programmation entre 2024 et 2030 devrait lui faire atteindre 2,1% du PIB en passant les dépenses de 45 Md€ à 65 Md€ annuels. Mais nous faisons désormais face à une Russie qui a passé son budget militaire entre 2022 et 2024 de 2,7% à 6% de son PIB soit de 60 à 106 Md€…La tendance n'est donc pas à l'optimisme en ce qui concerne la volonté de la Russie et de ses alliés Iraniens et Nord-Coréens de cesser leur entreprise de déstabilisation de l'ordre mondial en créant un chaos pouvant leur apporter des gains territoriaux et réduire l'influence de la pensée démocratique, sociale et sociétale occidentale.

Pourtant, malgré cet obscurcissement des perspectives de paix internationale, il nous faut néanmoins continuer d'opérer collectivement dans le même temps, une transition environnementale pour réduire les effets de nos émissions mondiales communes de gaz-à-effet de serre (GES) dont l'accumulation dans l'atmosphère a déclenché un processus de changement climatique dont la population mondiale constate et subit les effets tangibles depuis également une dizaines d'années.
La guerre russo-ukrainienne, a aussi créé une situation géopolitique de prise de conscience de la part de l'Europe du chantage à la fourniture de gaz et de pétrole dans lequel elle s'était progressivement installée avec la Russie et les pays européens ont rapidement trouvé des solutions pour retrouver de la souveraineté énergétique entre alliés occidentaux. Et en France, nous avons programmé de réduire nos consommations d'énergie de moitié d'ici 2050 dans un effort de sobriété énergétique conjointe à la recherche de cette souveraineté. Nous devons ainsi dans le même temps basculer nos consommations d'énergies résiduelles de sources carbonées émettrices de GES dans l'atmosphère (pétrole, charbon, gaz naturel, fioul…etc.) vers des sources décarbonées propres non émettrices de GES (nucléaire, éolien, photovoltaïque, hydroélectricité, biomasse, méthanisation, geothermie, hydrogène...etc.)

Bulletin d'Informations Municipales – 2023 – Commune de Lugny-les-Charolles

Depuis 1 an, l'Etat dans le cadre de la « Planification Environnementale » décline dans les territoires intercommunaux les objectifs nationaux de réduction d'émission de GES, de consommation d'énergie, de déploiement de productions d'énergies renouvelables. Le Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) de la ComCom Le Grand Charolais est en phase finale d'élaboration après 3 ans de travail. Les communes ont été mobilisées par la loi pour définir sur leur territoire, des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) pour identifier les gisements de production d'énergies décarbonées et renouvelables. Les habitants de Lugny-les-Charolles ont été ainsi avisés dans leur boite aux lettres du résultat de ce travail de réflexion du Conseil Municipal en même temps d'être invités à éventuellement faire part de leur réflexion sur le sujet.
La transition climatique est également au cœur du travail commun des communes du Grand Charolais pour l'élaboration d'un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale débuté depuis 3 années et dont le résultat sera finalisé à la fin 2025 au sein d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) codifiant le cadre d'urbanisme de chaque parcelle cadastrale du territoire. Là aussi, l'Etat et la Représentation Nationale prépare la transition environnementale ainsi que la souveraineté alimentaire du pays en mettant en place une protection de l'espace agricole au travers d'objectifs agressifs limitant le nombre d'hectares de surface à construire dans les communes et en augmentant la densité du bâti par hectare. Dans cette réflexion en urbanisme, comme dans celle sur les ZAER, la Commune de Lugny-les-Charolles s'est positionnée dans un rôle de contributeur au paysage et au patrimoine, plutôt que dans celui économique et démographique afin de protéger le paysage de la vallée de l'Arconce en voie d'être labélisée au patrimoine UNESCO ainsi que le bâti ancestral en général ainsi que la zone de protection du patrimoine du Château en particulier.
Enfin l'intercommunalité du Grand Charolais développe depuis 5 ans une réflexion majeure autour de la collecte et du traitement des Ordures Ménagères (OM) pour également remplir sa part dans la réalisation des objectifs nationaux de réduction des tonnages OM et d'émission de GES en s'orientant progressivement vers la redevance incitative (type pollueur-payeur). Cette année à compter du 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des bio-déchets pour les particuliers, ce que la CC LGC a déjà commencé depuis 2 ans en distribuant des composteurs.

La comptabilité de l'exercice 2023 se termine à peine pour pouvoir constater que la mise en place pour les petites communes du bouclier tarifaire (au même titre que pour les particuliers) a permis de passer la crise inflationniste et énergétique avec un impact mesuré sur le budget communal de notre commune. Néanmoins il nous faut anticiper pour 2024 la levée progressive de ce bouclier en anticipant une hausse du coût de l'électricité de 15% attendue. Plus les années défilent, plus le montant des dotations de l'Etat baissent…et plus les dépenses augmentent au gré de l'inflation…La commune a désormais une marge budgétaire annuelle de moins de 5 000 € entre niveau de dépenses et niveau de recettes. Il faudra donc dans les 2 prochaines années, se poser la question du relèvement des taux fiscaux communaux que la commune n'a pas touché depuis plus de 8 années consécutives.
Nous avons tous été comptés lors du recensement officiel internet de l'NSEE qui s'est déroulé entre Janvier et Février 2023. Les résultats du comptage INSEE nous est parvenu début Décembre 2023 et nous sommes passés d'un population officielle en 2023 de 350 à celle de 337 habitants au 1er Janvier 2024 répartis sur un tout petit plus de foyers que précédemment.

2023 s'achève sur un monde ou au-delà du conflit Ukraine-Russie déjà ouvert depuis près de 2 ans – sinon 10 si l'on revient à la précédente guerre du Dombass faisant suite à l'annexion de la Crimée -, vient de s'ouvrir celui entre Israéliens et Palestiniens depuis 3 mois, et ou menacent d'autres conflits latents sur les péninsules coréenne et arabique, toujours orchestrés par la Russie ou l'Iran. Puisse la nouvelle année 2024 nous apporter la force et la résilience nécessaire à la menace permanente de la résurgence dans notre quotidien de maux de guerre qu'on pensait révolus. Attachons nous à construire autour de nous, dans des contextes et des environnements où nous avons la main et un rôle à jouer, des univers de vie et des ambiances sereines de bien vivre ensemble.
Je formule pour chacun de vous, mes chers Concitoyens, pour l'année 2024 qui s'ouvre devant nous, des vœux traditionnels de bonne santé tout au long de l'année, ainsi que ceux de vous voir remplir vos vies de pleins de petits moments de bonheurs amicaux, familiaux ou même professionnels qui vous permettront de tenir à distance au loin les bruits inquiétants du fracas des ces parties chaotiques de notre Monde.

Patrick Bourbon

Sommaire

- 1ière de Couverture 1
- Mot du Maire 2-3
- Conseil Municipal Elu 2020-26 4
- Commissions Communales/Elect Européenne 5 à 7
- Asso Communale des Fêtes 8 à 9
- Compte Administratif 2023 Commune 10
- Budget Primitif 2024 Commune 11
- Graphiques Suivi Budgétaire Commune 12 à 13
- La Vie du RPI de St-Julien-Lugny 14 à 15
- Etat-Civil 2023 – Jeunes de Lugny 16 à 17
- Regards Généalogiques Lugny 18 à 19
- Asso Les Amis du Moulin de Lugny 20 à 22
- Nettoyons la Nature / Nettoyons nos Cimetières 23
- Le Grand Charolais en Actions à Lugny 24 à 25
- Asso Cantine Bords d'Arconce 26 à 27
- Mémoriel Ligne de Démarcation à Lugny 28 à 29
- Asso Lugny en Forme / Jumelage MEX 30
- Dossier LIBERATION SAÔNE-ET-LOIRE 1944 31 à 39
  - Armées débarquées en Normandie et Provence 31
  - Actions Maquis entre 6 juin 1944 et 1e Sept 1944 32
  - Forces Française Intérieure 71 (AS +FTP= FFI) 33
  - Calendrier Libération de la Saône-et-Loire 34
  - Ordre de Bataille FFI en 71 (de 1er sept à 18 sept 1944) 35 à 39
- Asso Amicale Scolaire Rives d'Arconce 40 à 42
- Chiffres Faits Gendarmerie à Lugny 43
- Zones Accélération EnR (ZAER) à Lugny 44 à 48
- 10 Années de Bulletin Municipaux 49
- « RAID in Charolais » à Lugny – 15/06/24 50 à 51
- Asso Club Culture Loisirs 52
- Asso ADMR de Charolles 53
- Planification Environnementale 54 à 56
- Des Entreprises de Lugny 57
- Salles Communales / Don du Sang 58
- Contact Lugny / CC LGC / PETR Pays Chao-Brio 59
- 2ième de Couverture – Agenda 60

Conseil Municipal 2020-2026

Patrick
BOUILLON

Maire

Né en 1963 à PARAY-LE-MONIAL (71)
Résidant en Bas du Bourg à LUGNY-LES-CHAROLLES
1, Route de La Clayette
Ingénieur Physicien-Electronicien, cadre manager salarié en entreprise de 1988 à 2008
Depuis 2008 , Généalogiste, Propriétaire et Gérant de Chambres et Table d'Hôtes
Domaine Le Pré de La Serve à LUGNY-LES-CHAROLLES
Célibataire
4ième Vice-Président de la CC Le Grand Charolais en charge de la Transformation Environnementale, des Mobilités, du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et des Gens du Voyage.

Patrice
DELORME

1er Adjoint

Né en 1972 à PARAY-LE-MONIAL (71)
Résidant en Haut du Bourg à LUGNY-LES-CHAROLLES
41, Route de Paray
Agriculteur exploitant le Domaine Neuf à LUGNY-LES-CHAROLLES
Marié à Stéphanie - 3 enfants : Quentin, Maxime et Clara

Christophe
GRIFFON

2ième Adjoint

Né en 1970 à PARAY-LE-MONIAL (71)
Résidant en Haut d'Orcilly à LUGNY-LES-CHAROLLES
37, Route du Haut d'Orcilly
Employé Menuisier à VITRY-EN-CHAROLLAIS
Marié à Nadine - 3 enfants : Mélanie, Corentin et Clément

Guillaume
VACHON

3ième Adjoint

Né en 1971 à SAINT-PRIEST (69)
Résidant au hameau des Brulés à LUGNY-LES-CHAROLLES
109, Route des Bois
Technicien Territorial en Assainissement à PARAY-LE-MONIAL
Séparé - 2 enfants : Pauline et Antoine

Fabrice
PERRIER

Conseiller Municipal Délégué

Né en 1981 à PARAY-LE-MONIAL (71)
Résidant au hameau de Buisson de la Vigne à LUGNY-LES-CHAROLLES
2, Route du Buisson de la Vigne
Agent de Maîtrise chef d'Atelier à PARAY-LE-MONIAL
Marié à Elise - 3 enfants : Noémie, Emilien et Firmin

Rémi
ROCHAY

Conseiller Municipal Délégué

Né en 1979 à MÂCON (71)
Résidant au hameau du Vernay à LUGNY-LES-CHAROLLES
17, Route des Chassignots
Employé d'Entreprise en Espaces Verts à PARAY-LE-MONIAL
Vit avec Marie-Laure - 2 enfants : Jonas et Charlie

Née en 197… à MÂCON (71)
Résidant au hameau des Boulays à LUGNY-LES-CHAROLLES
129, Route des Boulays
Commerçante Opticienne à CHAROLLES
Mariée à Vincent - 2 enfants : Juliette et Lise

Karine
DAUVERGNE

Conseillère Municipale

Née en 196… à CLICHY-LA-GARENNE (92)
Résidant au hameau de Roussy à LUGNY-LES-CHAROLLES
84, Route de Roussy
Gérante Exploitante Agricole en GAEC
Mariée à Serge

Annie
LE MOIGNE

Conseillère Municipale

Née en 196… à CHÂTELLERAULT (86)
Résidant en Haut d'Orcilly à LUGNY-LES-CHAROLLES
38, Route du Haut d'Orcilly
Employée Polyvalente
Mariée à Philippe – 3 Enfants : Julien, Jérôme et Manon

Céline
DELOBEL

Conseillère Municipale

Née en 197… à ROANNE (42)
Résidant au Hameau de Bizy à LUGNY-LES-CHAROLLES
8, Route de Bizy
Employée en Entreprise à VOLESVRES
Mariée à Eric – 2 Enfants : Alexandre et Ophélie

Stéphanie
PERRIER

Conseillère Municipale

Née en 197… à POISSON (71)
Résidant au Hameau des Brulés à LUGNY-LES-CHAROLLES
77, Route des Bois
Employée de La Poste à PARAY-LE-MONIAL
Mariée à Patrick – 3 Enfants : Mathieu; Antoine et Benjamin

Bernadette
LAMURE

Conseillère Municipale

Composition Commissions Communales Thématiques 2020-2026

COMMISSIONS	NUMEROS		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
	NOM		FABIANA	TRISTANA	FAVIOLA	STELLA	AGATHA	SOPHIA	ROSANA	JESSICA	ELECTRA	PATRICIA	URSULA	
	SUJETS		FINANCE IMPÔTS	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	VOIRIE ADDUCTION D'EAU	SECURITE INCENDIE	AGRICULTURE ANIMAUX	SOCIAL CULTURE	OMTRI SELECTIF ENVIRONNEMENT	JEUNESSE SCOLARITE	ELECTIONS POPULATION COMMUNICATION	PATRIMOINE FUNERAIRE	URBANISME ASSAINISSEMENT	
NOM	Prenom	Nombre	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	Nombre
BOUILLON	Patrick	Maire	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	11
DELORME	Patrice	1er Adj	X	R	X	X	X						X	6
GRIFFON	Christophe	2iè Adj	X		R	X			X		X	X		6
VACHON	Guillaume	3iè Adj		X		X			X		X	X	R	6
PERRIER	Fabrice			X		R	X			X		X	X	6
ROCHAY	Rémi			X	X	X	R	X		X				6
DAUVERGNE	Karine		X	X				R	X	X				5
DELOBEL	Celine							X	R	X		X	X	5
LAMURE	Bernadette						X		X	R	X		X	5
LE MOIGNE	Annie		X		X		X	X			R			5
PERRIER	Stéphanie		X		X			X			X	R		5

X Membre — P Président — R Rapporteur — D Délégué

Elections Européennes 2023

Le scrutin pour la prochaine Election Européenne de 2024 aura lieu le ***Dimanche 9 Juin 2024*** *: Les inscriptions sur la liste électorale pour cette Election sont possibles jusqu'au 06 Mai 2022*
En juillet 2023, sur la base de son évolution démographique, la France obtient deux sièges supplémentaires au Parlement européen, passant de 79 à 81 membres à compter des élections européennes de 2024.

Les députés français du Parlement européen sont élus au ***scrutin proportionnel plurinominal*** *avec listes fermées et seuil électoral de 5 % des suffrages exprimés dans une unique circonscription nationale.*
Les sièges sont répartis selon la ***méthode de la plus forte moyenne****.*

RESULTATS ELECTIONS EUROPEENNES 2019

Listes	Partis Politiques	Nb Voix	Pct	Sièges
Rassemblement National	RN	5 286 939	29%	23
Renaissance	LREM-MoDem-Divers	5 079 015	28%	23
Europe Ecologie	EELV-Divers	3 055 023	17%	13
Union Droit et Centre	LR-Centriste-Divers	1 920 407	11%	8
La France Insoumise	LFI-Divers	1 428 548	8%	6
Envie d'Europe	PS-PRG-Didvers	1 403 170	8%	6
29 Autres listes diverses	Divers	4 482 072	25%	0

Exprimés	18 173 102	94,4%
Blancs	555 033	2,9%
Nuls	520 533	2,7%
Total	19 248 668	44,9%
Abstentions	23 614 588	55,1%
Inscrits	42 863 256	100,0%

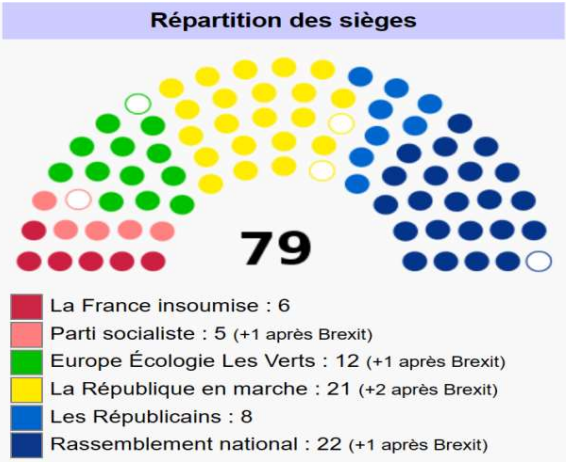

Rôle des Commissions Communales Thématiques

Commission **TRISTANA :** Travaux et Eclairage Public - Rapporteur : **Patrice DELORME**		
ELECTRICITE et APPROVISSIONNEMENTS	TRAVAUX ET APPEL D'OFFRES	INTERVENTIONS D'URGENCES
Représentants Syndicat Intercommunal d'Electricité (SYDESL)	Représentants Commission Travaux	Intervention urgence dégâts Orages
Suivi des Consommations Compteurs ENEDIS	Représentants Commission Appels d'Offres	Intervention Déblaiements Neige
Suivi des Consommations Combustibles	Suivi employé technique hebdomadaire	
Suivi des Consommations Carburants	Entretien Véhicule Communal	

Commission **ROSANA :** Ordures Ménagères, Tri Sélectif et Environnement - Rapporteuse : **Céline DELOBEL**		
OM ET TRI SELECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	PROTECTION ENVIRONNEMENT
Gestion, Entretien et Organisation des points de regroupement des Ordures Ménagères du Village	Gestion des rapports d'Audit SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la ComCom Le Grand Charolais	Mesures et action de Défense de l'Environnement et d'Education des Jeunes au respect de l'environnement
Gestion, Entretien et Organisation des Plateformes de Tri Sélectif du Village	Responsabilité de la Liste de l'état des dispositif d'Assainissement non collectif de la Commune pour chaque foyer de la Commune	Contact Problèmes Dépôts Sauvages
Point de Contact Communal avec les Services Environnement et OM de la Communauté de Communes LGC	Point de Contact Communal avec les Services SPANC de la Communauté de Communes LGC	Contact Nuisance visuelle ou Sonores
Liste Composition des Foyers de la Commune pour fixer le montant des Redevance d'Ordures Ménagère		

Commission **URSULA :** Urbanisme et Assainissement Collectif - Rapporteur : **Guillaume VACHON**		
ASSAINISSEMENT COLLECTIVIF ET SPANC	LIAISON COMCOM LE GRAND CHAROLAIS	URBANISME ET LIAISON PETR PAYS CHAROLAIS
Schéma Directeur Assainissement (SDA) Zonage d'Assainissement (ZA)	Coordination avec CC LGC Conseil Intercommunautaire	Réception et Instruction Communale des Documents d'Urbanisme et Transmission
Suivi et Contact BE SECUNDO SDA et ZA	Coordination avec CC LGC au sein du PLU-i	Taxe locale Communale d'Urbanisme
Visite Trimestrielle DDT Station Orcilly	Coordination avec CC LGC au sein du SPANC	Interface PETR Projet inscription UNESCO
Montage Dossier Subvention AELB et CD71	Coordination avec CC LGC au sein de l'OPAH	

Commission **JESSICA :** Jeunesse, Ecole et Scolarité - Rapporteuse : **Bernadette LAMURE**		
ECOLE ET TRANSPORT SCOLAIRE	CANTINE ET PERISCOLAIRE MIDI	PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR
Représentants Commission Scolaire RPI (Titulaires et Suppléants) extramunicipale avec la Commune de St-Julien-de-Civry	Suivi et Contact Association CASBA Cantine	Planning Employés Vacataires Périscolaires
Suivi et Contact RPI avec Enseignants et Parents Certificats de Scolarité Conseils d'Ecole Trimestriels	Suivi et Contact Employés Vacataires Service Cantine périscolaires et Hygiène des Locaux	Règlement Intérieur Garderie
Suivi et Contact Transporteur Scolaire et Conseil Régional B-FC	Suivi et Contact Association Amicale Scolaire Parents d'Elèves	Facturation Frais de Garderie aux Parents utilisateurs des services
Suivi et Commande Fournitures Matériel Entretien Bâtiments Scolaire et Municipaux	Suivi et Contact Coopérative Scolaire Enseignants RPI	Contact avec Employée Titulaire du Ménage des locaux communaux

Commission **AGATHA :** Agriculture et Animaux, Rivières, Bétails - Rapporteur : **Rémi ROCHAY**		
ANIMAUX DOMESTIQUES – CHASSE - NUISIBLES	ESPACES VERTS et RIVIERE	ANIMAUX DE FERME
Gestion des Chiens et Chats trouvés	Suivi et Contact Entretien Espaces Verts	Suivi et Contact Exploitants Agricoles Commune
Représentants de la Commune au Syndicat de Communes de Fourrière à Gueugnon	Contact Problématiques Usage Pesticides	Gestion Problèmes Animaux élevage en déambulation/divagation
Contact avec Sociétés de Chasse	Devis Contrat ESAT annuel	
Gestion des Nuisibles (Ragondins, Pigeons…)	Représentants de la Commune au Syndicat de Commune de Gestion de Rivière Arconce	

Commission **SOPHIA :** Social ,Culture, Personnes âgées, Jeunes, Emploi - Rapporteuse : **Karine DAUVERGNE**		
AFFAIRES SOCIALES	CULTURE ET PERSONNES AGEES	JEUNESSE ET EMPLOI
Bons Alimentaires d'Urgence	Suivi et Contact Bureau Asso Culture et Loisirs	Contact Mission Locale Charolais
Dossiers Aide Sociale	Organisation Repas des Anciens	Suivi et Contact Local Jeunes
Dossiers Obligation Alimentaire	Colis Noel Personnes (très) âgées ou hospitalisées	Suivi et Entretien Agoraspace et Espaces Jeux
Interventions sociales d'urgence		Contact Jeunes Décrocheurs Scolaires et Chômeurs

Commission **FAVIOLA :** Voirie, Fauchages, Elagages, Adduction d'Eau - Rapporteur : **Christophe GRIFFON**		
VOIRIE ET FOSSES	FAUCHAGE ET ELAGAGE	CONSOMMATION ET ADDUCTION D'EAU
Liste de Travaux Annuels de Voirie	Entretien Circuit Ballade Verte	Suivi Consommation Eau
Liste de Travaux Assainissement Voirie / Fossès	Suivi et Contact Habitants Elagages	Planification Aménagement d'Adduction Eau
Mise en place Signalisations Horizontale et Verticale	Programmation Travaux et Contact Entreprises	Programmation Travaux et Contact Entreprises
Programmation Travaux Voirie et Contact Entreprises		
Intervention urgence dégâts Accidents		

Commission **ELECTRA :** Elections Population et Communication - Rapporteuse : **Annie LE MOIGNE**		
HABITANTS ET ELECTEURS	COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS	BULLETIN MUNICIPAL ET SITE INTERNET
Suivi et Mise à jour Liste des Habitants	Communications auprès de la Population	Mise à Jour Site Internet Commune
Suivi et Mise à Jour des Listes d'Electeurs	Organisation Animations Municipales Communales	
Organisation Recensements Population	Suivi et Contact Bureaux Associations	
Liens avec INSEE	Accueil Nouveaux Habitants	
Organisation Scrutins et Bureaux de Votes	Distribution Informations Nouveaux Habitants	Edition et Publication Bulletin Municipal

Commission **STELLA :** Sécurité, Incendie, Assurances- Rapporteur : **Fabrice PERRIER**		
INCENDIE ET ASSURANCES	SECURITE USAGERS ET PERSONNELS	DEFENSE NATIONALE ET SDIS
Audit Annuel Extincteurs Bâtiments	Analyse des Dangers de Circulation	Représentants Défense Nationale
Accès aux Réserves d'Incendie	Audit Sécurité PN SNCF	Déclinaison Défense Incendie Départementale
Commissions de Sécurité Départementale	Suivi état entretien et d'utilisation défibrillateur	Lien et Contact Pompiers (SDIS)
Représentants Commission DECI (Défense Contre Incendie)	Revue Contrats d'Assurance	
Contrôle des Débits et pression Bouche Incendie	Déclaration des Sinistres Communaux	

Commission **PATRICIA :** Cimetières, Patrimoine, Etat-Civil, Généalogie - Rapporteuse : **Stéphanie PERRIER**		
CIMETIERES ET FUNERAIRE	EGLISE, CLOCHES, CALVAIRES, MOULIN, LAVOIRS ET MURETS	ETAT-CIVIL ET GENEALOGIE
Entretien et Tenue des Cimetières	Entretien et tenue de l'Eglise et Cloches	Etat et Tenue des Registres d'Etat-Civil et des Registres Communaux de Délibération
Campagnes de Relevage Sépultures	Suivi et Contact Bureau Asso Les Amis du Moulin Lugny	Contact avec Relieurs
Règlement Intérieur des Cimetières	Suivi et Entretiens Lavoirs, Calvaires et Murs Pierre Sèches	Contact avec Archives Départementales Cade réglementaire d'Archivage Communal
Tarif des Concessions Funéraires		Contact avec Généalogistes amateurs ou successoraux
Processus d'enregistrement de concessions funéraires		

Commission **FABIANA :** Finances, Budgets, Impôts, Marchés - Rapporteur : **Patrick BOUILLON**		
FINANCES Et BUDGETS	IMPÔTS ET ATTRIBUTION COMPENSATION	PROJETS, APPELS D'OFFRE ET MARCHES
Préparation Budgétaire Annuelle	Représentants Commission des Impôts Directs	Etude Projets Communaux
Exécution Budgétaire Quotidienne	Projet et Vote des Taux Communaux	Dossiers Demande Subventions sur Projets
Lien Financier Dématérialisé avec DGFIP et Trésorerie Lien Ministère de l'Economie et des Finances	Lien Financier avec CC LGC et CLECT	Représentants Commission Appel d'Offre
Lien Dématérialisé Contrôle de Légalité Lien Ministère de l'Intérieur	Pacte Fiscal Intercommunal – Vote Taux Intercommunaux	Surveillance / Liens Exécution Marché

ACF - Association Communale des Fêtes (Anthony LAUFÉRON)

L'Association Communale des Fêtes (ACF) *a commencé l'année avec la mise en place de son bureau pour l'année 2023.*
Ont ainsi été élu ou réélu :

- *Président : Anthony* ***LAUFÉRON***
- *Vice-président : Fréderic* ***MORIN***
- *Trésorier : Quentin* ***DELORME***
- *Vice trésorier : Alexis* ***SUEUR***
- *Secrétaire : Guillaume* ***VACHON***
- *Vice-secrétaire : Aurélia* ***SUEUR***

L'année 2023 fut très belle pour le comité des fêtes !
*Nous avons commencé l'année par notre fameuse soirée tartiflette que nous avons remplacée cette année par une petite « **Soirée Croziflette** » qui, inspirée de la tartiflette, est un gratin de pâtes onctueux garni de crème et de reblochon et dont la recette et le nom fait référence et appel au crozet, un plat traditionnel de Haute Savoie à la fabrication unique qui sont de petits carrés fabriqués avec des œufs, du sel, de l'eau et de la farine de Sarrasin, très courant dans les régions montagneuses au climat difficile.*
La soirée croziflette s'est déroulée le Samedi 11 février 2023 à la salle communale durant laquelle toutes les personnes étaient heureuses de se retrouver pour passer un bon moment.

*La seconde manifestation de l'année de l'ACF fut l'incontournable « **Dimanche à la Campagne** » dans le cadre du Parc du Château qui est toujours apprécié par bon nombre des habitants de la commune, toujours friand de venir déguster l'excellent jambon à la broche cuit sur place par les membres de l'association. La suite de la journée c'est déroulé entre jeux de pétanque et de cartes traditionnels.*

*La dernière et grande manifestation de l'année fut bien évidement la fameuse « **Fête Campagnarde** » du village, toujours placée depuis près de 50 ans en dernière position dans le calendrier des manifestations d'été dans la région du Charolais-Brionnais. La fête c'est déroulé entre le Samedi 16 et le Dimanche 17 Septembre 2023, où nous avions décidé, après l'expérience opérée avec succès l'année dernière en 2022, de rester faire la fête sur le site de la Place Communale de l'Eglise pour une organisation logistique beaucoup plus simple à l'installation. Malgré une météo maussade, le fête fût belle et réussie avec environ 1000 repas servis sur les 2 jours.*
*Le samedi soir s'est vu servir comme tous les ans le pavé charollais frite préparé par les bénévoles, accompagné pour l'ambiance par le Bal des Jeunes animée par « Sono New Dance » où jeunes - et moins jeunes - ont pu danser sur la piste tout en pouvant régulièrement marcher vers la buvette entre 2 danses…La journée du Dimanche, débutée par l'office de la messe à l'Eglise dès 9h30, a continué avec l'apéritif et les jeux de cartes pour certains. Puis la fête est revenue à 17h pour la mise en place de la fameuse « **Potée Charolaise** » très appréciée, et confectionnée par des experts à la tâche depuis de nombreuse années. La soirée fut animé par **Jean Michel Tomaz** et sa musique vivante en directe. Le comité de l'ACF tient à remercier tous les bénévoles qui sont venus donner de leur temps et aider à préparer et monter la fête dès le samedi matin et ceux qui venus également la démonter et ranger le lundi d'après.*

*Avec le succès de la fête, l'Acf a organisé le « **Repas de Remerciements** » à la date du Samedi 4 Novembre 2024 à la salle communale des fêtes où le repas était confectionné par un traiteur, et ou tous les bénévoles présents furent contents de partager à nouveau un bon repas. La soirée s'est terminée tard dans la nuit. Le comité tiens à remercier tous les personnes qui viennent à nos manifestations et espère vous revoir aussi nombreux en 2024 pour les manifestions déjà planifiées pour l'année 2024 :*

- ***Soirée Tartiflette : Samedi 2 Mars 2024***
- ***Sortie au parc Astérix : Samedi 13 Avril 2024*** *(à confirmer)*
- ***Dimanche à la Campagne : Dimanche 16 Juin 2024***
- ***Fête Campagnarde : Samedi 14 et Dimanche 15 Septembre 2024***
- ***Repas de Remerciements : Samedi 5 Novembre 2024*** *(à confirmer)*

La zone de la fête – ACF - Septembre 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (Commission FABIANA)

Pourcentage Par Chapitre budgétaire	Total Par Chapitre budgétaire	Numéro Chapitre Budgétaire	Intulé Chapitre Budgétaire	EXERCICE BUDGETAIRE 2023	EXERCICE BUDGETAIRE 2022
35%	72 599,83 €	11	CHARGES GENERALES	72 599,83 €	74 857,08 €
33%	67 973,00 €	12	CHARGES PERSONNELS (4 titulaires - 3 CDD)	67 973,00 €	63 150,92 €
12%	24 949,00 €	14	PRELEVEMENT ETAT PEREQUATION NATIONALE	24 949,00 €	24 054,00 €
18%	36 884,24 €	65	INDEMNITES ELUS (Maire - 3 Adjoints)	26 868,24 €	26 180,44 €
			SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	10 016,00 €	5 566,00 €
			APPORT COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT	- €	- €
0,0%	- €	66	PAIEMENT INTERÊTS DETTE	- €	- €
2,8%	5 778,31 €	Divers	AUTRES DEPENSES DIVERSES	5 778,31 €	3 017,50 €
FONCTIONNEMENT			**DEPENSES COMMUNALES**	2023 **208 184,38 €**	2022 **193 808,44 €**
2%	3 991,10 €	70	REVENUS COMMUNAUX	3 991,10 €	6 427,25 €
69%	144 079,38 €	73	FISCALITE COMMUNALE FONCIERE	48 913,00 €	43 721,00 €
			REVERSEMENT FISCALITE INTERCOMMUNALE	79 154,00 €	79 552,00 €
			REVERSEMENT FISCALITE DEPARTEMENTALE	16 012,38 €	15 978,40 €
			REVERSEMENT FISCALITE ETAT TAXE HABITATION	- €	- €
29%	60 030,49 €	74	DOTATION ETAT	43 645,00 €	41 418,00 €
			DOTATION REGION B-FC	4 256,54 €	7 399,19 €
			DOTATION DEPARTEMENT DE S&L (71)	3 536,00 €	3 524,00 €
			REVERSEMENT ETAT TVA PAYEE	812,00 €	3 018,40 €
			REVERSEMENT DIVERS	1 714,95 €	2 545,00 €
			REVERSEMENT ETAT EXONERATIONS	6 066,00 €	5 949,00 €
0,5%	985,36 €	75	LOCATIONS COMMUNALES	985,36 €	846,25 €
0,5%	968,00 €	Divers	AUTRES RECETTES DIVERSES	968,00 €	1 138,50 €
FONCTIONNEMENT			**RECETTES COMMUNALES**	2023 **210 054,33 €**	2022 **211 516,99 €**
FONCTIONNEMENT			**RESULTAT : EXCEDENT**	**1 869,95 €**	2022 **17 708,55 €** EXCEDENT

Pourcentage Par Chapitre budgétaire	Total Par Chapitre budgétaire	Numéro Chapitre Budgétaire	Intulé Chapitre Budgétaire	EXERCICE BUDGETAIRE 2023	EXERCICE BUDGETAIRE 2022
0,0%	- €	20	FRAIS D'ETUDES PROJETS	- €	- €
			LICENCES LOGICIELS DE MAIRIE	- €	3 124,80 €
100,0%	6 775,18 €	21		- €	- €
			ACHATS MATERIELS ECOLE OU COMMUNAUX	989,00 €	- €
			PATICIPATIONS TRAVAUX SYDESL	5 786,18 €	26 512,40 €
0,0%	- €	16	REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	- €	- €
		13	REMBOURSEMENT AVANCES SUBVENTIONS PROJETS	- €	11 250,00 €
0,0%	- €	Divers	AUTRES DEPENSES DIVERSES	- €	- €
INVESTISSEMENT			**DEPENSES COMMUNALES**	2023 **6 775,18 €**	2022 **40 887,20 €**
1%	427,32 €	10222	REVERSEMENT ETAT TVA PAYEE	427,32 €	844,00 €
3%	980,67 €	10226	TAXE D'AMENAGEMENT URBANISME COMMUNALE	980,67 €	808,01 €
96%	31 893,96 €	1068	AFFECTATION RESULTATS 2022	31 893,96 €	- €
0%	- €	13	SUBVENTIONS ETAT	- €	- €
			SUBVENTIONS REGION B-FC	- €	- €
			SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL 71	- €	- €
			SUBVENTIONS COMCOM LE GRAND CHAROLAIS	- €	- €
			SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE	- €	- €
			AUTRES SUBVENTIONS DIVERSES	- €	- €
0,0%	- €	20	PRÊT BANCAIRE PROJETS LONG TERME	- €	- €
			PRÊT BANCAIRE RELAIS COURT TERME	- €	- €
0,0%	- €	Divers	AUTRES RECETTES DIVERSES	- €	- €
INVESTISSEMENT			**RECETTES COMMUNALES**	2023 **33 301,95 €**	2022 **1 652,01 €**
INVESTISSEMENT			**RESULTAT : EXCEDENT**	**26 526,77 €**	2022 **- 39 235,19 €** DEFICIT

BILAN CA 2023

BILAN COMPTABLE EXERCICE BUDGETAIRE ANNEE 2023			EXCEDENT	DEFICIT
	2023	RESULTAT FONCTIONNEMENT	1 869,95 €	- €
	2023	RESULTAT INVESTISSEMENT	26 526,77 €	- €
	2023	RESTES-A-REALISER DEPENSES	- €	- €
	2023	RESTES-A-REALISER RECETTES	- €	- €
	2022	EXCEDENT FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	50 603,42 €	- €
	2022	DEFICIT INVESTISSEMENT ANTERIEUR	- €	- 31 893,96 €
			79 000,14 €	- 31 893,96 €
	2023	**RESULTAT CLÔTURE BUDGETAIRE**	**47 106,18 €**	

BUDGET 2024 – Compte Principal COMMUNE (Commission FABIANA)

*Le budget primitif 2024 du **Compte Principal Commune** sera voté par le Conseil Municipal le Vendredi 8 Mars 2023 juste après les votes de clôture officielle du compte de gestion 2023 de la trésorerie de Charolles et du compte administratif 2023 de la Municipalité qui doivent bien évidement concorder.*

*Le budget primitif 2024 est équilibré à **250 000 €** en FONCTIONNEMENT et **15 000 €** en INVESTISSEMENT.*

Pourcentage Par Chapître budgétaire	Total Par Chapître budgétaire	Numéro Chapître Budgétaire	Intulé Chapître Budgétaire	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2023
40%	100 500,00 €	11	CHARGES GENERALES	100 500,00 €	88 000,00 €
29%	72 000,00 €	12	CHARGES PERSONNELS (4 titulaires - 3 CDD)	72 000,00 €	72 000,00 €
10%	25 000,00 €	14	PRELEVEMENT ETAT PEREQUATION NATIONALE	25 000,00 €	25 000,00 €
17%	42 500,00 €	65	INDEMNITES ELUS (Maire - 3 Adjoints)	35 500,00 €	30 500,00 €
			SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	7 000,00 €	8 000,00 €
			APPORT COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT	- €	- €
0,0%	- €	66	PAIEMENT INTERÊTS DETTE	- €	500,00 €
2,0%	5 000,00 €	Divers	AUTRES DEPENSES DIVERSES	5 000,00 €	1 000,00 €
		dont	RESERVES NON AFFECTEES	19 000,00 €	- €
0,0%	- €	001	REPORT DEFICIT FONCTIONNEMENT N-1	- €	- €
2,0%	5 000,00 €	Divers	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSSEMENT*	5 000,00 €	16 000,00 €
FONCTIONNEMENT			**DEPENSES COMMUNALES**	**250 000,00 €**	**241 000,00 €**
1%	3 500,00 €	70	REVENUS COMMUNAUX	3 500,00 €	3 000,00 €
55%	138 000,00 €	73	FISCALITE COMMUNALE FONCIERE	50 000,00 €	47 000,00 €
			REVERSEMENT FISCALITE INTERCOMMUNALE	78 000,00 €	78 000,00 €
			REVERSEMENT FISCALITE DEPARTEMENTALE	10 000,00 €	13 500,00 €
			REVERSEMENT FISCALITE ETAT TAXE HABITATION	- €	- €
24%	60 193,82 €	74	DOTATION ETAT	42 000,00 €	40 000,00 €
			DOTATION REGION B-FC	7 000,00 €	7 000,00 €
			DOTATION DEPARTEMENT DE S&L (71)	3 500,00 €	3 000,00 €
			REVERSEMENT DIVERS	193,82 €	- €
			REVERSEMENT ETAT TVA PAYEE	1 500,00 €	1 500,00 €
			REVERSEMENT ETAT EXONERATIONS	6 000,00 €	5 500,00 €
0,4%	1 000,00 €	75	LOCATIONS COMMUNALES	1 000,00 €	696,58 €
0,1%	200,00 €	Divers	AUTRES RECETTES DIVERSES	200,00 €	200,00 €
18,8%	47 106,18 €	Divers	*REPORT D'EXCEDENT DE CLÔTURE ANNEE 2023*	47 106,18 €	50 603,42 €
FONCTIONNEMENT			**RECETTES COMMUNALES**	**250 000,00 €**	**250 000,00 €**

Pourcentage Par Chapître budgétaire	Total Par Chapître budgétaire	Numéro Chapître Budgétaire	Intulé Chapître Budgétaire	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2023
30,9%	4 632,81 €	20	FRAIS D'ETUDES PROJETS	- €	- €
			LICENCES LOGICIELS DE MAIRIE	4 632,81 €	3 106,24 €
33,3%	5 000,00 €	21	FINANCEMENT DE PROJETS	5 000,00 €	15 000,00 €
0,0%	- €	16	REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	- €	- €
0,0%	- €	13	REMBOURSEMENT AVANCES SUBVENTIONS	- €	- €
0,0%	- €	Divers	AUTRES DEPENSES DIVERSES	- €	- €
35,8%	5 367,19 €	Divers	*REPORT DE DEFICIT DE CLÔTURE ANNEE 2023*	5 367,19 €	31 893,76 €
INVESTISSEMENT			**DEPENSES COMMUNALES**	**15 000,00 €**	**50 000,00 €**
23%	3 500,00 €	10222	REVERSEMENT ETAT TVA PAYEE	3 500,00 €	2 106,24 €
8%	1 132,81 €	10226	TAXE URBANISME PERCUES	1 132,81 €	
36%	5 367,19 €	1068	AFFECTATION RESULTATS 2023	5 367,19 €	31 893,76 €
0%	- €	13	SUBVENTIONS ETAT	- €	- €
			SUBVENTIONS REGION B-FC	- €	- €
			SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL 71	- €	- €
			SUBVENTIONS COMCOM LE GRAND CHAROLAIS	- €	- €
			SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE	- €	- €
			AUTRES SUBVENTIONS DIVERSES	- €	- €
0,0%	- €	20	PRÊT BANCAIRE PROJETS LONG TERME	- €	- €
			PRÊT BANCAIRE RELAIS COURT TERME	- €	- €
0,0%	- €	Divers	AUTRES RECETTES DIVERSES	- €	- €
33,3%	5 000,00 €	Divers	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	5 000,00 €	16 000,00 €
0,0%	- €	Divers	*REPORT D'EXCEDENT DE CLÔTURE ANNEE 2023*	- €	- €
INVESTISSEMENT			**RECETTES COMMUNALES**	**15 000,00 €**	**50 000,00 €**

GRAPHIQUES de SUIVI BUDGETAIRE 2023 (Commission FABIANA)

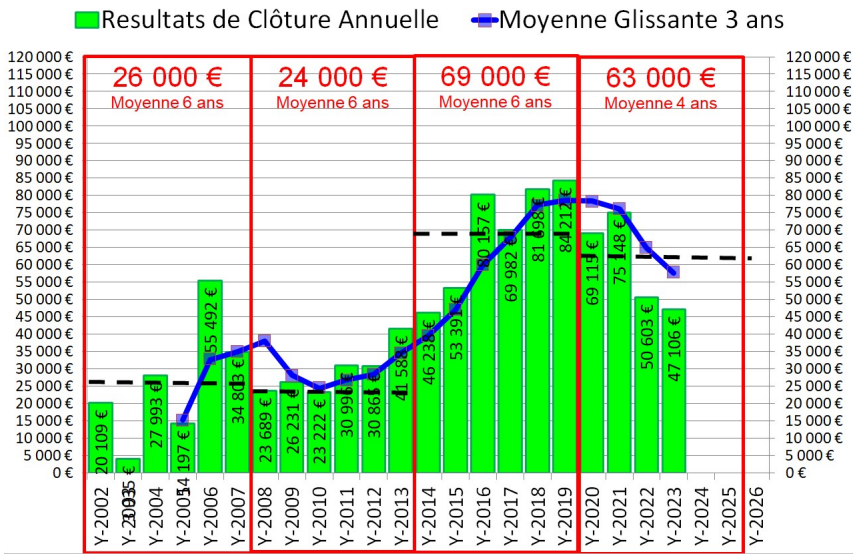

*La **CLÔTURE ANNUELLE** représente la montant financier que le compte de la commune possède en trésorerie générale au 31/12 de chaque année.*

Cette somme était de 41 588 € au 31/12/ 2013, elle est de 47 106 € au 31/12/2023, ce qui signifie que la commune ne s'est pas appauvrie en 10 ans.

Néanmoins, si cette somme en trésorerie a pu être portée jusqu'à près de 85 000 € en 2019, la crise sanitaire COVID de 2020-2021 et la crise inflationniste liée à la guerre entre Ukraine et Russie en Europe en 2020-2023, les efforts de bonne gestion effectués entre 2014 et 2019 ont été effacés par la période 2020-2023…

*Les **RECETTES DE FONCTIONNEMENT** au compte principal de la commune ont régulièrement augmenté entre 2003 et 2016, mais la politique de réduction des dotations aux collectivités locales sous la présidence Hollande entre 2014 et 2016 (-30%) ont brisé un élan d'augmentation permanente de ces dotations depuis 20 ans.*
Depuis 2017, les recettes de la commune sont restées globalement au niveau de 210 000 € après que la présidence Macron ait gelé la baisse des dotations de l'Etat et que, par ailleurs, ni la commune et ni l'intercommunalité n'aient augmenté les taux des impôts locaux perçus.

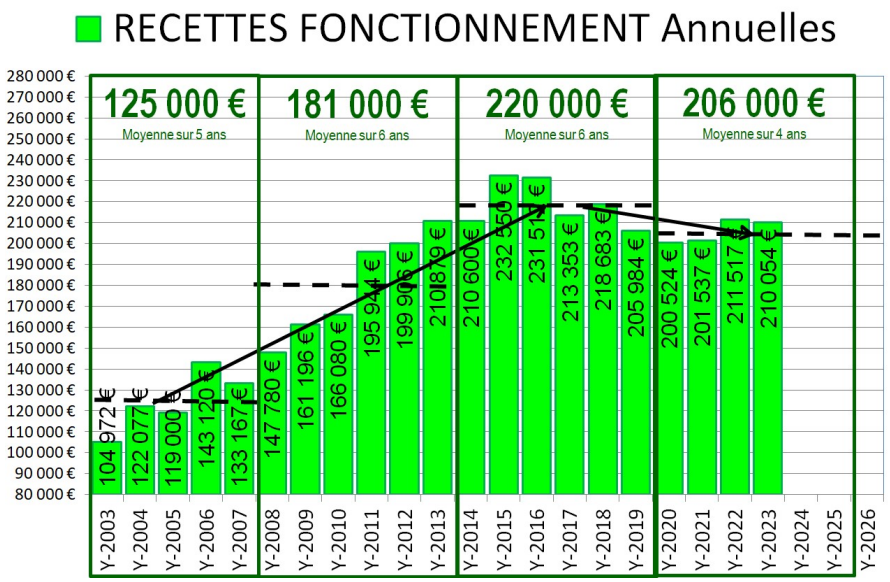

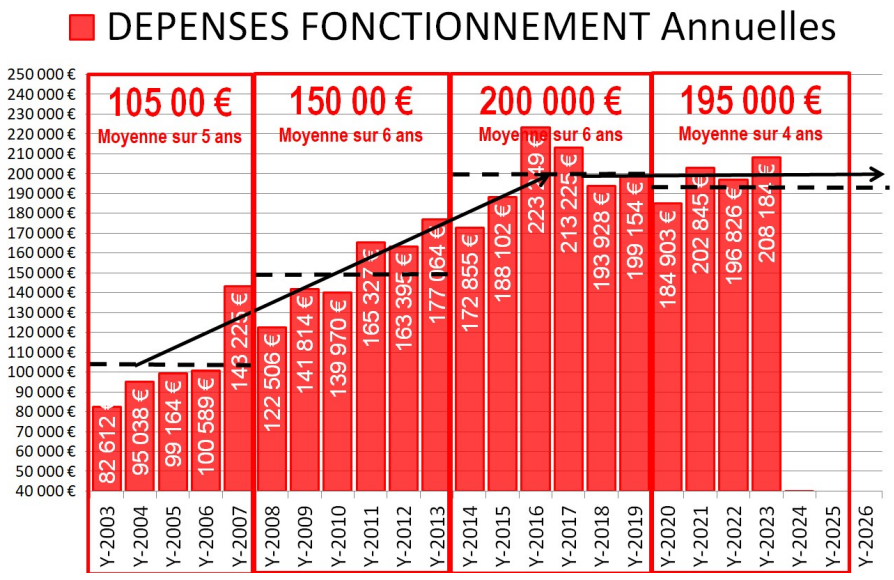

*Les **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** au compte principal de la commune ont également régulièrement pu augmenté -en phase avec les marges de recettes à la hausse ci-dessus- entre 2003 et 2016. Elles sont volontairement limitées pour « s'adapter » à la baisse constatée des recettes depuis 2017 et ainsi maintenir une marge positive, qui a diminué très fortement au fil des ans*

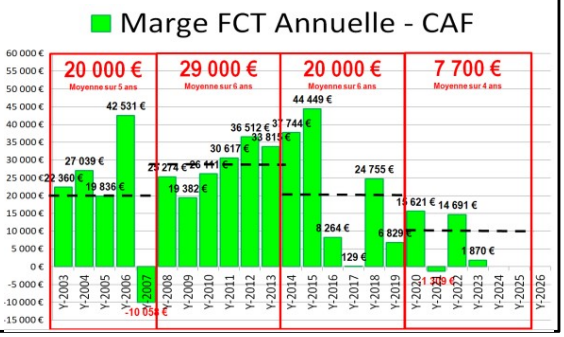

GRAPHIQUES de SUIVI BUDGETAIRE 2023 (Commission FABIANA)

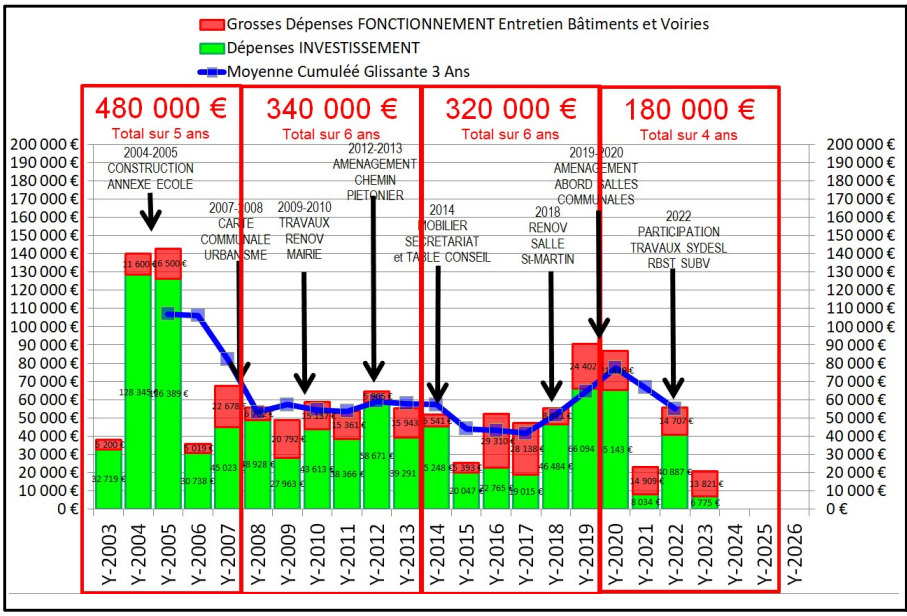

*Les **DÉPENSES EN INVESTISSEMENT** ont été fortes entre 2002 et 2007 avec la mise en chantier de l'annexe du bâtiment école pour s'adapter aux effectifs croissants des classes maternelles liées aux naissances enregistrées après l'aménagement du lotissement d''Orcilly le long de la Route de Vacheresse dans les années 70-80. Ce mouvement a perduré après que la commune se soit doté d'un document d'urbanisme à la fin des années 2000 qui a permis de mettre en chantier 1 à 2 constructions nouvelles sur des parcelles constructibles le long de la Route du Haut d'Orcilly et de la route des Cadolles.*

L'emprunt bancaire réalisé en 2004 pour la construction de l'annexe de l'Ecole ont été remboursés en 15 ans entre 2005 et 2020.

La commune n'a désormais plus de dette bancaire, ce qui est un bon poin en gestion.

*Les recettes de fonctionnement de la commune sont essentiellement des recettes de fiscalité (Impôts perçus) et des recettes de **DOTATIONS** (Aides d'Etat).*

En 10 ans entre 2011 et 2021, le montant cumulé des dotations d'état perçues par la commune sont passées de 76 k€ à 52 k€ soit une baisse de 24 k€ (-32%).

Depuis 2017 et la Présidence Macron la baisse de la DGF (34k€→ 24k€ en vert) a été progressivement compensée par l'augmentation de la DSR (8k€→15k€ en mauve) pour les petites communes.

En parallèle le fin des contrat aidés de l'Etat en 2018 n'a plus permis à la commune de pouvoir avoir des personnels supplémentaires dans son effectif qui représentaient un montant d'aide de 8 K€ entre 2008 et 2018

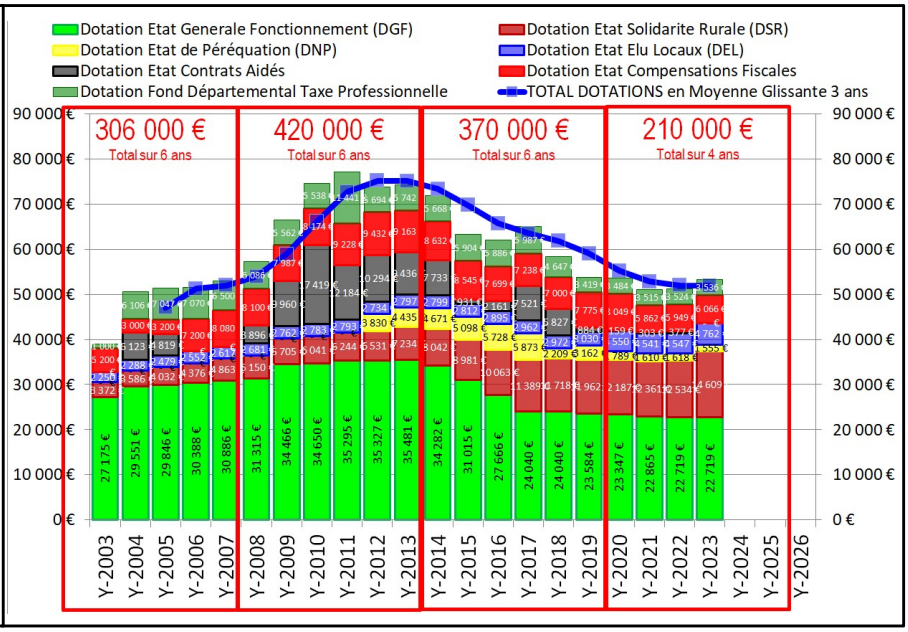

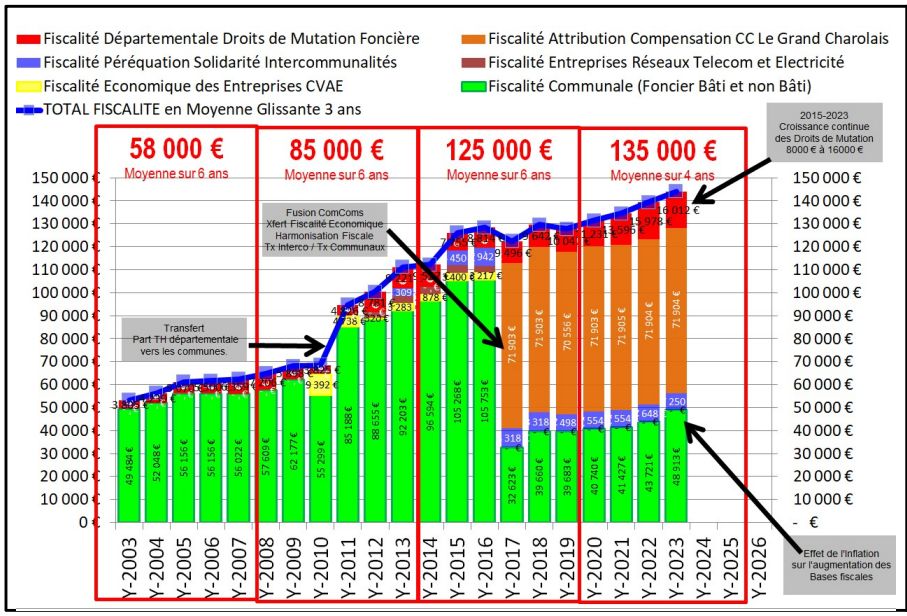

*Les recettes de fonctionnement de la commune sont essentiellement des **RECETTES DE FISCALITÉ** (Impôts perçus) et des recettes de dotations (Aides d'Etat).*

Les communes ont bénéficié en 2011 sous présidence Sarkozy d'un transfert de taux du département équivalent pour notre commune à une hausse de 40% de ses recettes fiscales. En 2017, la fusion des ComCom de Charolles, Digoin et Paray, entraine un transfert de taux communaux vers l'intercommunalité du Grand Charolais, équivalent pour la commune d'une baisse de 70% de ces recettes fiscales. Elles sont compensées au budget communal par un reversement de la CC LGC de 72 k€ depuis 2017 mais qui est fixe et non plus dynamique car les évolutions annuelles de la valeurs des bases fiscales de chaque parcelle cadastrales ne sont plus prise en compte dans le montant de la compensation calculée en 2017

La Vie du R.P.I. de Lugny-St-Julien (Carole CHEVALIER-DANJOUX)

*Suite à une fermeture de classe, l'école de **Lugny-lès-Charolles** est désormais **une école maternelle à classe unique** depuis la rentrée scolaire 2022.*
***23** enfants sont inscrits à la rentrée 2022-2023 (soit -3 par rapport à la rentrée 2022-2023) sur le site de Lugny :*

- ***0** en Toute Petite Section (TPS) entre 2 et 3 ans (-3 par rapport à 2022-2023)*
- ***7** en Petite Section (PS) entre 3 et 4 ans (- 2 par rapport à 2022-2023)*
- ***9** en Moyenne Section (MS) entre 4 et 5 ans (+1 par rapport à 2022-2023)*
- ***7** en Grande Section (GS) entre 5 et 6 ans. (+1 par rapport à 2022-2023)*

*Madame **Aurélie BARRIDON** assure seule en tant que titulaire du poste EN, l'encadrement de la classe maternelle sur les site de Lugny. Elle bénéficie de l'assistance précieuse de Mesdames **Amandine BONIN** et **Laurence AUGAGNEUR**, Adjointes Techniques Spécialisées en Ecole Maternelle (ATSEM) mis à disposition respectivement par les communes de Lugny-les-Charolles et de Saint-Julien-de-Civry pour le temps scolaire et pour les temps périscolaires de garderie Matin, Midi et Soir. Madame AUGAGNEUR a néanmoins été remplacée pour une bonne partie de l'année scolaire 2022-23 et le mois de 2023 de l'année scolaire 2023-24 par Mesdames **Edith CLEMENT** (8 mois), **Jeanne GOYARD** (1 mois) et **Florence NAULIN** (4 mois)*

*Les élèves de la classe de CP ont rejoint en depuis la rentrée 2021-2022, le site de **Saint-Julien-de-Civry**, où l'école compte 2 classes comportant **38** élèves (+ 1 par rapport à 2022-2023) : :*

- ***16** en classe de CP-CE1-CE2 avec Mme **Carole CHEVALIER-DANJOUX** et Monsieur **Nicolas BOISSON** pour les temps de décharge administrative de Direction de Mme Chevalier.*
- ***10** en CM1-CM2 avec M. **Didier MÉLINE**.*

*Au total, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des bords d'Arconce de Lugny—St-Julien compte **61 élèves**. Cet effectif représente **44** familles, venant de **7** communes : Saint-Julien-de-Civry (**20**), Lugny-lès-Charolles (**14**), Changy (**4**), Prizy (**2**), Oyé (**1**), Saint-Germain-en-Brionnais (**1**).*

*La direction administrative des deux écoles et sites au sein du RPI Lugny-St-Julien est assurée par la nouvelle Directrice **Carole CHEVALIER DANJOUX***

Ecole de Musique de la CC Le grand Charolais à l'école de St-Julien– 2022-23

Visite de l'école de St-Julien à la Médiagora à St-Julien – 2022-23

Galette des Rois à l'école de Lugny– 2023-244

Dernier Jour de l'Année Scolaire à l'école de Lugny– 2022-23

Noël 2023-24 – RPI de St-Julien-Lugny – A Saint-Julien-de-Civry

- *Vendredi 8 septembre 2023 matin, 3 professeurs de l'école de musique de la Communauté de Communes Le Grand Charolais sont venus présenter des instruments de musique aux élèves de l'école de Saint-Julien-de-Civry. Les enfants de CM, puis ceux de la classe de CP et CE, ont ainsi pu découvrir le violoncelle, la guitare et la clarinette.*

- *Mardi 17 octobre 2023 après-midi, dans le cadre de la Semaine du Goût, les deux classes de l'école de Saint-Julien-de-Civry se sont rendues à tour de rôle à la boulangerie du village.*

- *Vendredi 20 octobre 2023, les enfants de la classe de CM ont participé au cross ELA qui a eu lieu au collège de Charolles.*

- *Les enfants de Saint-Julien-de-Civry se rendent régulièrement à la Médiagora du village de St-Julien-de-Civry*

- *un exercice incendie a été effectué à St-Julien-de-Civry le 29 septembre 2023 et Lugny-lès-Charolles le 28 septembre 2023. Par ailleurs La Municipalité de Lugny a été contrôlé (comme tous les 5 ans) par la Commission de contrôle Départementale pour le bâtiment Mairie/Ecole, où elle n'a révélé aucune anomalie de sécurité et de suivi administratif des consignes de sécurité en matière d'incendie, d'électricité, de chauffage, de sécurité des biens ou des personnes*

Merci à l'Amicale Scolaire des Rives d'Arconce des parents d'élèves pour son soutien et son implication dans la vie de l'école.

Si vous souhaitez suivre la vie de l'école, vous pouvez de temps à autre regarder le site internet du RPI en suivant ce lien : http://rpi-des-bords-darconce.ec.ac-dijon.fr/
Ou bien « flashez » le QR Code ci-contre avec votre téléphone

ETAT-CIVIL 2023 à LUGNY-LES-CHAROLLES (Commission PATRICIA)

Naissances 2023 (Transcription légale)

Athéna TERRIER – Photo de Famille - 2023

Athéna TERRIER

Née le 4 Octobre 2023 à Paray-le-Monial

Fille de Morgan TERRIER et de Maëva GUIDET et résidants au Breuil

Mariages 2023

Raymond APTEL
Michèle MACQUART

Mariés le **18 Février 2023 à Lugny-les-Charolles**

Habitants de Lugny-les-Charolles et résidant au Bois de Laye

Quentin GIBELIN
Gautier BERMONT

Mariés le **1er Juillet 2023 à Lugny-les-Charolles**

Habitants de Lugny-les-Charolles et résidant à Roussy

Hors inscription dans les Registres de l'Etat-Civil de la Commune de Lugny-les-Charolles, se sont également mariés en 2023

Etienne THEREAU
Fanny BOUGEARD

Mariés le **18 Novembre 2023 à Guichen (Ille-et-Vilaine)**

Habitants de Lugny-les-Charolles et résidant au Vernay

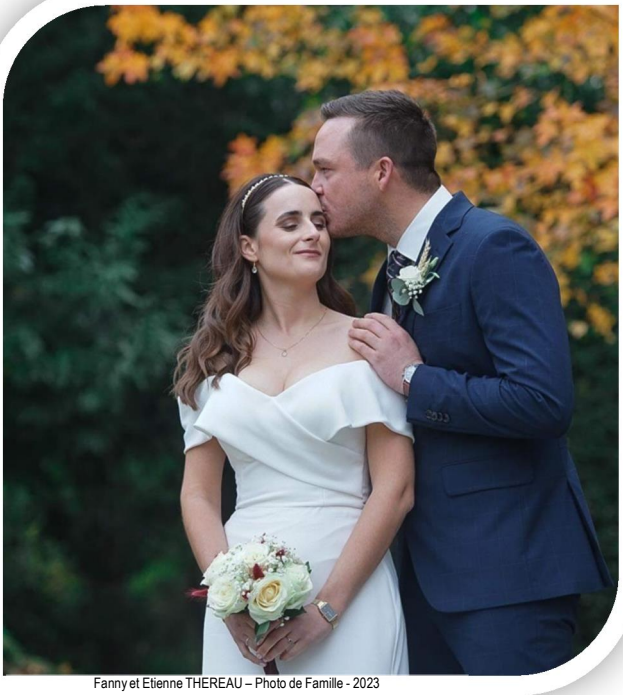

Fanny et Etienne THEREAU – Photo de Famille - 2023

Décès 2023 (Transcriptions Légales)

Jean Hilaire	**CHARLANDIE**	Décédé le 13 Janvier 2023 à Paray-le-Monial à l'âge de 84 ans *Né le 29 Septembre 1938 à Tunis (Tunisie)*
Germaine	**CARRIEZ** née BARON	Décédée le 26 Février 2023 à Paray-le-Monial à l'âge de 96 ans *Née le 2 Août 1926 à Lugny-les-Charolles*
Suzanne	**MARCHAND** née DURET	Décédée le 31 Mai 2023 à Paray-le-Monial à l'âge de 93 ans *Née le 16 Décembre 1929 à Nevers (58)*

Hors inscription dans les Registres de l'Etat-Civil de la Commune de Lugny-les-Charolles, sont également décédés en 2023

Marie-Claude	**LAURENT** née SARRY	Décédée à Paray-le-Monial (71) le 20 Août 2023 **à l'âge de 109 ans et 232 Jours** *Née le 29 Décembre 1913 à Lugny-les-Charolles (71)*
Michel	**DIDERON**	Décédé à Avignon (84) le 25 Août 2023 à l'âge de 85 ans *Né le 4 Octobre 1937 à Lugny-les-Charolles (71)*

Les Enfants et Jeunes de Lugny 2023 (Commission ELECTRA)

116 — 68 (59%) — 48 (41%)

Année de Naissance	Enfants par Classe d'âge	Prénoms MASCULIN	NOM DE FAMILLE	Prénoms FEMININ	Âge	59%	41%
2023	1		TERRIER	Athéna	0 an		1
2022	2		SUCHET	Roxane	1 an		1
2022			ZAMFIR	Sofia	1 an		1
2021	1		MONET	Lou	2 ans		1
2020	2	Marceau	ALLOIN		3 ans	1	
2020		Antonin	DEGRANGE		3 ans	1	
2019	1	Charlie	CHAMBREUIL		4 ans	1	
2018	2		GOUGAUD	Célestine	5 ans		1
2018			VALETTE	Elyna	5 ans		1
2017	6		ALLOIN	Héloïse	6 ans		1
2017			DEGRANGE	Louise	6 ans		1
2017		Jonas	DODET		6 ans	1	
2017			DUCRAY	Léana	6 ans		1
2017			PACAUD	Alice	6 ans		1
2017		Léandre	PREYNAT		6 ans	1	
2016	2	Jonas	CHAMBREUIL		7 ans	1	
2016		Eden	PREYNAT		7 ans	1	
2015	2		CHATEAU	Jade	8 ans		1
2015		Léandre	JONDET		8 ans	1	
2014	5	Hugo	HEINTZ		9 ans	1	
2014			PACAUD	Juliette	9 ans		1
2014		Firmin	PERRIER		9 ans	1	
2014		Ruben	PORTERAT		9 ans	1	
2014		Nathanaël	TRONCY		9 ans	1	
2013	6	Marius	BARIL		10 ans	1	
2013		Alexandre	CIGALA		10 ans	1	
2013		Gatien	DODET		10 ans	1	
2013		Robin	DUCRAY		10 ans	1	
2013		Roman	GOURGIN		10 ans	1	
2013		Léo-Paul	SIVIGNON		10 ans	1	
2012	2		DELOBEL	Manon	11 ans		1
2012			MARTIN	Erin	11 ans		1
2011	3	Antoine	CIGALA		12 ans	1	
2011			HEINTZ	Manon	12 ans	1	
2011		Ethann	ZELINE		12 ans	1	
2010	10	Gabin	CHATEAU		13 ans	1	
2010		Gabin	DESOUTTER		13 ans	1	
2010		Maxence	DODET		13 ans	1	
2010			GUERIN	Clarisse	13 ans		1
2010		Yanis	JANIN		13 ans	1	
2010			JONDET	Cyrielle	13 ans		1
2010		Alexis	PACAUD		13 ans	1	
2010		Emilien	PERRIER		13 ans	1	
2010			RAY	Anaïs	13 ans		1
2010			TRONCY	Maelysse	13 ans		1
2009	10		ANDRE	Romane	14 ans		1
2009		Lazare	BARIL		14 ans	1	
2009		Jean	GASCIOLLI		14 ans	1	
2009			GENETIER	Eugénie	14 ans		1
2009		Eliot	GUITTON		14 ans	1	
2009			MARTIN	Emma	14 ans		1
2009		Bastien	MORIN		14 ans	1	
2009		Thiméo	PORTERAT		14 ans	1	
2009		Thiméo	PREYNAT		14 ans	1	
2009			SIVIGNON	Loane	14 ans		1

Année de Naissance	Enfants par Classe d'âge	Prénoms MASCULIN	NOM DE FAMILLE	Prénoms FEMININ	Âge		
2008	7	Louis	CHATEAU		15 ans	1	
2008			CIGALA	Jeanne	15 ans		1
2008		Jossua	COMTE		15 ans	1	
2008			JONDET	Soline	15 ans		1
2008			PERRIER	Noémie	15 ans		1
2008			THEREAU	Lucie	15 ans		1
2008		David	ZELINE		15 ans	1	
2007	4		GENETIER	Fanny	16 ans		1
2007		Esteban	GOURGIN		16 ans	1	
2007			JANIN	Lucie	16 ans		1
2007			RAY	Anaïs	16 ans		1
2006	8	Mathéo	BERNARD		17 ans	1	
2006			DARBON	Anouk	17 ans		1
2006			DELORME	Clara	17 ans		1
2006			DELORME	Marion	17 ans		1
2006		Léo	GUITTON		17 ans	1	
2006		Audric	KOWALEWSKI		17 ans	1	
2006		Hugo	MORIN		17 ans	1	
2006		Marc	ZELINE		17 ans	1	
2005	4		DAUVERGNE	Lise	18 ans		1
2005		Yoann	GERMAIN		18 ans	1	
2005		Clément	GRIFFON		18 ans	1	
2005			PACAUD	Laurine	18 ans		1
2004	7		ANDRE	Noémie	19 ans		1
2004			GASCIOLLI	Aurore	19 ans		1
2004			GROBEAU	Tessa	19 ans		1
2004			GUERIN	Mathilde	19 ans		1
2004			PERRIER	Ophélie	19 ans		1
2004		Dylan	SEURRE		19 ans	1	
2004			SUEUR	Aurélia	19 ans		1
2003	5		DARBON	Agathe	20 ans		1
2003			DAUVERGNE	Juliette	20 ans		1
2003		Alexis	DELORME		20 ans	1	
2003		Benjamin	LAMURE		20 ans	1	
2003		Paul	SIVIGNON		20 ans	1	
2002	4		ANDRE	Mathilde	21 ans		1
2002		Maxime	DELORME		21 ans	1	
2002		Eliaz	MUZY		21 ans	1	
2002		Antoine	VACHON		21 ans	1	
2001	7	Bastien	DEGANO		22 ans	1	
2001			GASCIOLLI	Marie	22 ans		1
2001		Bastien	GERMAIN		22 ans	1	
2001		Corentin	GRIFFON		22 ans	1	
2001		Gaëtan	LAUFERON		22 ans	1	
2001		Kevin	SEURRE		22 ans	1	
2001		Alexis	SUEUR		22 ans	1	
2000	6	Thibaud	BERNARD		23 ans	1	
2000		Benjamin	CADOT		23 ans	1	
2000		Yohann	GROSBEAU		23 ans	1	
2000		Alexandre	PERRIER		23 ans	1	
2000		Hugo	SIVIGNON		23 ans	1	
2000			VACHON	Pauline	23 ans		1
1999	3	Quentin	DELORME		24 ans	1	
1999			GRIFFON	Mélanie	24 ans		1
1999		Pierre-Antoine	MELOT		24 ans	1	
1998	6		FOURNIER	Romane	25 ans		1
1998		Antoine	LAMURE		25 ans	1	
1998		Mathis	MUZY		25 ans	1	
1998		Steeve	SEURRE		25 ans	1	
1998			SUCHET	Jeanne	25 ans		1
1998		Bastien	THEREAU		25 ans	1	

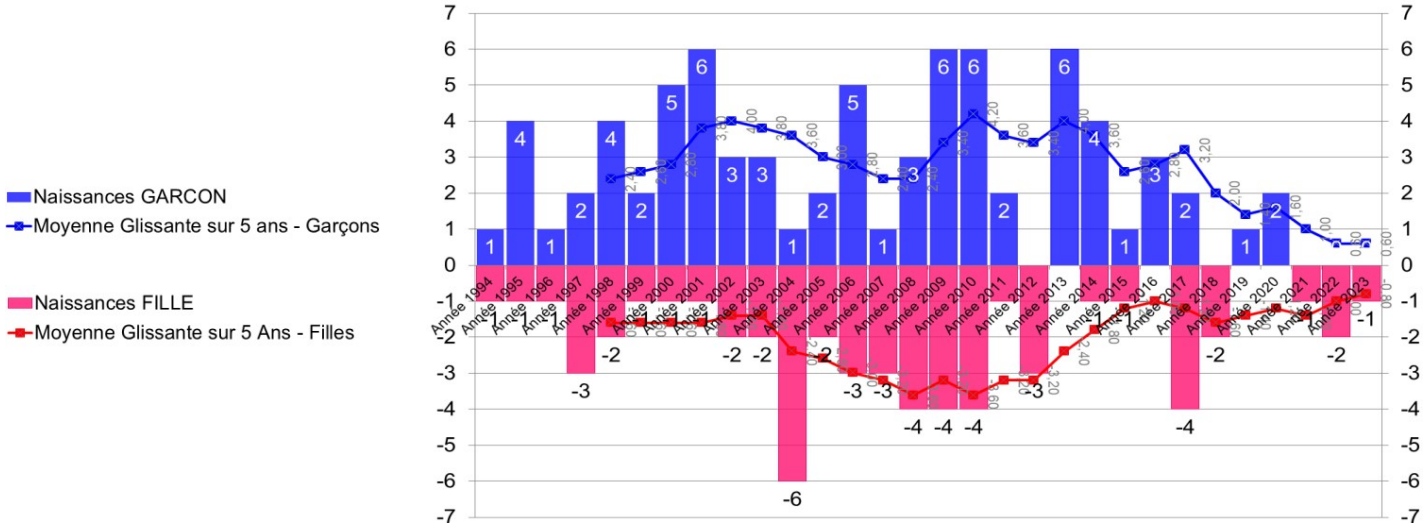

Regards Généalogiques sur nos Ancêtres (Patrick BOUILLON)

Madame FOURRIER née CLEMENT
Anniversaire des 110 ans à Bonnay – Photo JSL- 2020

En début d'année 2021, disparaissait ***la doyenne vénérable du département de Saône-et-Loire*** *qui avait des liens et des points communs avec notre commune de Lugny-les-Charolles :*

- ***Madame Marie-Claudine FOURRIER*** *(née CLEMENT), Doyenne de notre département de Saône-et-Loire, décédée dans sa 111ième année, demeurait à Cluny mais était née dans le village de Prizy le 10 Septembre 1910. Elle était la* ***fille de Laurent CLEMENT****, Aubergiste et Cultivateur, né le 24 Octobre 1872 à Saint-Julien-de-Civry et qui avait épousé le 19 Mai 1897 à Lugny-les-Charolles,* ***Marie-Louise MARQUETOUX****, née à Lugny-Charolles le 25 Mai 1874. La mère de la Doyenne FOURRIER était elle-même fille de* ***Etienne MARQUETOUX*** *et* ***Claudine BERNARD****,* ***Cultivateur au hameau de « Orcilly » à Lugny-les-Charolles****.*

- *Madame FOURRIER avait ainsi atteint le 257ième rang dans la liste des supercentenaires au niveau national dont le palmarès est présenté ci-dessous. Depuis avec les personnes qui continuent de survivre plus âgées et qui l'ont doublé, elle est désormais au* ***335iè rang national****.*

- *Ce palmarès est dominé par* ***Jeanne CALMENT qui est la française ayant vécue la plus vielle*** *jusqu'à 122 ans et 164 jours et qui est également devenue Doyenne de l'humanité (attestée par actes) loin devant les 2ième et 3ième* ***Lucille RANDON*** *et* ***Jeanne BOT*** *âgées de 116 ans,*

- *Au niveau Français au 1er Janvier 2024, on compte 206 supercentenaires de 110 ans révolus (contre 150 en 2021), dont 26 hommes seulement .(ils étaient 15 hommes en 2021) et parmi lesquels seules 12 femmes et 1 seul homme sont en vie au 1er Janvier 2024.*
- *Parmi les 206 personnes âgées de 111 ans révolus, il se trouve 198 femmes et 8 hommes dont seules 12 femmes et 1 seul homme sont en vie au 1er Janvier 2024.*
- *Au rang 54, on trouve* ***Jules THEOBALD*** *(décédé en 2021) qui est* ***le français ayant vécu le plus vieux à ce jour jusqu'à l'âge de 112 ans et 171 jours*** *mais en position 131,* ***André LUDWIG, Doyen des français*** *vivant et âgé de 111 ans et 118 jours pourrait le dépasser dans moins de mois avant le 1er avril 2024.*
- *Aucune des 16 supercentenaires Dame de plus de 114 ans révolus n'est en vie. Idem pour les 17 dames de 113 ans.*

- ***Marie SARRY épouse LAURENT*** *décédée cet été le 20 Août 2023 à Paray-le-Monial à l'âge de 109 ans et 232 jours, était née à Lugny-les-Charolles le 29 Décembre 1913.* ***Elle était la tante de Pierre SARRY, habitant de Roussy à Lugny-les-Charolles.***

Rang	Prénom	NOM	Sexe	Date de naissance	Date de décès	Âge au décès/actuel	Département/pays de naissance	Département de décès ou de résidence
1	Jeanne	CALMENT	F	21 février 1875	4 août 1997	122 ans, 164 jours	Bouches-du-Rhône	Bouches-du-Rhône
2	Lucile	RANDON	F	11 février 1904	27 janvier 2023	118 ans, 341 jours	Gard	Var
3	Jeanne	BOT	F	14 janvier 1905	22 mai 2021	116 ans, 128 jours	Pyrénées-Orientales	Pyrénées-Orientales
4	Valentine	LIGNY née BONNET	F	22 octobre 1906	4 janvier 2022	115 ans, 74 jours	Pas-de-Calais	Somme
5	Marie	BREMONT née MESANGE	F	25 avril 1886	6 juin 2001	115 ans, 42 jours	Maine-et-Loire	Maine-et-Loire
6	Eudoxie	BABOUL	F	1er octobre 1901	1er juillet 2016	114 ans, 274 jours	Guyane	Guyane
7	Eugénie	BLANCHARD	F	16 février 1896	4 novembre 2010	114 ans, 261 jours	Guadeloupe	Saint-Barthélemy
8	Lydie	VELLARD née HUDEBINE	F	18 mars 1875	17 septembre 1989	114 ans, 183 jours	Loiret	Loiret
9	Gabrielle	des ROBERT	F	4 juin 1904	3 décembre 2018	114 ans, 182 jours	Meuse	Loire-Atlantique
10	Camille	LOISEAU	F	13 février 1892	12 août 2006	114 ans, 180 jours	Seine	Val-de-Marne
11	Angele Anna	PRIMOUT née DUPONT	F	5 octobre 1890	26 mars 2005	114 ans, 172 jours	Département d'Alger	Pyrénées-Orientales
12	Honorine	RONDELLO née CADORET	F	28 juillet 1903	19 octobre 2017	114 ans, 83 jours	Côtes-du-Nord	Var
13	Marie-Louise	TATERODE	F	17 juillet 1906	3 septembre 2020	114 ans, 48 jours	Corrèze	Puy-de-Dôme
14	Marie	BRUDIEUX née LIGUINEN	F	26/03/1901	2 mai 2015	114 ans, 6 jours	Corrèze	Essonne
15	Marie	LIGUINEN	F	26 mars 1901	2 avril 2015	114 ans, 7 jours	Corrèze	Essonne
16	Marie-Thérèse	BARDET née JAGET	F	2 juin 1898	8 juin 2012	114 ans, 6 jours	Morbihan	Loire-Atlantique
17	Marie-Rose	TESSIER	F	21 mai 1910	Vivante	113 ans	Vendée	Vendée
18	Andrée	BERTOLETTO	F	1er janvier 1911	Vivante	113 ans	Mayenne	Mayenne
Liste des Supercentenaires de 113 ans en vie (2) - Nombre de Supercentenaires de 113 ans décédés : 21 dont 21 femmes et 0 hommes								
47	Emilienne	BECARMIN	F	04/06/1911	Vivante	112 ans	Guadeloupe	Guadeloupe
58	Aline	BLAIN	F	10/08/1911	Vivante	112 ans	Drôme	Vaucluse
77	Marie-Thérèse	ANONYME	F	25/11/1911	Vivante	112 ans		Haute-Savoie
Liste des Supercentenaires de 112 ans en vie (3) - Nombre de Supercentenaires de 112ans décédés : 49 dont 47 femmes et 2 hommes								
117	Paulette	DUCAMIN née POUEY-DICARD	F	21/04/1912	Vivante	111 ans	Gers	Gers
120	Augusta	OTEIZA	F	03/05/1912	Vivante	111 ans		Landes
131	André	LUDWIG	H	06/06/1912	Vivant	111 ans	Seine-et-Marne	Maine-et-Loire
151	Madeleine	Saint-LAURENT	F	09/08/1912	Vivante	111 ans	Haute-Garonne	Gers
167	Estelle	ZIMMERMANN	F	18/09/1912	Vivante	111 ans	Mayenne	Gard
177	Marie-Louise	ANDRE	F	16/10/1912	Vivante	111 ans		Hautes-Alpes
179	Lucienne	MOREAU	F	25/10/1912	Vivante	111 ans	Indre	Indre
186	Georgette	HUARD-SOUDAIS	F	24/11/1912	Vivante	111 ans	Seine-Maritime	Orne
Liste des Supercentenaires de 111 ans en vie (8) - Nombre de Supercentenaires de 111ans décédés : 107 dont 102 femmes et 5 hommes								
335	Marie-Claudine	FOURRIER	F	10 septembre 1910	1er février 2021	110 ans, 144 jours	Saône-et-Loire	Saône-et-Loire
Liste des Supercentenaires de 110 ans en vie (17) - Nombre de Supercentenaires de 110 ans décédés : 229 dont 111 femmes et 18 hommes								
>500	Marie-Claude	LAURENT née SARRY	F	29 Décembre 1913	20 Août 2023	109 ans, 232 jours	Saône-et-Loire	Saône-et-Loire

Madame Marie LAURENT *(née* ***SARRY****) de Paray-le-Monial, nous a quitté dans sa 110ième année le 20 Août 2023 à Paray-le-Monial.*
Veuve depuis 1997 de ***André LAURENT(+)*** *qu'elle avait épousé le 18 Septembre 1946 à Lugny-les-Charolles, Marie était née le 29 Décembre 1913 à Lugny-les-Charolles, fille de* ***Marc SARRY*** *et de* ***Marie-Louise THERIAUD****.*
Elle était la mère de ***Marie-Josèphe, Bernard, Régis, Anne-Marie*** *et* ***Alain LAURENT***
et tante de ***Paulette, Monique, Solange; Christiane, Pierre*** *et* ***Nicole SARRY***

Madame Marie LAURENT née SARRY
Photo Famille - 2022

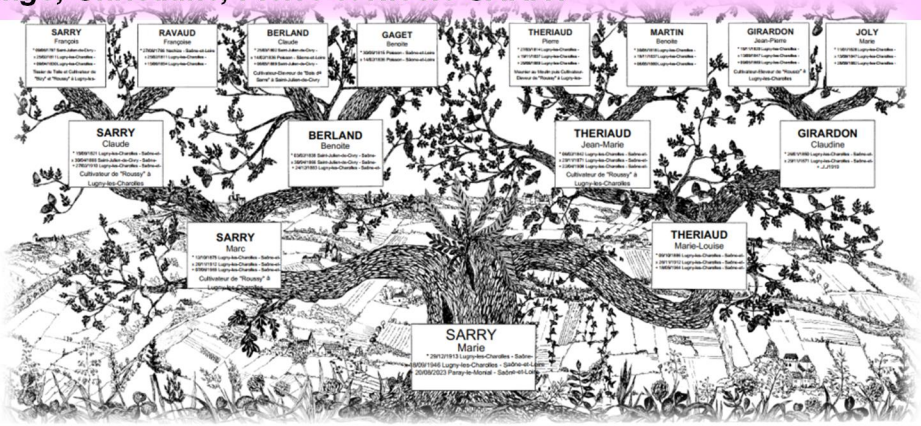

Madame Germaine CARRIEZ *(née* ***BARON****), de « Orcilly », à Lugny-les-Charolles, nous a quitté dans sa 97ième année le 26 Février 2023 à Paray-le-Monial.*
Veuve depuis 2012 de ***Georges CARRIEZ (+)*** *qu'elle avait épousé le 11 Juin 1946 à Lugny-les-Charolles, Germaine était née le 02 Août 1926 à Lugny-les-Charolles, fille de* ***Laurent BARON*** *et de* ***Marie-Louise BRIGAUD****.*
Elle était la mère de ***Henri CARRIEZ,*** *de « Orcilly »*
et de ***Marie-Reine CARRIEZ*** *épouse de* ***Louis PALLOT*** *de Paray-le-Monial*

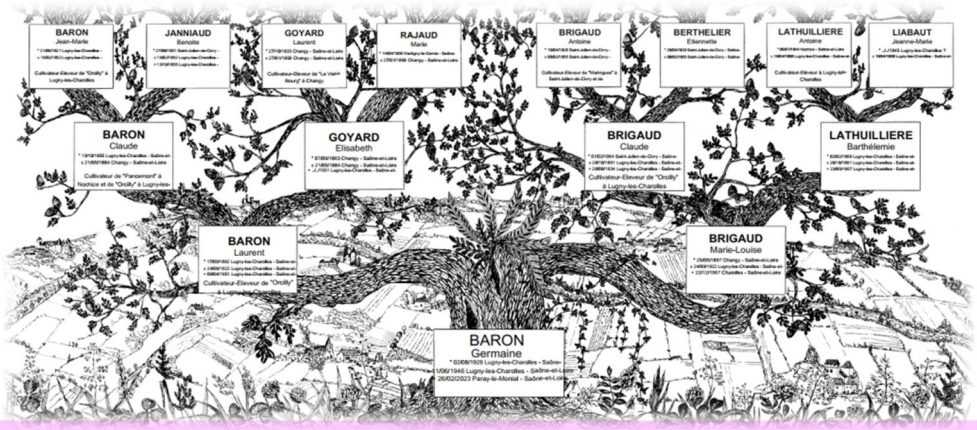

Madame Germaine CARRIEZ née BARON
Photo Famille

Madame Suzanne MARCHAND *(née* ***DURET****) du « Breuil», vient également nous a quitté dans sa 94ième année le 31 Mai 2023 à Paray-le-Monial.*
Veuve depuis 1999 de ***Pierre MARCHAND (+)*** *qu'elle avait épousé le 10 Août 1954 à Soissons (02), Suzanne était née le 16 Décembre 1929 à Nevers (58), fille de* ***Jean DURET*** *et de* ***Louise BERTHILLOT****.*
Elle était la mère de ***Marie-Christine MARCHAND*** *veuve de* ***Pierre BEAUJARD (+)*** *, de Charolles*
et de ***Dominique MARCHAND*** *compagne de* ***Eric FORTIN (+),*** *de Paray-le-Monial*

Madame Suzanne MARCHAND née DURET
Photo Club Culture et Loisirse

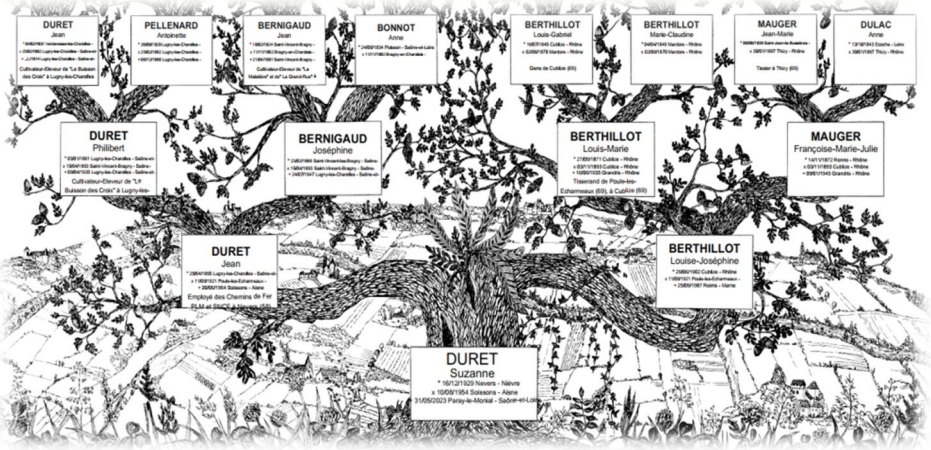

Les Amis du Moulin de Lugny (Joseph BERNIGAUD)

Patrick BOUILLON – Octobre 2023

Patrick BOUILLON – Octobre 2023

Patrick BOUILLON – Octobre 2023

L'Association les « Amis du Moulin de Lugny » qui compte une cinquantaine de membres, gère après avoir restauré le bâtiment depuis l'année 2001 avec un bail emphytéotique de 50 ans et assure le fonctionnement de celui-ci avec sa production d'électricité.
Les années se suivent et se ressemblent au moulin de Lugny : après 2022, l'année 2023 a également été empreinte de doute et de crainte quant aux réparations de la génératrice d'électricité. En effet, le variateur onduleur électrique du moulin, tombé en panne fin 2022 avait été confié à une première société pour expertise et remise en état. Mais malheureusement, les conditions de cette réparation ne furent pas correctes, entrainant de nouvelle panne sur la carte électronique concernée, entrainant la nécessité de rechercher un nouveau interlocuteur compétent pour ces types de diagnostique et de réparation.
Après de longues semaines de recherches, l'Association du moulin a fini par dénicher un sous-traitant d'un grand groupe suisso-suédois (ABB – ASEA Brown Boveri) en la personne de la société TOUTELEC Motorisation, Spécialiste motorisation électrique Bobinage, maintenance et négoce situé à Firminy (42), qui a pu réparé et testé correctement le matériel électronique.
Après la réparation mécanique des pièces lourdes de métal de 2022 et celle électronique de 2023, l'installation de production d'hydro électricité du moulin de Lugny pouvait enfin reprendre après le redémarrage attendu de tous les membres de l'association effectué le 12 Juillet 2023. Si la production d'été en d'électricité est resté faible compte tenu de la sécheresse rencontrée cette année, elle a néanmoins permis de poursuivre la facturation de vente de sa production à Enedis après une longue attente de près de 2 années qu'heureusement, les contrats d'assurance GROUPAMA ont permis de passer sans plus d'ennuis budgétaires pour assumer les anuitées de remboursement des prêts bancaires associés à la construction de la génératrice.

Par ailleurs, l'activité de l'association et les visites sur le site du Moulin de Lugny n'ont pas pour autant cessé et se sont poursuivies tant bien que mal. Outre les visites contractuelles liées au soutiens financiers obtenus (Journée des Moulin en Juin, Journées du Patrimoine en Septembre), les Amis du moulin de Lugny ont pu accueillir quelques groupes organisés en visite sur le site avec notamment celui de passionnés de voiture anciennes de Chalon-sur-Saône qui sont venu « défiler » et apprécier les qualités touristiques et d'accueil du site au bord de l'Arconce.
La traditionnelle « Fête du Moulin de Lugny » s'est déroulée le dernier Dimanche de Juillet à fait le plein de convives autour du Jambon à la Broche avec notamment cette année, la présence de Madame Anne de LAGUICHE, venu en voisine et amie, déjeuner en compagnie de Monsieur Bernard de GRAMMONT ainsi que le Maire de la commune.
On peut espérer à l'association que les visites puissent reprendre progressivement en 2024 et que les groupes de scolaires reviendront plus nombreux cette année qui vient, après être restés à un nombre assez limité depuis la crise sanitaire COVID de 2020-201 et les déboires de la production électrique en 2022-2023
*Sous l'impulsion du nouveau dispositif du Conseil Départemental du Président ACCARY, **ASSO 71**, les Amis du Moulin de Lugny ont constitué un dossier de demande de subvention destiné à l'activité touristique des associations départementales, ce qui a permis d'obtenir une montant substantiel et très apprécié par les membres de l'Association de trois mille euros, qui furent les bienvenus dans les finances du projet de Lugny, mises à mal par l'arrêt prolongé de la production d'électricité et l'absence de revenus de vente au budget annuel.*

La bonne nouvelle pour tous et que pour l'Assemblée générale qui se tiendra en 2024, les bilans financiers annuels clôtureront également 2023 (comme 2022) avec des finances équilibrées malgré les vicissitudes de production d'électricité rencontrées durant ces 2 dernières années.
Durant cet année, les « norias » des tracteurs et citernes d'eau pour l'abreuvement du bétail se sont poursuivies durant pratiquement toute l'année, illustrant un fois encore s'il en était besoin, la certitude que le changement climatique s'opère sous nos yeux.

Merci a tous ceux qui ont participé activement et bénévolement en 2023, à la réparation du sinistre de l'arbre de la roue du moulin ainsi qu'à l'embellissement du site du Moulin de Lugny afin de nous permettre de poursuivre sereinement l'activité de l'association en 2024

Marie-Anne GERBE– Aout 2023

Marie-Anne GERBE– Aout 2023

Marie-Anne GERBE– Aout 2023

Marie-Anne GERBE– Aout 2023

Marie-Anne GERBE– Aout 2023

Les Amis du Moulin de Lugny (Pierre CHAMBREUIL)

DEPENSES MOULIN 2022		RECETTES MOULIN 2022	
Travaux Sinistre Arbre Génératrice	35 506 €	Assurances GROUPAMA (Matériels)	26 905 €
		Assurances GROUPAMA (Production)	12 404 €
		VENTE PRODUCTION ELECTRIQUE	0 €
Entretien Moulin et Extérieurs	3 309 €	Cotisations Annuelles Adhérents	910 €
Electricité	643 €	Etrennes et Dons Divers	3 982 €
Fêtes/Réceptions	347 €		
Cotisations Diverses	52 €		
Achats Tabliers « Les Amis du Moulin »	529 €		
Achats Fête Annuelle du Moulin	3 182 €	Recettes Fête Annuelle du Moulin	5 034 €
Assurance GROUPAMA	2 314 €		
Frais Internet et Postaux	670 €		
Impôts Fonciers	766 €	Subvention Commune de Lugny	333 €
Impôts Entreprise	655 €		
Intérêts Emprunts	1 311 €	Intérêts Placements	40 €
Remboursement Emprunt	8 817 €		
DEPENSES TOTAL	**58 101 €**	**RECETTES TOTAL**	**49 608 €**
DEFICIT	- 8 493 €	RESULTATS EXPLOTATION ANNEE 2022	
SOLDE FINANCIER 2021/2022	+ 15 653 €		
DEFICIT 2022/2023	- 8 493 €		
SOLDE FINANCIER 2022/2023	+ 7 160 €		
COMPTES COURANTS	- 1 819 €		
RESERVES LIVRET A	+ 8 674 €		
CAISSE LIQUIDITES	+ 305 €		
SOLDE FINANCIER 2022/2023	+ 7 160 €		

« Nettoyons la Nature » (Commission SOPHIA)

*A la sortie de la Crise COVID en 2021, nous avons décidé d'associer la Municipalité et les bénévoles volontaires de la commune de Lugny-les-Charolles à l'opération annuelle « **NETTOYONS LA NATURE** » organisée au plan national par l'ensemble des Supermarchés LECLERC, qui fournissent chasubles (Hommes/Femmes/Enfants), paires de gants (Hommes/Femmes/Enfants), sacs poubelles et même banderole publicitaire…!. Ainsi durant 2 à 4 heures nous partons au bord de nos routes pour nettoyer les accotements.*

En 2021 plus de 2 douzaines de bénévoles avaient répondu à l'appel de Karine DAUVERGNE, Conseillère Municipale qui a coordonné l'organisation pour la Municipalité.

En 2022, un seule douzaine de volontaires s'est mobilisée et cette année 2023, une « grosse » ½ douzaine de participant était encore sur le pont.

La tendance étant ce qu'elle est, il y a fort à parier qu'en Septembre 2024, nous ne soyons que moins d'une « petite » ½ douzaine…
D'où ce petit appel dan notre bulletin Municipal 2023 afin d'éviter une « Fanny »…

2021 : 25 participants

2022 : 12 participants

2023 : 8 participants

Nettoyons nos Cimetières ? (Commission PATRICIA)

La tenue des cimetières est devenue depuis ces dernières années un sujet de discussion et de mécontentement grandissant dans beaucoup de communes...Mais il faut dire que depuis l'interdiction d'usage des désherbants chimiques dans l'espace publique la question se pose à toutes les municipalité, petites comme grandes : comment tenir un cimetière dépourvu d'herbe alors qu'il faut moins de temps à celle-ci pour repousser sur de grands espaces que celui que peuvent mettre des personnes à le désherber manuellement ?

Artificialiser toutes les surfaces n'est pas la réponse car il est à la fois couteux de mettre des pavés ou de goudronner les allées d'un cimetière et dangereux de décider de le faire, car les ruissèlements des eaux pluviales qui ne peuvent plus s'infiltrer dans un sol imperméabilisé, se concentrent pour ruisseler et peuvent créer de grosses ravines le long des tombes et des caveaux.
Par ailleurs si le peu d'heures durant lequel une petite commune emploie un employé communal cantonnier (16 h par semaine à Lugny-lès-Charolles) intègre au printemps et en été le désherbage perpétuel des cimetières (il y en a 2 dans notre communes…), alors il ne pourra rien faire d'autre et même ses heures n'y suffiront pas…

Alors la tendance actuelle est de laisser à nouveau l'herbe reconquérir le cimetières…
Car il est plus facile d'y faire passer régulièrement une tondeuse, que de sans cesse revenir avec une binette à la main pour chasser la moindre nouvelle pousse d'herbe dans un sol rempli de graines qui volent au vent et germent et poussent à la moindre averse de pluie…

Nous avons tenter d'organiser chaque annér 2 à 3 demies journées de nettoyage des cimetières dans les dernières années écoulées mais la disponibilité des bénévoles en journée et le week-end se concentre sur une poignée de personnes…et dont la moyenne d'âge augmente d'année en année par le bas du spectre de l'âge, mais dont le nombre se réduit d'année en année par le haut du spectre de l'âge cette fois-ci.
Par conséquent, il nous faut tester une autre méthode.

Dans les prochains mois, la Municipalité va laisser progressivement la (bonne) herbe repousser dans les allées en s'attachant à la tenir la plus basse possible en la tondant rapidement et régulièrement.

Le Grand Charolais
Communauté de Communes

2023 Le Grand Charolais en action à Lugny-lès-Charolles

Votre commune fait partie du Grand Charolais, communauté de communes créée en 2017 et composée de 44 communes sur un territoire de 941 km². Les compétences du Grand Charolais sont nombreuses et ses actions bénéficient au quotidien à l'ensemble des 41 539 habitants. Découvrez un aperçu non-exhaustif des actions menées en 2023 par Le Grand Charolais pour l'ensemble du territoire avec un éclairage particulier sur votre commune.

SERVICES À LA POPULATION

Les **accueils de loisirs du Grand Charolais** situés à Charolles, Digoin (uniquement vacances d'été) et Paray-le-Monial ont accueilli **923** enfants pendant les vacances et **252** enfants les mercredis.

Nombre d'enfants de Lugny-lès-Charolles inscrits aux accueils de loisirs :

7 pendant les vacances **2** les mercredis

Représentation de la Fanfare à Boutons le 28.01.23

2 enfants de Lugny-lès-Charolles ont fréquenté l'une des **4 structures d'accueil de jeunes enfants du Grand Charolais** (micro-crèches et multi-accueil) qui étaient au maximum de leurs capacités avec une quarantaine d'enfants provenant de 23 communes du Grand Charolais. **Le Relais Petite Enfance** a organisé une dizaine d'animations pour les 0-3 ans, auxquelles ont participé 2 enfants de votre commune.

6 Lugnissois sont inscrits à **l'école de musique Le Grand Charolais** qui propose des cours sur 4 sites : Charolles, Digoin, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux. Elle compte en tout 446 élèves de 3 à 78 ans !

4761 spectateurs ont assisté aux 36 concerts organisés par l'école de musique sur le territoire.

Bassin couvert Le Grand Charolais à Paray-le-Monial

NATATION POUR TOUS !

1800 élèves (Grande section au CM2) scolarisés dans le Grand Charolais bénéficieront chaque année de **12 séances de natation** dans le bassin couvert intercommunal à Paray-le-Monial.

150 000 € C'est le budget annuel consacré par Le Grand Charolais pour ce dispositif « Savoir Nager » mis en place depuis la rentrée de septembre.

ENVIRONNEMENT

Le Grand Charolais assure la collecte des déchets, la gestion des 5 déchetteries du territoire et le traitement des déchets (transport, tri, valorisation, enfouissement).

14 570 bacs (5780 bacs jaunes et 8790 bacs gris) ont été distribués aux usagers du Grand Charolais dans le cadre de la 1re campagne de recensement et d'adaptation des bacs de tri sélectif et des bacs à ordures ménagères qui a concerné 29 communes du territoire. **2 colonnes de tri** supplémentaires ont également été installées sur votre commune.

5 Lugnissois ont profité des kits compost et kits poulailler à prix réduits proposés par Le Grand Charolais, pour valoriser leurs déchets biodégradables, sur un total de **539** acquéreurs.

2 animations de sensibilisation à l'environnement ont été réalisées par nos services à l'école de Lugny-lès-Charolles, sur une dizaine d'actions de sensibilisation auprès des enfants.

143 installations d'assainissement non-collectif sont présentes sur votre commune sur un total de **6894** installations dont le contrôle est assuré par le **SPANC** (Service public d'assainissement non-collectif).

Le Grand Charolais
Communauté de Communes

2023 Le Grand Charolais en action à Lugny-lès-Charolles

ANIMATION DU TERRITOIRE

104 500 € c'est le montant des subventions octroyées par Le Grand Charolais aux associations du territoire.
Le salon Euroforest (42 000 visiteurs) à Saint-Bonnet-de-Joux a également été soutenu à hauteur de 10 000 €.

Le Grand Charolais anime aussi le territoire avec :

- **Fayencez-vous ! Rendez-vous céramique en Grand Charolais** (2, 3 et 4 juin) : **1500 personnes** sur les différentes animations (visites, musées, conférence, brocante…).
- **Le Raid in Charolais,** manifestation sportive (17 juin à Poisson) : 300 enfants au **Raid Village** et 120 participants sur le **Grand Raid**.
- **Le Grand Ciné : 1565 spectateurs** sur les **11** séances gratuites organisées en plein air dans **11** communes différentes.

Séance du Grand Ciné dans le parc de la mairie de Charolles.

ÉCONOMIE ET HABITAT

Une trentaine d'entreprises locales ont été accompagnées pour leur ouverture d'activité par le service développement économique du Grand Charolais.

Plus qu'un an pour profiter des aides à la rénovation !
87 habitants du Grand Charolais ont obtenu une aide financière et technique (sous conditions) du Grand Charolais pour leur projet de rénovation de logement ou de ravalement de façade.
Vous aussi, renseignez-vous auprès de notre prestataire Urbanis :
03 85 93 07 29 / opah.grandcharolais@urbanis.fr

SUR LES ROUTES… DE LUGNY-LÈS-CHAROLLES

14 km de routes gérés par Le Grand Charolais sur un total de 977 km de routes intercommunales.
1 chantier de voirie réalisé par Le Grand Charolais sur la commune pour un montant de **9087 €** TTC.
2 ouvrages d'art (pont, tunnel…) gérés par Le Grand Charolais sur un total de 174.

SOLIDARITÉ ET INTÉGRATION FINANCIÈRE

71 904 € C'est le montant de l'attribution de compensation versé à votre commune par Le Grand Charolais (fiscalité économique, harmonisation fiscale…) sur un budget total de **10,6 millions d'euros**.

1 475 € ont été versés par Le Grand Charolais à la commune de Lugny-lès-Charolles pour **le remplacement de la micro-station d'assainissement du bâtiment mairie-école**. Au total, c'est une enveloppe de **273 000 € (32 projets)** qui a été attribuée en 2023 pour soutenir les investissements des communes de moins de 3000 habitants dans le cadre du dispositif du fonds d'aide à l'investissement rural (FAIR).

Le Grand Charolais élabore actuellement **un PLUi, document d'urbanisme unique**, à l'échelle des 44 communes afin de planifier l'aménagement de l'ensemble du territoire d'ici 2025 (budget total : 630 000 €).

1,5 million d'€ C'est le montant versé par Le Grand Charolais pour financer les SDIS (Service départementaux d'incendie et de secours) pour le compte des 44 communes.

CASBA - CAntine Scolaire des Bords d'Arconce (Virginie TROUILLET)

*L'Association de la **Cantine Scolaire (CASBA)** a élu son Bureau 2021/2022 le Lundi 11 Octobre 2021 en réunion visioconférence : Elle est composée d'une équipe de parents bénévoles qui gèrent : la facturation des repas aux familles, les commandes de produits ménagers, la mise en place de l'ensemble des règles sanitaires demandées aux restaurants scolaires, l'affichage des menus sur les différents sites, l'organisation des manifestations ...*

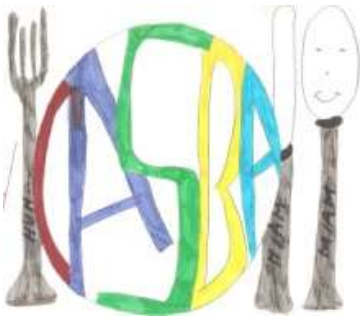

- *Présidente : Blandine **DEGRANGE***
- *Trésorière : Pauline **GORDAT***
- *Vice-Trésorière : Chantal **PACAUD***
- *Secrétaire : Anne-Laure **CHAMBREUIL***
- *Membres Actifs : Sophie **BALLIGAND**, Edith **BORDAGE**, Sarah **CHETAILLE**, Mathilde **LABROSSE** Virginie **TROUILLET,** Blandine **RALLE***

- *Coordonnées : casbarpi71800@gmail.com*
- *Site Internet : http://casba.e-monsite.com/*

***La « CA.S.B.A »** ou Association de la Cantine Scolaire des Bords de l'Arconce existe depuis la fusion des écoles des communes. **Elle gère le restaurant scolaire du RPI Lugny-lès-Charolles et Saint Julien de Civry**.*
Elle gère le restaurant scolaire du RPI Lugny-lès-Charolles et Saint Julien de Civry. Elle a pour but de maintenir des repas de qualité en privilégiant les approvisionnements locaux et si possible bio tout en gardant un prix raisonnable pour les familles.

***Le Fonctionnement** :*
*Depuis la rentrée de septembre 2021, c'est le traiteur de St-Julien-de-Civry " **Les p'tits plats de Thomas** "qui fournit les repas. Les repas sont préparés au sein du restaurant puis remis en température à la cantine. Ils sont transportés à Lugny par des conteneurs à liaison chaude/froide par le biais du bus (qui au retour peut ramener les enfants de la Toute Petite Section Maternelle de Lugny à la micro-crèche de St-Julien-de-Civry).*

***Les tarifs** :*
- *5,80 € / repas en occasionnel.*
- *4,20 € / repas + 40€ de cotisation annuelle pour les réguliers.*

Les menus sont établis, par le traiteur et validés par un membre de l'association, selon le respect strict d'un plan alimentaire équilibré. (4 éléments à chaque repas parmi : entrée, viande, accompagnement, fromage, dessert ; au moins une crudité-fruit ou légume- et un laitage-pouvant se trouver dans un plat- à chaque repas).
Les menus sont affichés dans les salles et sont disponibles sur le site facebook et sur emonsite !
Ainsi, chaque jour, cette année se sont environ 23 enfants de 2 à 5 ans qui déjeunent au réfectoire à Lugny-les-Charolles, et environ 38 enfants de 6 à 11 ans à la cantine de Saint Julien-de-Civry.

***La Surveillance** :*
Les mairies des 2 communes prennent en charge l'encadrement des enfants sur le temps de midi ainsi que la gestion de la mise en place du couvert, la plonge et le nettoyage des locaux.

***Les Manifestations** :*
L'association CASBA organise des ventes groupées ou des manifestations au cours de l'année pour dégager des bénéfices qui reversés en recette du budget de la cantine permettent d'équilibrer une partie des dépenses de la cantine et maintenir à un prix de repas stable aux familles du RPI St Julien de Civry et Lugny-lès-Charolles.
*Cinq manifestations ont eu lieu en 2022/23 une **vente de lasagnes** et la **vente de sapin** de noël avec **des calendriers composés de dessins faits par les élèves** du RPI., une **animation loto,** une **Kermesse** avec l'amicale scolaire**,** et une **vente de boissons** lors de la soirée cinéma plein air..*
*En 2023/24 ont déjà eu lieu les manifestations de **vente de lasagnes** et la **vente de sapin** de noël*
***En 2024,** sera organisé la **kermesse** toujours en association avec l'amicale scolaire.*

***Le Bilan Financier** :*
***7 911 repas** ont été servis cette année (contre 7045 en 2022/23 et 7 513 en 2021/22, les années précédentes).*
*En 2022/23, le coût de revient du repas est désormais de **6,16** euros (5.80€ en 2022/23**)** : les parents payent 4.20 € (en plus d'une cotisation annuelle de 40 € par famille) soit 70%, 1.47 € viennent des subventions des mairies (soit et il reste à la charge de l'association 0,36 € .*

***Remerciements** :*
L'association remercie les mairies de Saint-Julien de Civry, Lugny les Charolles, Prizy, Changy et Hautefond pour l' aide financière et le soutien moral qu'elles nous ont apportées tout au long de l'année, indispensable à la vie de l'association. Nous tenions également à remercier les généreux donateurs (habitants, parents d'élèves ou les chasseurs de St Julien…) qui nous manifestent leurs soutient par des dons ponctuels. Merci aussi au personnel communal de Saint-Julien et de Lugny. Merci à Thomas et Claudie pour leurs professionnalismes et leurs sympathies. Et merci aux parents pour leur implication lors des différentes manifestations.

CASBA - CAntine Scolaire des Bords d'Arconce (Virginie TROUILLET)

DEPENSES CASBA 2022/23		RECETTES CASBA 2022/23	
Traiteur THOMAS	45 637 €	Ventes Repas Enfants	30 525 €
Traiteur SUD-EST	1 142 €	Cotisation Familles	960 €
Traiteur INTERMARCHE	184 €	Subvention St-Julien	5 000 €
Pain Boulangerie St-Julien	20 €	Subvention Lugny	6 000 €
Produits Hygiène	437 €	Subvention Changy	180 €
Fournitures diverses	66 €	Subvention Prizy	500 €
Entretien, Réparations	62 €	Dons Divers	704 €
Assurances	544 €	Intérêts Bancaires	64 €
Analyses Sanitaires	230 €	Bénéfices LASAGNES	837 €
Téléphone	234 €	Bénéfices SAPINS & CALENDRIERS	495 €
Frais Bancaires	116 €	Bénéfices LOTO	3 423 €
Adhésion Fédération	70 €	Bénéfices KERMESSE	2 995 €
		Bénéfices CINEMA PLEIN AIR	170 €
DEPENSES TOTAL	48 742 €	RECETTES TOTAL	51 854 €
RESULTAT ANNEE SCOLAIRE 2022-2023		**EXCEDENT**	3 112 €

BUDGET 2023/2024

Pour 2023/24, sur la base de 55 enfants nourris à la cantine durant 36 semaines d'école de 4 jours soit 55x36x4 = 7 920 repas préparés

Les dépenses annuelles de la CASBA seront de	48 800 €	Soit pour un seul repas	6,16 €	
Les parents paierons (Repas)	33 264 €	Soit par repas	4,20 €	70%
Les parents paierons (Cotisation)	960 €	Soit par repas	0,12 €	
Les Communes subventionnerons	9 000 €	Soit par repas	1,14 €	18%
		SousTotal1	5,46 €	
Les manifestations devront rapporter	5 545 €			
Pour participation CASBA aux repas servis	5 545 €	Soit par repas	0,70 €	12%
		SousTotal 2	6,16 €	100 %

Pour équilibrer le budget il faudra donc que la CASBA encaisse 5 545 € de bénéfices durant les manifestations bénévoles 2023/2024

EXCEDENT 2022/2023	3 112 €	(constaté)		
Bénéfices LASAGNES 2023/2024	500 €	(budgété)	En 2022/23	837 €
Bénéfices SAPINS & CALENDRIERS 2023/2024	300 €	(budgété)	En 2022/23	495 €
Bénéfices LOTO 2023/2024	0 €	(pas organisé)	En 2022/23	3 423 €
Bénéfices KERMESSE 2023/2024	1 400 €	(budgété)	En 2022/23	2 995 €
Bénéfices BRIOCHE et SAC ISOTHERME 2023/2024	400 €	(budgété)	En 2022/23	0 € (pas organisé)
Bénéfices CINEMA PLEIN AIR 2023/2024	0 €	(pas organisé)	En 2022/23	170 €
Total	5 712 €		Total	7 920 €

La Ligne de Démarcation entre 1940 et 1943 (Patrick BOUILLON)

La Ligne de démarcation traversait la partie NORD de la Commune de Lugny-les-Charolles.
Suivant le tracé du Canal du Centre depuis Chalon-sur-Saône, les postes de contrôle avaient rapidement été installés de 5 à 10 kilomètres de distance de ce tracé afin de pouvoir englober dans la zone sous contrôle de l'armée d'occupation allemande, certains sites clés économiques comme notamment à proximité de Lugny, le terrain d'atterrissage de Saint-Yan et le tunnel ferroviaire de Lugny.

Pour le 80ième anniversaire de la Libération du département de Saône-et-Loire, la Municipalité de Lugny à décidée de répondre favorablement à la proposition de l'Association des Combattants Volontaires de la Résistance (CVR) Saône-et-Loire qui l'a contacté pour lui présenter le projet mémoriel afin d'entretenir les savoirs et la mémoire autour de ligne de démarcation : il s'agit de matérialiser sobrement l'ancienne ligne de démarcation par des poteaux discrets dans le paysage pour la rendre visible au-delà des livres et des documentaires et ce, sur l'emplacement des anciennes barrières ou tracés allemands placés jadis sur son parcours entre 1940 et 1943 dans la France occupée d'alors. Ainsi en Saône-et-Loire, déjà une douzaine de communes ont déjà équipées leur territoire de poteaux en bois matérialisant cette ligne, à l'endroit où son tracé coupait les routes communales et départementales, en les complétant par un pupitre de panneaux explicatifs placé généralement au cœur du Village.

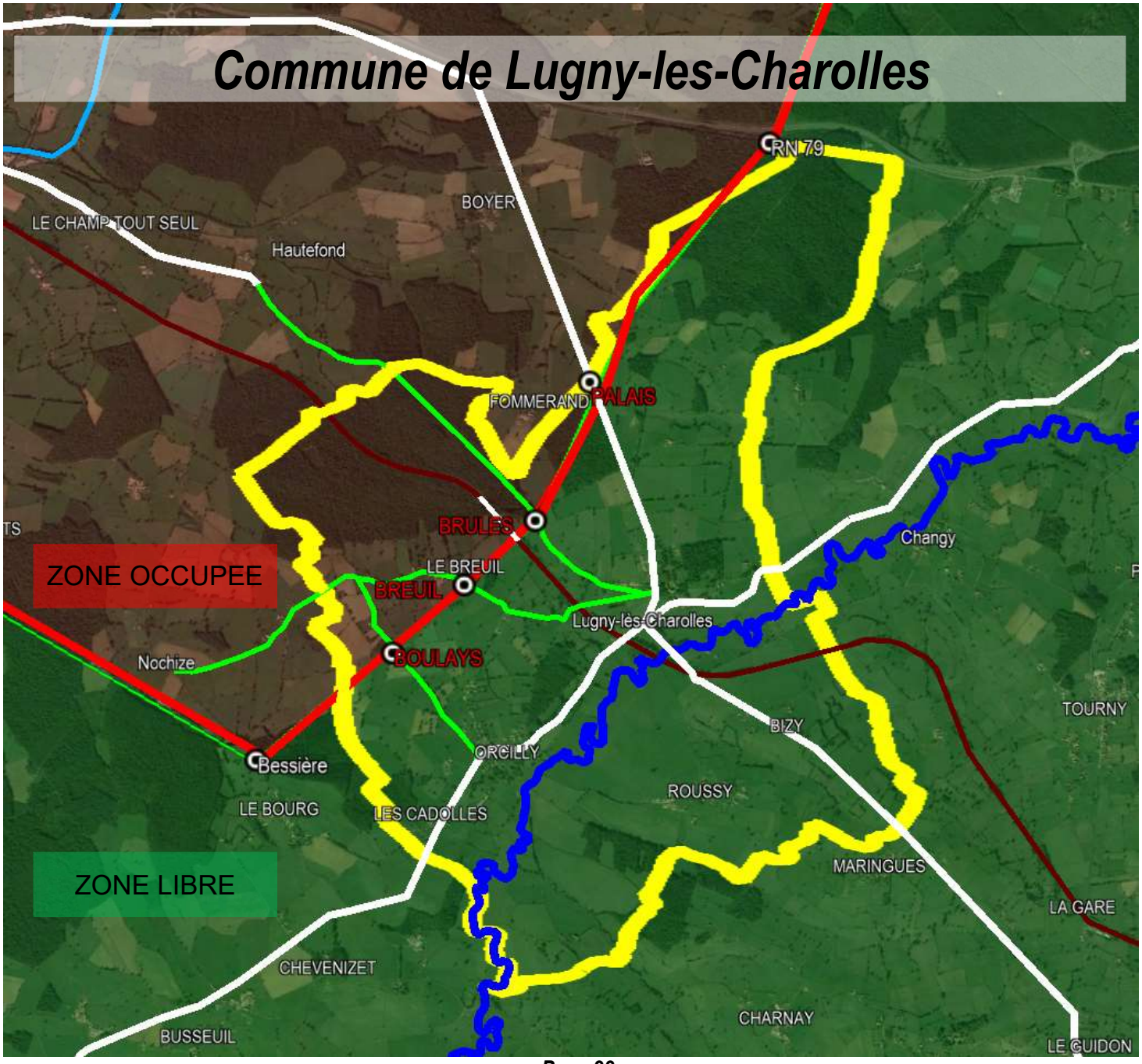

La Ligne de Démarcation entre 1940 et 1943 (Patrick BOUILLON)

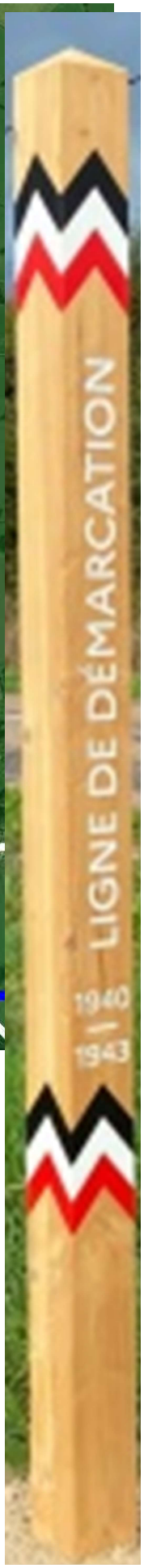

Il a été proposé à la Commune de Lugny-les-Charolles, de disposer ***4 poteaux de bois le long des routes de la commune*** *en 4 endroits où elle coupait le tracé de la ligne de démarcation.*

1.Au croisement de la Route de Paray et des Routes de Fommerand et du Palais (Le Palais)
2.Au croisement de la Route des Bois et du Chemin de Meny (Les Brulés)
3.Le long de la Route du Breuil au niveau de la maison MARCHAND (Le Buisson des Croix)
4.Le long de la Route des Boulays au niveau de la maison DAUVERGNE (Les Boulays)

Ainsi que de la mise en place d'un ***pupitre d'explications sur la place de l'église*** *(en dessous du panneau descriptif des Ballades Vertes de l'intercommunalité Le Grand Charolais).*

Un cérémonie inauguratrice officielle et mémorielle sera organisée à une date ultérieure à fixer entre Mai et Juin au Printemps 2024 pour rappeler et symboliser sobrement l'ancien tracé de ligne de démarcation sur le territoire de la commune de Lugny-les-Charolles.

LEFor – Asso « Lugny En Forme » (Anne-Laure CHAMBREUIL)

L'association "Lugny En Forme" regroupe 25 membres tous les mercredis soirs de 19h15 à 20h15 à la salle de communale de Lugny. Les séances proposées sont menées par le coach sportif ***Benoît PERCHE*** *qui propose :*

- *du renforcement musculaire*
- *du cardio*
- *du fitness*
- *du pilate...*

Des séances sportives dynamiques, riches et variées qui permettent de se tenir en forme et de se tonifier .Le tout dans la bonne humeur et dans le respect du rythme de chacune.

Durant l'année, l'association propose une ou plusieurs sorties et un repas de fin d'année afin de maintenir et créer du lien entre les membres . Durant cette année 2023 , certaines ont participé à une soirée bowling/ laser game au "Bull'In Charollais " à Vitry en Charollais.

- *Présidente : Anne-Laure* ***CHAMBREUIL***

Jumelage LUGNY et MEX (Suisse) (Joëlle LAMBOROT)

Bon an mal an, le jumelage entre Lugny-lès-Charolles et Mex, en Suisse, perdure depuis près de 30 ans.
Les maires et syndics et les présidents des 2 comités de jumelage qui se sont succédés ont toujours mis en exergue les ambitions de ce jumelage : nouer des amitiés, découvrir les modes de vie des uns et des autres et connaître une région, un pays. 30 ans après, elle est toujours d'actualité et le comité s'y réfère pour inviter de nouveaux participants à le rejoindre.

Fin 2017, Jean-Pierre RAY, après dix ans de présidence, avait souhaité passer la main et le Bureau du comité de jumelage avait nommé Joëlle LAMBOROT pour lui succéder. Les années d'alerte sanitaire mondiale entre 2019 et 2022 n'ont pas permis d'organiser les rencontres annuelles habituelles mais depuis 2022, nous avons recommencé à accueillir nos amis de Mex à l'occasion de la fête du Moulin le week-end .
Et de fut encore la cas ce 30 juillet 2023 dernier et d'année en année, la « Fête du Moulin » des « Amis du Moulin de Lugny » est prétexte à nos joyeuses retrouvailles.
Et nos amis de Mex sont par ailleurs très impliqués dans les projets sur le site.

L'heure étant aux vœux, nous souhaitons que des habitants de Lugny-les-Charolles puissent nous contacter pour devenir de nouveaux membres et rejoignent notre association . . .

Aux 20 ans du jumelage en 2013, un arbre de l'amitié avait été planté à Lugny par le Syndic de MEX et la Maire de Lugny, et une fontaine de l'amitié avait été "charolaisement" inaugurée à Mex avec les représentants de « l'Ambassade Charolaise » - Photo d'archives Alain LEBAS -JSL

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

La libération du département de la Saône-et-Loire s'est opérée rapidement après les 2 débarquements des forces allies :

- *le **débarquement de Normandie** du 6 Juin 1944 ou opération « Neptune »*
  - *du 1er Corps d'Armée Américaine du **Général Omar BRADLEY** (environ 80 000 hommes)*
  - *de la 2ième Armée Britannique du Général **Miles DEMPSEY** (environ 70 000 hommes)*

- *le **débarquement de Provence** du 15 Août 1944 ou opération « Dragoon »*
  - *de la 7iè Armée Américaine du **Général Alexander PATCH** (environ 100 000 hommes)*
  - *de la 1ière Armée Française du **Général Jean de LATTRE de TASSIGNY** (environ 250 000 hommes) composée essentiellement à 90% de soldats issus d'Afrique du Nord à 52% d'origine nord-africaine et 48 % d'origine européenne (les futurs « Pieds Noirs).*

Les principales forces armées militaires impliquées dans la libération de la Saône-et-Loire sont celles débarquées en Provence à partir du 15 Août 1944.

Les troupes débarquées se divisent en 2 directions de pénétration vers le Nord :

- *l'une par la Route Napoléon qui libère Digne le 19/08, et Grenoble le 22/08*
- *L'autre par la vallée du Rhône, qui libère Toulon le 23/08, Avignon le 25/08, Marseille le 28/08 puis Montélimar le 30/08, Valence le 01/09 et Lyon le 02/09.*

En général, la résistance de l'occupant de 40-44 n'est pas très importante, les allemands évacuent en général le gros de leurs effectif et matériels avant l'arrivée des troupes alliées françaises et américaines et se replient en direction de l'Alsace et de l'Allemagne.

*Après la libération de Lyon le 02/09, les troupes françaises entrent en Saône-et-Loire et libèrent facilement la ville et Préfecture de Mâcon le 04/09, avec le concours des résistants des maquis locaux de l'Armée Secrète (AS) et des Francs-Tireurs Partisans (FTP) regroupés désormais sous l'appellation des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). C'est le gros contingent du Maquis de Cluny qui participe ainsi à la **libération de Mâcon dès le Lundi 4 Septembre 1944.***
Les troupes françaises continuent leur progression par la vallée de la Saône et libèrent Tournus le même jour du 4/09 avec l'aide des Maquis de Brancion, Chardonnay et Royer.

***Chalon-sur-Saône est à son tour libérée dès le lendemain Mardi 5 Septembre 1944** avec le concours des Maquis de Saint-Gengoux-le-National . La ville de Dijon est atteinte et se libère le 11 Septembre 1944 à son tour.*

Le lendemain, Mardi 12 Septembre 1944, les troupes de la 1ière armée française du Général de LATTRE de TASSIGNY débarquées depuis moins d'un mois le 15 Août 1944 en Provence, font la jonction avec celles de la 3ième armée américaine, confiée par le Général BRADLEY, au Général PATTON et débarquées depuis plus de 3 mois, le 6 Juin 1944 en Normandie.
Les troupes américaines de PATTON ont déjà passée presque 2 mois à combattre férocement en Normandie mais suite à la suite de la percée d'Avranches effectuée entre le 25 et le 30 Juillet, elles libèrent une grande partie de la Bretagne en moins de une semaine (Rennes le 04/08, Vannes le 06/08) avant de descendre sur la vallée de la Loire pour libérer Nantes le 10/08, Angers le 12/08, Orléans le 16/08 puis Chartres le 18/08,.
Elles remontent ensuite pour partie vers Paris qui est libérée par la 2ième Division Blindée Française du Général LECLERC le 25/08 (intégrée au sein de l'armée américaine du général PATTON).
Les 2 contingents venus de Normandie et de Provence vont désormais se diriger vers la l'Allemagne en affrontant une grande partie des anciennes troupes d'occupation allemandes repliées sur la Lorraine et l'Alsace. Il font également la jonction avec la troupe américaine débarquée en Provence est qui a progressée par la route Napoléon le long des frontières italienne et suisse et qui ont libéré Grenoble le 25/08, et Besançon le 07/09.
La bataille pour la libération totale de la France sera alors plus longue puisque Nancy sera libérée le 19/09, mais Mulhouse ne tombera que le 21/11, Metz le 22/11, et Strasbourg le 23/11.

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

Lorsque l'on regarde le temps écoulé entre la date du débarquement allié en Normandie (06 juin 1944) et la signature de la capitulation de l'Allemagne (8 mai 1945), la libération de la France peut se décomposer en trois phases :

- *les débarquements en Normandie et en Provence et leur exploitation rapide du 6 juin 1944 au 15 septembre 1944 avec une résistance initiale forte d'un à 2 mois en Normandie, puis une relative faible résistance des troupes minoritaires en nombre restées en arrière pour protéger le repli de la majorité des autres repartant vers l'Allemagne en masse.*
- *la bataille pour la libération de l'est de la France du 15 septembre 1944 au 19 mars 1945 contre une bonne partie des troupes allemandes d'occupation de la France qui s'étaient repliées en masse de toute la France occupée à l'est et au sud le long de la frontière allemande durant l'été 1944 et protégées par la minorité des troupes allemande restées sur place pour résister à l'avancée rapide des troupes alliées débarquées en Normandie et Provence*
- *la réduction définitive des poches résiduelles de résistance allemande en France et essentiellement sur la cote atlantiques et ce, jusqu'au 8 mai 1945 date de la capitulation de toutes les forces combattantes allemandes.*

En cela, un fois les troupes françaises et américaines débarquées le 18 août 1944 en Provence, et remontées en moins de 20 jours, jusqu'aux portes du département le 3 septembre 1944 après avoir libéré la vile de Lyon la veille, la libération de la Saône-et-Loire ne durera que quelques jours supplémentaires de plus :

- *L'arrondissement de **MÂCON** et de **LOUHANS** est officiellement libéré le 11 Septembre 1944*
- *L'arrondissement de **CHAROLLES** et **AUTUN** est officiellement libéré le 16 Septembre 1944 (à l'exception de la ville de Sanvignes)*
- *L'arrondissement de **CHALON-SUR-SAÔNE** est officiellement libéré au 18 Septembre 1944 (avec la ville de Sanvignes)*

Cependant il ne faut pas oublier que dès le 6 Juin 1944, tous les groupes de maquis constitués en France entre mi 1943 et mi 1944 par d'une part, les services secrets extérieurs infiltrés en France occupée par la France Libre du Général de Gaulle installé à Londres, et d'autre part, les services secrets alliés anglo-américains du SOE, tous ces groupes sont sortis de la clandestinité pour harceler durant près de 2 mois entre le 6 Juin et le 15 Août les troupes d'occupation allemandes.

La carte ci-dessous dresse une image quasi exhaustive de toutes les actions menées en Saône-et-Loire par les maquis départementaux pendant cette période, alimentés par des parachutages anglais coordonnés entre la S&L et Londres par les agents infiltrés, leur opérateurs radio et les responsables locaux chargés d'organisé leur réception, cachette et distribution. Ces parachutages seront multipliés en nombre par 10 ou 20 sur toutes les régions de France entre Juin et Aout 1944 pour permettre d'armer l'afflux de combattants volontaires qui rejoignent aussi en masse à cette date les maquis constitués et qui passent progressivement au combat frontal avec les armées d'occupation allemande.

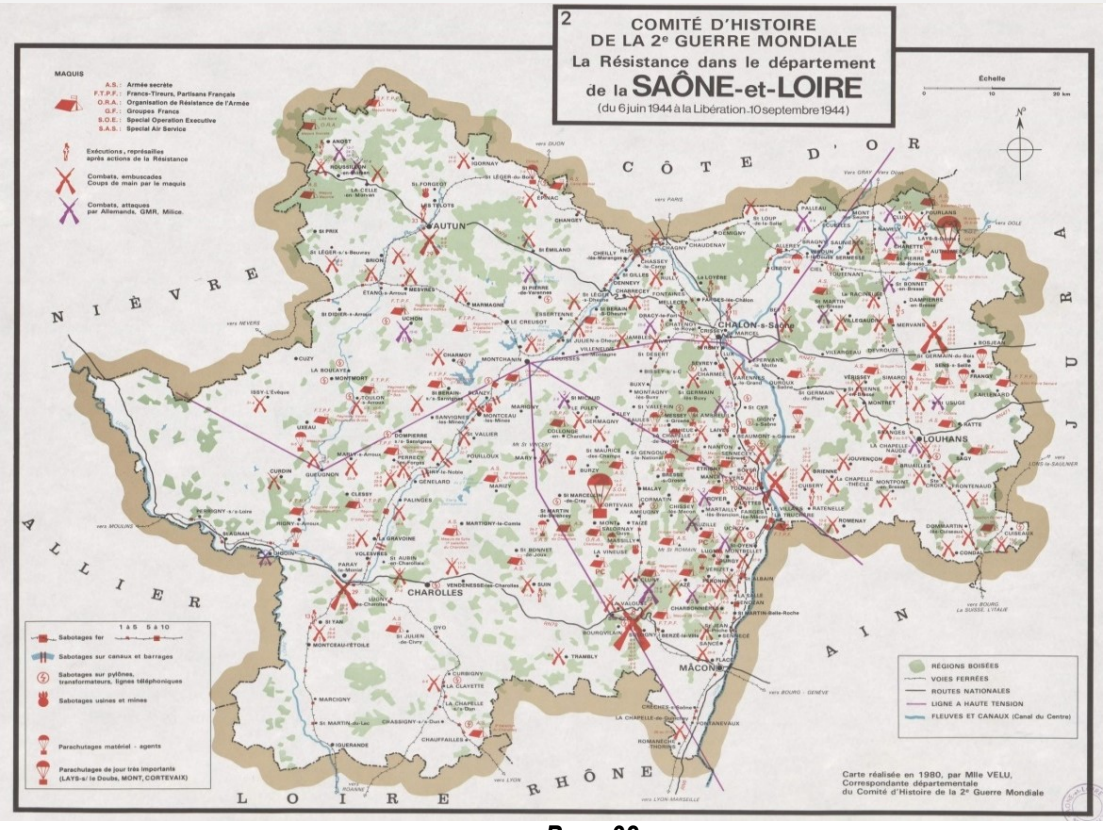

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

La cartographie des maquis préexistants en Saône-et-Loire donnée ci-dessous, montre que les groupes constitués avant le débarquement en Normandie des troupes allées le 6 juin 1944 étaient très nombreux.

En vert figurent les groupes affiliés sous le vocable (AS) pour « Armée Secrète » et fédérés en 1943 par Jean MOULIN à partir de divers mouvement éparses crées individuellement entre 1940 et 1942. Ces mouvements étaient coordonnés avec Londres par des agents secrets infiltrés anglais du SOE du gouvernement britannique de W.CHURCHILL, ou par ceux français de la France Libre du gouvernement français en exil du Général Charles de GAULLE.

En rouge figurent les groupes affiliés sous le vocable (FTP) pour « Francs Tireurs Partisans » et fédérés au combat contre les occupants allemands par le Parti Communiste Français après l'attaque par l'Allemagne de l'URSS en Juin 1941.

En grisé figurent les groupes de maquis constitué avant 1944 mais qui ont été attaqué et démantelé par l'armée Allemande avant l'année 1944 (Maquis de Beaubery, Groupe d'Azé et de Cruzille du Maquis de Cluny, Maquis Lucien SMPAIX autour de Bourbon-Lancy).

Tous ses groupes constitués en Saône-et-Loire maillaient complétement le territoire de la Saône-et-Loire pourtant divisé en 2 par le ligne de démarcation sur une diagonale CHALON – PARAY (en pointillés tirets noirs).

Tous ces groupes armés progressivement et sommairement par la Royal Air Force effectuant des parachutages de nuit entre 1943 et 1944 avant le débarquement allié, puis beaucoup plus puissamment entre Juin et Septembre 1944 après que les armées alliées aient pu débarquer en Normandie et en Provence sur le sol français pour combattre l'armée allemande d'occupation , on énormément contribuer à la rapide libération du territoire de la Saône-et-Loire en particulier et de la France en général en moins de 12 mois entre le 06 juin 44 et le 8 Mai 45.

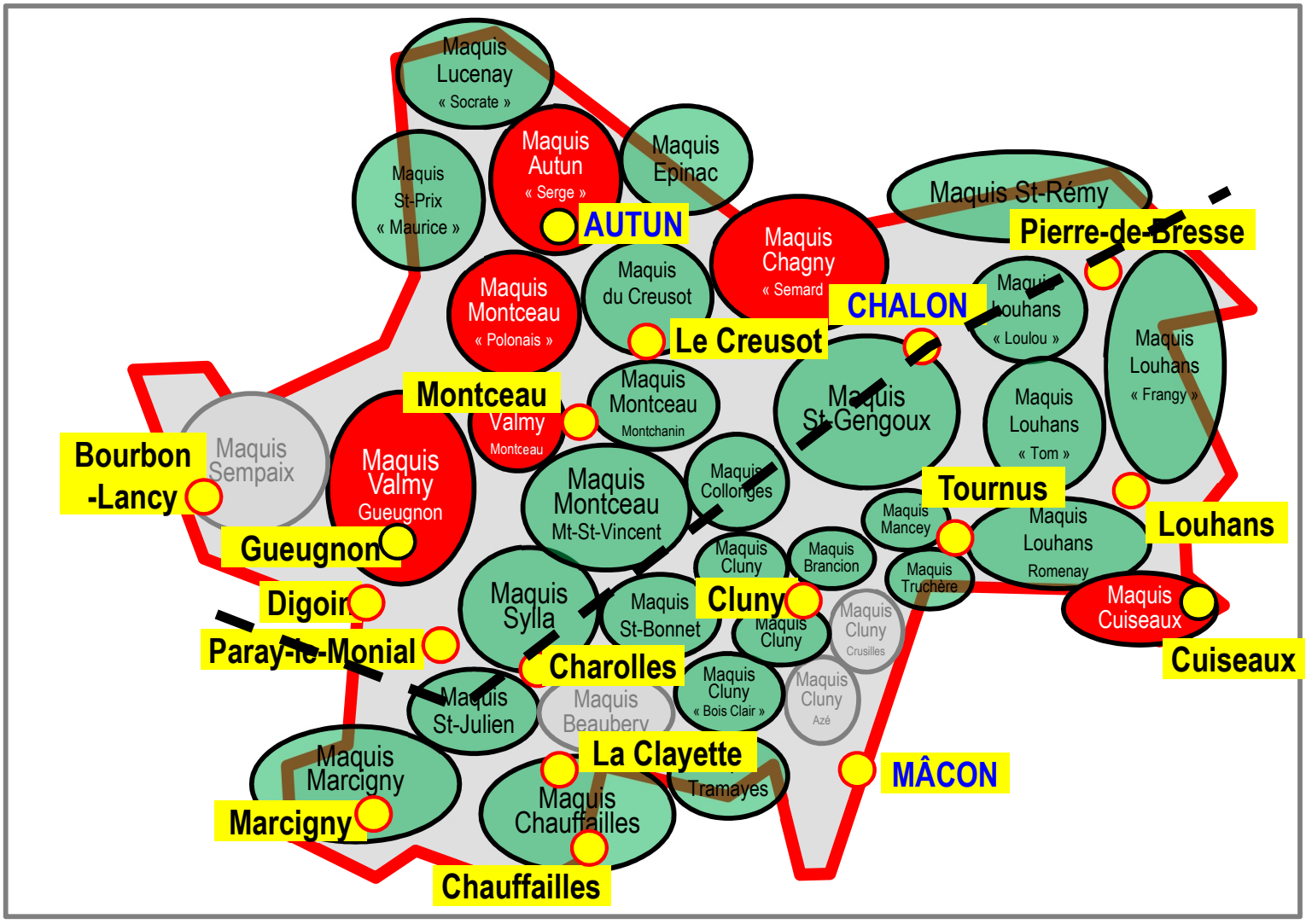

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

Dès la libération de la ville de Lyon par les troupes françaises le 2 septembre 1944, leur arrivée annoncée en Saône-et-Loire par le Nord imminente, les maquis locaux du département se mobilisent pour harceler les troupes allemandes d'occupation, qu'elles restent en position, ou qu'elles aient commencé à se mettre en mouvement pour un repli sur l'Allemagne.

Le maquis de St-Julien-de-Civry, aidé par quelques soldats américains et canadiens parachutés (opération JEDBURGH) et les agents britanniques infiltrés en Charolais et Clunisois depuis plusieurs années, passent à l'attaque du terrain d'aviation de Saint-Yan qu'ils libèrent sans grosse résistance ou réels combats dès le 2 sept 44. Puis la ville de Paray-le-Monial est libérée dans les mêmes conditions dès le 3 sept et Charolles dès le 04 Sept

Le même jour en Bresse Bourguignonne, les Maquis locaux bressans profitent de la présence de troupes américaines remontées de Provence depuis le 15/08 par Digne et Grenoble et déjà arrivées aux portes de l'Ain, pour commencer de libérer le Nord-Est du département par la Bresse (Montret puis Montpont sont libérés le 03/09 la veille de la libération de Bourg-en-Bresse le 04/09).

Les maquis de l'Autunois passe à l'action aussi et libèrent St-Léger-sous-Beuvray après de durs combats dès le 03/09.

Les troupes Françaises débarquées en Provence remontées par la Vallée du Rhône via Avignon, Montélimar et Lyon, sont au Sud de la Saône-et-Loire dès le 4/09 pour libérer la Chapelle-de-Guinchay, MACON Tournus et Cluny sans grosse résistance. Par contre le même jour de gros combats ont lieu à Sennecy-le-Grand entre Mâcon et Tournus ou des troupes Britanniques d'assaut débarquées en Normandie et les FFI d la 105ième Cie de Corlay d'André JAROT du Maquis de St-Gengoux essuient de grosses pertes en combat mais sans communes mesures à celles infligées à l'ennemi.

Idem le lendemain à Chatenoy-le-Royal devant Chalon-sur-Saône pour le Maquis de St-Gengoux qui combattent intensément les Allemands pour la libération de Chalon-sur-Saône. Cependant le même jour du 05/09, les troupes de l'Armée Françaises remontent encore le long de la Saône et ainsi sont encore libérés sans combats, St-Marcel, St-Rémy, Champforgueil sur la rive droite et St-Germain-du-Plain,

La Bresse 71 est libérée entièrement le 06/09 et l'armée américaine de Provence file vers Besançon qu'elle libère le 09/09.

La vallée de la Saône entre Mâcon et Chagny est également libérée le 06/09 par l'armée Française de Provence qui part vers Dijon qu'elle libère le 12/09 puis rejoint l'armée américaine de Normandie (Patton) et se dirige vers l'Allemagne.

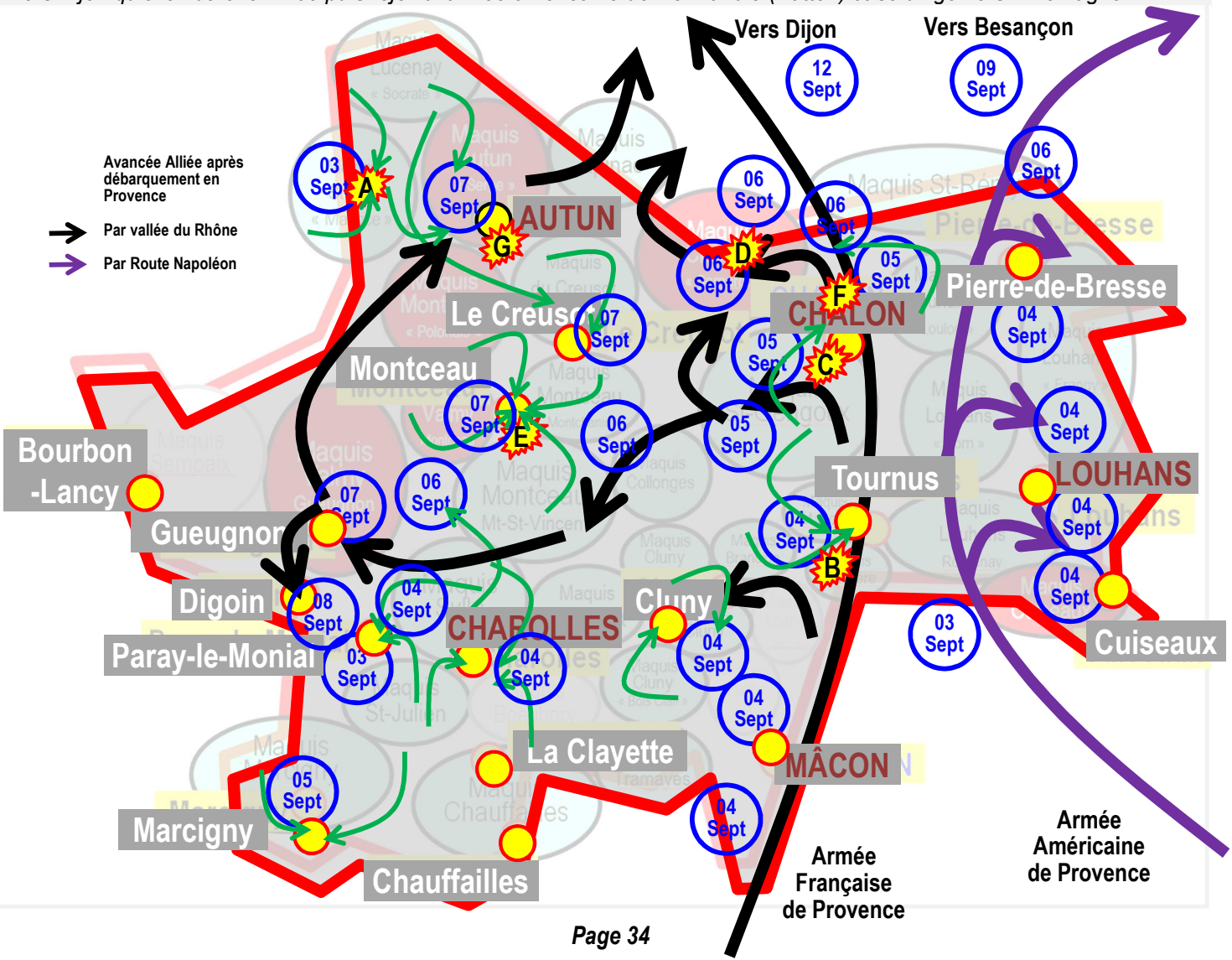

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

Après avoir remontée la vallée de la Saône, une partie de l'armée française du général de Lattre de Tassigny redescendra via Buxy vers le bassin minier de Montceau et sidérurgique du Creusot.
Si la plupart des avancées de ces armées professionnelles de libération soutenues par l'armée secrète et les francs-tireurs sortis de l'ombre pour constituer la Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), se sont déroulées sans gros combats et on permis une libération rapide du département. Néanmoins, plusieurs batailles plus denses et meurtrières eurent lieu durant ces 10 jours de libération :

- ***Repère A** : le 3 sept pour la libération de **Saint-Léger-sous-Beuvray** par les FFI du Maquis « Louis » local en Autunois.*

- ***Repère B** : le 4 sept pour la libération de **Senecey-le-Grand** par des Troupes Britanniques SAS commandées par Guy de COMBAUD - débarquées en Normandie et parties en avant-garde -, accompagnées des FFI de la 105iè Compagnie de CORLAY d'André JARROT du Maquis de St-Gengoux*

- ***Repère C** : le 5 sept pour la libération de **Châtenoy-le-Royal** avec les mêmes troupes engagées qu'a Senecey-le-Grand et pour la libération de **Chalon-sur-Saône** avec les troupes régulières françaises de la 1iè Armée - et notamment le 2iè Zouaves – qui rejoignent les bataillons FFI locaux de St-Gengoux et de la Bresse pour livrer batailles aux Allemands.*

- ***Repère D** : le 6 sept pour la libération de **St-Loup-de-la-Salle et Chagny** par les troupes régulières françaises de la 1iè Armée et les bataillons FFI locaux.*

- ***Repère E** : le 7 sept pour la libération de **Palinges**, **Montceau-les-Mines et St-Vallier** par les bataillons FFI du Charolais et notamment le Maquis de Sylla, St-Julien et St-Bonnet et les FTP locaux et l'engagement de la bataille de **Sanvignes**.*

- ***Repère F** : le 7 sept pour la libération de **Givry** par les troupes régulières françaises de la 1iè Armée et les bataillons FFI locaux.*

- ***Repère G** : le 7 sept pour la libération d'**Autun** par les Troupes Régulières Françaises de la 1iè Armée (2iè Dragons), les Groupes FTP de Montceau, Le Creusot et Gueugnon, les FFI du Groupe POMMIES*

*Au final, les combats sporadiques continueront un peu partout jusqu'à la réédition des derniers éléments retranchées allemands pour finalement aboutir à une libération officielle de d'arrondissement de **MÂCON** et de **LOUHANS** a la date du 11 Septembre 1944, celui de **CHAROLLES** et **AUTUN** à celle du 16 Septembre 1944 (à l'exception de la ville de Sanvignes) et enfin celui de **CHALON-SUR-SAÔNE** à la date du 18 Septembre 1944 (avec la ville de Sanvignes).*

- RESISTANCE DANS LE DEPARTEMENT DE SAONE & LOIRE (MAQUIS) -

-:-

ETAT NOMINATIF DES DIFFERENTS CHEFS DEPARTEMENTAUX - (A.S. - F.T.P.F. - F.F.I. - O.R.A.)

I°/ - A.S. - F.F.I. - O.R.A.

- ~~Colonel ALAIN~~ : ~~Chef Départemental F.F.I.~~
- Commandant De BELLECOMBE (tué) : Chef Départemental O.R.A.
- Commandant BERTHEAUD (dit BERT) : Inspecteur Départemental de l'A.S.
- Commandant BOULLAY (dit ROBERT) : Chef d'Etat-Major F.F.I.
- Commandant De la FERTE (dit FERRAND) : Chef Départemental de l'A.S.
- Commandant PAGENEL Maurice : Chef Départemental de l'A.S. jusqu'au 29-I-1944
- Commandant ROCHAT Claude (dit GUILLAUME) : Commissaire aux Effectifs de l'A.S.

2°/ - F.T.P.F.

- Commandant BOUSSIN (dit CHARLOT) : Commandant du Régiment de VALMY et responsable F.T.P.F.
- Commandant BOUTET Adrien (dit LUCIAN) : Commissaire aux Effectifs F.T.P.F.
- Lt-Colonel RITOUX (dit le Don) : Chef Militaire F.T.P.F. Zône Sud
- Lt-Colonel VITRIER (dit HENRI) : Chef Militaire F.T.P.F. Zône Nord.

3°/ - B.C.R.A.

- Lt-Colonel JARROT (dit GOUJON) : Délégué Militaire du B.C.R.A.

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

ORDRE de BATAILLE des FORCES FRANCAISES LIBRES de SAÔNE-et-LOIRE en 44

N° sur la carte.	IDENTIFICATION des Unités.	Origine	COMMANDEMENT	EMPRISE TERRITORIALE Zônes de combat	Date à partir de laquelle la qualité d'unité combattante peut être reconnue.	Date à partir de laquelle cesse la qualité d'unité combat.	EFFECTIF REALISE à la date de reconnaissance comme unité combattante	EFFECTIF REALISE à la date à laquelle cesse la qualité d'unité combattante.	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Maquis " SOCRATE " Pris Nièvre	A.S.	Sous Commandement Départemental de la Nièvre. Chef: LEYTON Georges, dit " SOCRATE ", tué le 10.8.44 Ensuite Capitaine PIELLA René dit " Dédé ".	ANOST - LUCENAY l'EVEQUE (Nord d'AUTUN pour la Saône & Loire.	5.5.1944	II.9.1944	72	240	Pour date de début comme unité combattante et effectifs exacts voir Ordre de Bataille de la Nièvre.
2	Maquis " MAURICE " (faisait partie ensuite du Bton des FFI de l'Autunois).	A.S.	Capit. LEBERGER Maurice	St PRIX - St LEGER sous BEUVRAY - La Grande VERRIERE	Début 1944	II.9.1944	25	I70	
2 bis	Maquis " SERGE "	F.T.P.F	Capit. DROUIN Gérard dit " SERGE "	Secteur d'AUTUN	6.6.1944	II.9.1944	180	470 environ	Etait sous le commandement FFI de la Nièvre. Pour date de début en tant qu'unité combattante et effectifs exacts voir Ordre de Bataille de la Nièvre.
3	Maquis d'EPINAC	A.S.	Lieutenant CHATILLON	Secteur d'EPINAC-les MINES	Sept. I943	II.9.1944	58	205	
4	Régt. Valmy 9° Bataillon Polonais (dans l'Autunois)	Polonais	Commandant BARGIEL MIECSZSLAW - dit " Roger "	UCHON - MESVRES - BROYE - La CHAPELLE sous UCHON	6.6.1944 Gp. polnau Haute Saône mais pas en mars 44 mais la période d'entra de ce maquis part du 6.6.44.	I0.9.1944	environ 30	420	Presque tous les Chefs de cette formation sont retournés en Pologne.
5	Régiment VALMY - 5° Bton (Quatre Compagnies) I° Cie: Maquis de la FAYE dit Maquis "Lucien" 2° Cie: Maquis de CLESSY 3° Cie: Maquis des BRULES 4° Cie: Maquis de RIGNY S/ ARROUX.	F.T.P.F	Commandant MARC I° Cie: Lt. GODARD dit " Christian" fusillé le 26.8.44 - puis Lieut. CABARETIER Lucien. 2° Cie: Lieut. GEORGES 3° Cie: Lieut. VINCENT Louis 4° Cie: Lieut. DALLA Michel	Secteur GUEUGNON I° Cie : à MARLY S/ ARROUS. 2° Cie : à CLESSY 3° Cie : à UXEAU 4° Cie : à RIGNY S/ ARROUX.	Début Juin 1944	I0.9.1944	70	environ 600	Commandant le Régiment : Cdt BOUSSIN dit " CHARLOT "
6	Régiment VALMY - 6° Bton (quatre Compagnies) - Cie MORIN - Cie JOSEPH - Cie BOB - Cie SIMON	F.T.P.F	Commandant DESSOLIN 6 dit " PIETRO " - Cdt Cie ZUDDAS (MORIN) - Cdt de Cie RONDOT - Cdt de Cie X - Cdt de Cie X	Secteur MONTCEAU-les-MINES - St BERAIN-sous-SANVIGNES - PERRECY-les-FORGES - N/O de TOULON S/ ARROUX puis à la ROCHE MILLAY - Ouest de MONTCENIS Sud de MARMAGNE	Début Juin 1944 6.6.44?	I0.9.1944	60	environ 600	
7	Détachement CLEMENCEAU Maquis de la FLOTTE	F.T.P.F	BOUCHARD Léon, Chef Militaire (Mort en déportation) Liquidateur de la formation GONZALEZ Grégoire.	MONTCEAU-les-MINES	6.6.1944	I0.9.1944	I4	39	
8	2° Bton du Charollais 6 Compagnies 2 Corps Franc { ANTOINE / ROBERT	A.S.	Cdt le Bataillon: Capit. MERCIER Paul, dit "Benoit" Adjoint: Capit. GRIVEAUD Georges, dit " François " Cdt I° Cie: Cne DOURILLE Edmond Cdt 2° Cie: Cne DUBOIS Albert Cdt 3° Cie: Lt.TRONCY Henri Cdt 4° Cie: Lt. DIDIER Raymond Cdt 5° Cie: Lt.VERNIAU Jean Cdt 6° Cie: Cne MATTEI Pierre Cdt C.F. ANTOINE : S/Lt. VAIRON Antoine Cdt C.F. ROBERT: S/Lt. JEANDET J.M.	Secteur de MONTCEAU-les-MINES MONT St VINCENT LE ROUSSET - La GUICHE - MARIZY POUILLOUX - St VALLIER.	I.6.1944	9.9.1944	I20	I.300	La 3° Cie s'appele également - Groupe "EDOUARD"
9	Maquis de SYLLA ou I° Bton du Charollais Trois Compagnies. + Cdt Michel Canadien parachuté ?	A.S.	Commandant la formation : - Capitaine DESPREZ - Capitaine LEVY Gaston Adjoint: Capit. LAMIRAL Cdt de Cie : Lt. ERBE Charles Cdt de Cie : Lt. BARRAUD André Cdt de Cie : Lt. GIL Marcel	Secteur de CHAROLLES St JULIEN de CIVRY PALINGES MARTIGNY-les-COMTE	6.6.1944	9.9.1944	49	550	Il y avait à ce maquis le Capitaine MICHEL, Officier canadien parachuté.
10	Maquis de MARCIGNY A formé ensuite la 3° Cie du 3° Bton du Charollais.	A.S.	Lieutenant BUSSERON Célestin dit " François "	MARCIGNY SEMUR-en-BRIONNAIS BOURG-le-COMTE	Avril 44	5.9.1944	85	I50 ou 250?	A été rattaché au 3° Bton du Charollais. ou maquis de Charollais

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

ORDRE de BATAILLE des FORCES FRANCAISES LIBRES de SAÔNE-et-LOIRE en 44

N° sur la carte.	IDENTIFICATION des Unités.	Origine	COMMANDEMENT	EMPRISE TERRITORIALE Zônes de combat	Date à partir de laquelle la qualité d'unité combattante peut être recon-	Date à partir de laquelle cesse la qualité d'unité combat.	EFFECTIF REALISE à la date de reconnaissance comme unité combattante	à la date à laquelle cesse la qualité d'unité combattante	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	Maquis de St JULIEN de CIVRY	A.S.	Adjudant-Chef SAGE	St JULIEN de CIVRY (Sud de CHAROLLES) DYO St GERMAIN-en-BRIONNAIS	8.6.1944	8.9.1944	23	38	A été rattaché ensuite au maqui de SYLLA.
12	Maquis de BEAUBERY	A.S.	- Lt. GIREAUD dit "JULES" - Lt. MEYER Paul dit "ROBIN" Arrêté le 13.11.1943, fusillé le 1-2-1944.	BEAUBERY - OZOLLES - MONTMELARD - VERCSVRES - P.C. " Le Vergnapin " près des Créteaux à l'orée du Bois d'ARTHUS.	I.7.43	I4.II.I943	34	I9	Dissous Nov. 43 suite d'attaque allemandes et n breuses pertes. Passe Maquis de CHAUFFAILLES. L qualques survivants restent dans les bois a environs de BEA BERY.
13	Maquis de CHAUFFAILLES formé avec les restes du maquis de BEAUBERY et le maquis de CRUZILLE.	A.S.	Capitaine GIREAUD dit " JULES "	CHAUFFAILLES LA CLAYETTE	28.2.I944	3I.7.I944	38	8I	Ce maquis passe 3° Bton du Charollais le 1-8-
14	3° Bataillon du Charollais Quatre Compagnies.	A.S.	Cdt THOMAS- dit " COLIN " I° Cie : Cne MONTY dit " SPADA " 2° Cie : Cne JEANNERET - dit " ROLLAND" 3° Cie : Cne BRISSERON 4° Cie : Cne CHARLET	MONT PINAY - PROPRIERES- AZOLETTE CHAUFFAILLES avec débordement sur le département du Rhône.	I.8.I944	6.9.I944 ou 5.9.44 ?	8I	502	
I5	Maquis de TRAMAYES	A.S.	Cdt du Maquis: PIERRECLAUD	Secteur de TRAMAYES	6.6.I944	5.9.I944 ou 6.9.44 ?	29	74	n'a pas eu une ha pour arrêté ce maquis.
I6	Régiment de CLUNY	A.S.	Fondateur du maquis : - Jean RENAUD (disparu) - Cdt de la FERTE dit FERRAND. - Cdt BAZOT Laurent - M. MOREAU Antoine - dit " TATARRE "	Arrondissement de CLUNY.	Début 44	6.9.I944 ou 5.9.1944 ?	350 ou 850 ?	I.700	A formé le 4° Bton de Choc
I6 Bis	Maquis de CLUNY	F.T.P.F.	- Capitaine NOGENT - Lieutenant PISSELOUP - S/Lt. DELORME - dit ARMOUETTE	Région CLUNY Sud Bois Clair	Fin Juin 1944	6.9.I944 ou 5.9.44	70	I50	
I7	Groupe CHERBOURG	O.R.A.	S/Lieut. PIERRU Raoul ou Raoul Pierre ?	Secteur SALORNAY S/ GUYE (Nord de CLUNY) CORMATIN	6.6.I944	9.9.I944 ou 8.9.44	23	6I	
I8	Maquis de COLLONGES-en-CHAROLLAIS et de Le PULEY	F.T.P.F	Lt-Colonel RITOUX - dit " Le Don " Cdt du Maquis de Le PULEY. Cne HYVERNAT Claude- dit " Chatillon "	COLLONGES-en-CHAROLLAIS GENOUILLY LE PULEY	Début 1944	7.9.I944	25	680 environ	
I9	Bataillon de St GENGOUX-le-NATIONAL I Etat-Major et C.H.R. 6 Compagnies.	A.S.	Fondateur du Maquis : Capitaine DRILLIEN Pierre Cdt le Bton : Cne JEANTET C.H.R. (Cne ALBRECH Jean (Lt. PETEUIL Jean I° Cie: (Lt.POITEVIN Georges (S/Lt. REBILLARD Gaston 2° Cie: (Lt; LAURENT Georges (Lt. ROUX Félix 3° Cie: (Lt. LEBAUD René (Lt. GENTIEN Louis 4° Cie: (Lt. MAUSARD dit EUDE 5° Cie: (Cne CURNIER Louis (Lt. CARTON Fernand I05° Compagnie de CORLAY : - Capitaine LEDUC - Lieutenant PARADON	St GENGOUX-le-NATIONAL GIVRY St LOUP de VARENNES SENNECEY-le-GRAND SIGNY le CHATEL CULLES - MARCILLY	I.7.I943	I0.9.I944	I30	I.270	La I05° Cie s' apellait Maquis de CORLAY. En Mars 1944 un P.C. était instal lé à GENOUILLY un autre à le PULE
20	Secteur n° I Zône Nord du Département Groupe Pierre SEMARD Groupe AIROLDY	F.T.P.F	- SACCARD Léon - PETIOT Marcel - DURAGNON Jean	Secteur de CHAGNY St LEGER S/DHEUNE St LOUP de la SALLE	Sept. 43	II.9.I944	34	57	En Juillet 1944 rattaché au Secteur de la Côte d'Or à BEAUNE Capitaine VIVANT.
2I	Bataillon de St REMY (Louhannais) 3 Compagnies	A.S.	Commandant la formation : - Cne FLAMAND dit "Marius" Adjoint:- Cne FERRY Henri Commandants de Compagnies : - Lt. GUILLEMARD - Lt. DELIRY - Lt. CURY	St REMY St BONNET en BRESSE VERDUN S/le/DOUBS	2.3.I944	II.9.I944	35	460	
2I Bis	District de LOUHANS Compagnie " LOULOU "	A.S.	Commandant le district : - VINCENT dit " VIC " Commandant de Compagnie : - Lt. CHARVOT Louis dit " Loulou " Adjoint: Lt. CURTHELEY Charles Etait à ce maquis le Général	Secteur de VERDUN S/le DOUBS St MARTIN en BRESSE St BONNET en BRESSE FRONTENARD	6.6.I944	II.9.I944	15	II0	Tout le district de LOUHANS, maquis de l'A.S. était sous commandement de M. VINCENT dit " VIC "

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

ORDRE de BATAILLE des FORCES FRANCAISES LIBRES de SAÔNE-et-LOIRE en 44

N° sur la carte.	IDENTIFICATION des Unités.	Origine	COMMANDEMENT	EMPRISE TERRITORIALE Zônes de combat	Date à partir de laquelle la qualité d'unité combattante peut être reconnue.	Date à partir de laquelle cesse la qualité d'unité combat.	EFFECTIF REALISE à la date de reconnaissance comme unité combattante	EFFECTIF REALISE à la date à laquelle cesse la qualité d'unité combattante.	OBSERVATIONS
I	2	3	4	5	6	7	8	9	IO
22	District de LOUHANS I° E.M. 2°- Groupe Franc HENRY 3°- Compagnie TEDDY 4°- Compagnie RENE 5°- Compagnie FRANCIS 6°- Compagnie HERWEY 7° - Peloton de protection 8°- Compagnie LANGLOIS 9° - Compagnie MAURY IO°- Peloton ROBERT	A.S.	Commandant du district : - VINCENT- dit " VIC " I° - Capit. GIGUET Maurice 2° - HENRY André 3° - Lt. DELRY Henri 4° - ROCHET Robert 5° - GUIPET André 6° - VICHOT Roger 7° - NAU Joseph 8° - Lt. BRESSON Georges 9° - Lt. LAVALLEE Arthur dit " MAURY " IO°- Cne GOY dit "ROBERT"	Tout le secteur du Louhannais.	6.6.44	IO.9.44	I20	3/0	
23	Maquis du Louhannais Groupe " TOM "	A.S. (Garde et G.M.R.)	Capitaine GOUE Raymond dit " TOM "	Région de LOUHANS - LA VERNOTTE (près MONTRET) - GAUDILLERE (près SIMARD)	9.6.44	IO.9.44	93	I20	Ce maquis a été en liaison constante avec E.M. du Louhannais (VINCENT et Cne GIGUET) -
24	District de LOUHANS I° - Groupe VIC - dit Groupe de FRANGY) 2° - Groupe de sabotage RENAUD	M.U.R. A.S.	S/Commandement de VINCENT dit " VIC " - Lieutenant DANDELOT - Chef de Groupe PICARD	I°- FRANGY - TERRANS MERVAUX - CUISEAUX 2°- Tout le secteur du Louhannais.	9.6.44 I.7.44	IO.9.44 II.9.44	32 55	45 45	
24 bis	Compagnie COLETTE	F.P.I.	Sous Commandement de : VINCENT - dit " VIC " Commandant de Compagnie : Lt. COLIN Albert - dit " COLETTE "	LE FAY - RATTE BRUAILLES	6.6.44	IO.9.44	43	II0	
25	Maquis SIDI BRAHIM	F.T.P.F.	Commandant de la formation BOULY Ernest Emile - dit " VINCENT Raphaël "	CUISEAUX - CHAMPAGNAT	Mars 44	II.9.44			Aucun renseignement précis concernant les effectifs n'a pu être obtenu.
26	Maquis de ROMENAY	A.S.	Fondateur du maquis : Cdt BERTHEAUD Vincent - dit " BERT " Cdt : Capitaine ROBERT	ROMENAY - MONTPONT CUISERY	25.I2.43	8.9.44	50	I75	
27	Maquis de la TRUCHERE	FTPF	M. FOLCHER	LA TRUCHERE	Déc. 43	7.9.44	9	I4	
27 Bis	Cie de Choc de CHARDONNAY dit Compagnie " ANTOINE "	A.S.	Capitaine FERRY Jules - dit " ANTOINE " S/Lt. MAYEUR Georges - dit " JOJO "	CHARDONNAY PLOTTES	Sept.43	6.9.44	I4	55	
28	Compagnie de ROYER	A.S.	Lieutenant MONDANGE - dit " JEANNOT "	ROYER - TOURNUS MANCEY	Fév. 44	7.9.44	I8	94	
29	F.T.P.F. Zône Nord Maquis de BRANCION LA MADELEINE MANCEY	FTPF	Plusieurs maquis sous les ordres du Lt. Colonel VITRIER Henri. Chefs de maquis : - Lt. GENIN Georges - Lt. ROSSI Jules - VAUCLAIN André dit "JACK"	MARTAILLY LA MADELEINE CORMATIN CHAMPAGNY	Mars Avril 1944	7.9.44	40	300 environ	
30	P.C. Chef Départemental de l'A.S. - dit Maquis de CRUZILLE.	A.S.	Commissaire aux effectifs de l'A.S. Cdt. ROCHAT Claude - dit " GUILLAUME "	CRUZILLE LUGNY LA SALLE	Nov. 42	7.9.44	25	350	
31	Groupe GERARD	A.S.	Capitaine GENEVES Maurice dit " GERARD ", tué le 24 Août 1944. Lieut. VITTE Marcel	IGE BERZE-la-VILLE VERZE	6.6.44	6.9.44	I45	I70	
32	Camp des SANS CULOTTES	FTPF	Cdt PERRIN Charles - dit " VAUBAN " Lt. MARTIN Jean - dit " BARBIER "	IGE BERZE-la-VILLE SERRIERES BOURGVILLAIN	Mars 43	30.8.43	I5	46	Ce groupe a été dissous le 30.8.43 Attaqué par les Allemands ce groupe a été anéanti (fusillés déportés). Les éléments disponibles se sont répartis dans dautres maquis.
33	Camp Lucien SEMPAIX	FTPF	DURAND Marcel	BOURBON-LANCY	Mai I943	Dissous fin 1943	I2	25	Dissous par suite d'attaques par les Allemands et la Milice.

La Libération de la Saône-et-Loire en Septembre 1944 (P.BOUILLON)

ORDRE de BATAILLE des FORCES FRANCAISES LIBRES de SAÔNE-et-LOIRE en 44

N° sur la carte.	IDENTIFICATION des Unités.	Origine	COMMANDEMENT	EMPRISE TERRITORIALE Zônes de combat	Date à partir de laquelle la qualité d'unité combattante peut être reconnue.	Date à partir de laquelle cesse la qualité d'unité combat.	EFFECTIF REALISE à la date de reconnaissance comme unité combattante	EFFECTIF REALISE à la date à laquelle cesse la qualité d'unité combattante.	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
34	Maquis du LOURDON Secteur de CHAGNY	A.S.	Lieut. GABARETIER Edmond dit " CAMUSET Emile "	Secteur de CHAGNY Pont de BOUZERON	6.6.1944	11.9.1944	10	24	
35	4ème Bton du CHAROLLAIS Cinq compagnies : I°- Cie du Charollais 2° - Cie de MATOUR 3° - Cie de la CLAYETTE 4° - Cie de St IGNY de VERS 5° - Cie de BEAUBERY	A.S.	Cdt ZIEGEL dit " CLAUDE " Cdt le Bataillon I° - Capitaine NAULIN 2§ - Lieut. J. du SORDET 3° - Lieut. MISBACH 4° - Cdt. J. du SORDET 5° - Adjt-Chef DUMONT puis à partir du I5.7.44 - Lt. BLAVIER	Sud Route MACON CHAROLLES sauf CHAUFFAILLES	Novembre 1943	7.9.1944	120	700	
36	Maquis de St BONNET de JOUX	A.S.	Lieut. FLECHARD René Cdt le Maquis Adjoint : Lt. PAUTY Julien	St BONNET de JOUX MORNAY LA GUICHE	6.6.1944	8.9.1944	80	220	A la libération, un tiers environ de cet effectif a rejoint le 4° Bton du CHAROLLAIS qui a formé le 4° Bton de Choc.
Sans N°	Groupement du CREUSOT	A/S.	Cdt d'IVERNOIS René Capitaine BERNARD Lieut. PEUTEUIL Jean	Secteur du CREUSOT	Fin 1942 1-12-1942	Mars 1944 20-3-44	45	150	Ce groupement, quoique n'étant pas constitué en maquis a eu une très grande activité. 30 tués ou fusillés au cours de la lutte contre l'occupant. 7I déportés dont 41 non rentrés. Après les nombreuses arrestations de Mars 1944, beaucoup d'éléments de ce groupement ont rejoint le maquis de

MACON, le 11 Mars 1950.

ORDRE de BATAILLE de SAONE & LOIRE (MAQUIS) - ZONES de COMBAT

- Additif - Rectificatif -

N° sur la Carte	Identification des Unités	Origine	Commandement	Emprise territoriale Zones de Combat	Date à partir de laquelle la qualité d'unité combattante peut être reconnue	Date à partir de laquelle cesse la qualité d'unité combattante	Effectif réalisé à la date de reconnaissance comme unité combattante	Effectif réalisé à la date à laquelle cesse la qualité d'unité combattante	Observations
			1° / - ADDITIF						
37	Groupe PERNOT ou Maquis de CORMATIN	A.S.	PERNOT Pierre	Secteur de CORMATIN	Juillet 43	7.9.44	25	70	
38	Camp Jean PIERSON ~~ex maquis de Serge de Villeneuve~~ ex maquis de Glennouilly	F TPF	Chrétien - Vinot Lt Alain dit Hector	~~[illegible]~~ Glennouilly	mai 1943	14-6-44	12	110	A rejoint ~~[illegible]~~ le 15-6-44 un maquis de COLLONGES-en-CHAROLLAIS
	Rattachés au maquis de CRUZILLE								
30	Maquis de St. MARTIN	A.S.		St. MARTIN	Nov. 43	7.9.44			
	Maquis d'AZE	A.S.		AZE	-id-	7.9.44			
39	Corps Franc Mobile de Saône et Loire	1 mois	Lt Vincent dit Prince	région de Montceau les Mines - Genelard	1er Janvier 43	11-9-44	25	60	
			2° / - RECTIFICATIF						
	~~Régiment VALLET 5° Bataillon~~	~~[illegible]~~		au lieu de ~~[illegible]~~					Le Cie STALINGRAD appartenait au Régiment VALLET 5° Bon
	Maquis Serge	F.T.P.F.		au lieu de 6 juin 44 lire 1 Novembre 43					

Les Membres :

Lieut. DRILLIER — Cdt. PERRIN

Le Président de la Commission Départementale FFCI de Saône & Loire :

Cdt. BERTHEAUD :

ASRA - Amicale Scolaire des Rives d'Arconce (Anne-Laure JONDET)

*L'Association de **l'Amicale Scolaire** a élu son Bureau 2023/2024 le Vendredi 13 Octobre 2021 lors de son Assemblée générale :*

- *Président : Anne Laure **JONDET***
- *Vice Président : Elise **PERRIER***
- *Trésorière : Camille **BILLARD***
- *Trésorière adjointe : Dorine **PLURIEL***
- *Secrétaire : Maryline **TRONCY***
- *Secrétaire adjointe : Cécilia **DELAHAIE***
- *Membres actifs : Marilyne **FENEON***
  *Delphine **MATHUS***

***L'Amicale Scolaire des Rives d'Arconce** est une association de parents d'élèves qui organisent des manifestations au cours de l'année. Les bénéfices engendrés permettent de financer les sorties scolaires du RPI, des abonnements pour les classes et les achats du père Noël. Au delà de l'aspect financier, les manifestations sont des moments importants qui permettent aux parents de se rencontrer, de partager des moments conviviaux. Nous remercions les parents qui donnent de leur temps..*
*L'année 2022 a été marquée par l'organisation de **la première KERMESSE de l'histoire du RPI** en collaboration avec l'association de la CASBA. La kermesse a eu lieu le 3 juin 2023 et a connu un réel succès. Toutes les familles du RPI étaient présentes pour applaudir les enfants mais aussi pour partager le repas. Rires et jeux ont rythmés cette belle journée ensoleillée.*

Le RPI compte plusieurs nouvelles familles que nous avons eu le plaisir de rencontrer lors de nos manifestations. Pour nous, bureau et membres d'association, il est motivant et important de pouvoir compter sur les parents pour venir nous aider lors des manifestations et notamment la marche.

*Après, la neige de 2022, la pluie s'est invitée à la **MARCHE DES TARTINES 2023**. 150 marcheurs sont venus parcourir nos chemins et nous avons vendu tout de même 350 parts de lasagnes confectionnées par le traiteur « Les Petits Plats de Thomas ». Neige, pluie, espérons que 2024 devrait être marquée par le retour du soleil !.*
*Nous vous donnons rendez vous le **Dimanche 7 avril 2024** pour la **MARCHE DES TARTINES 2024** !...*

*Les bénéfices des manifestations de cette année ont permis de financer les traditionnels **BEIGNETS DE CARNAVAL**, les **CADEAUX DU PÈRE NOËL** et la **SORTIE AU CROSS DU COLLÈGE** de Charolles pour les élèves de Mr MELINE.*
Pour Noël, les instits ont fait venir un spectacle de ventriloque à Saint Julien, un moment de rigolade pour tous les enfants du RPI.
*Dans le cadre de l'apprentissage du tri des déchets, nous avons financé une **SORTIE AU CENTRE DE TRI ET À LA DÉCHETTERIE DE DIGOIN** pour les élèves du CP au CM2. Ils ont pu ainsi se rendre compte de l'importance du tri et être bien sensibilisé.*
*Enfin, pour clôturer l'année, tous les élèves, de la maternelle au CM2 ont le temps d'une journée fait une **VISITE DU CHÂTEAU DE BRANCION**. Ils ont découverts la vie au moyen âge et ont participé à différentes activités manuelles.*

Les professeurs du RPI essaient de proposer à nos enfants des sorties et activités ludiques pour les ouvrir au monde. Le rôle de l'amicale scolaire est d'apporter un soutien financier afin qu'ils puissent continuer à faire tous ces projets. Nos manifestations permettent de récolter l'argent mais ceux sont aussi des moments de partage et de rencontres entre les parents du RPI. Ces moments sont à privilégier pour nos communes.

L'année 2024 devait voir le retour du CONCOURS DE MANILLE à Lugny les Charolles.
Mais au dernier moment en ce début d'année nous sommes contraints de renoncer.

Nous remercions les mairies pour leur soutien financier et matériel, ainsi que les comités des fêtes des deux communes et aussi l'équipe enseignante du RPI et les « ATSEMs » des communes pour leur implication auprès de nos enfants et leurs présence à chaque manifestation.
Enfin, nous remercions tous les parents qui viennent donner de leur temps et participent à la réussite des manifestations.

ASRA - Amicale Scolaire des Rives d'Arconce (Anne-Laure JONDET)

KERMESSE RPI – Photos Amicale Scolaire - 2023

ASRA - Amicale Scolaire des Rives d'Arconce (Anne-Laure JONDET)

DEPENSES ASRA 2022/23		**RECETTES ASRA** 2022/23	
Assurances	247 €		
Abonnement Livres	62 €		
Geste Amitié (Deuil)	20 €	Subvention Lugny	500 €
Frais Bancaires	20 €	Subvention St-Julien-de-Civry	0 €
Sous-Total	349 €	Sous-Total	500 €
Sortie « Sème ton Cirque » - Bus	80 €	Photos Portraits	363 €
Spectacle «Sème ton Cirque»-Entrées 2023	120 €	Intérêts Bancaires	86 €
Sortie Cross Collège Charolles - Bus	140 €		
Sortie Spectacle Ventriloque - Bus	70 €	Bénéfices KERMESSE	347 €
Sortie Spectacle Ventriloque - Bus	515 €	Bénéfices MARCHE des TARTINES	1 370 €
Noël 2022 – Confiseries	105 €	Sous-Total	2 166 €
Noël 2022 – Cadeaux	184 €		
Carnaval 2023 - Bus	40 €		
Carnaval 2023 – Gouter	88 €		
Sortie Déchetterie Digoin – Bus	290 €		
Sortie Brancion – Bus	1 790 €		
Sortie Brancion – Entrées	867 €		
Pique-Nique Fin d'Année 2022/2023	22 €		
Spectacle «Sème ton Cirque»-Entrées 2022	153 €		
Sous-Total	4 464 €		
DEPENSES TOTAL	4 813 €	RECETTES TOTAL	2 666 €
DEFICIT	- 2 147 €	**RESULTAT ANNEE SCOLAIRE 2022-2023**	
SOLDE FINANCIER 2021/2022	+ 8 145 €		
DEFICIT 2022/2023	- 2 147 €		
SOLDE FINANCIER 2022/2023	+ 5 998 €		
COMPTE COURANT	+ 1 176 €		
RESERVES LIVRET A	+ 4 822 €		
SOLDE FINANCIER 2022/2023	+ 5 998 €		

KERMESSE et LOTO RPI – Photos Amicale Scolaire - 2023

Informations/ Bilan Communal Gendarmerie (Gendarmerie)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION ÉLU
#PRÉSENTSPOURLESÉLUS

Commune de : 71268 LUGNY LES CHAROLLES

Période P-1 : 01 / 2022 à 12 / 2022
Période P : 01 / 2023 à 12 / 2023

Gendarmerie nationale

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	P-1	P
Nombre total d' infractions	38	71
Dont infractions stupéfiants-Alcool	1	6
Total heures de sécurité routière	399	592
Nombre d'accidents corporels	0	0
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	0	0

INTERVENTION

	P-1	P
Nombre total d'interventions	20	9
Dont différends Violences intrafamiliales	1	0
Dont accidents de circulation routière	5	3
Dont tapages	0	0
Dont divagations	1	1
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0

DÉLINQUANCE

	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	1	1
Dont Cambriolages	0	0
Dont Vols liés aux véhicules	0	0
Destructions et dégradations	0	0
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

PRÉVENTION

	P-1	P
Actions de prévention en heures / gendarme	75	0

PRÉSENCE

	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	708	864

#RÉPONDREPRÉSENT

ST-DEV Version du 18-06-2021

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT LIRE CE DOCUMENT ?

Gendarmerie nationale

PÉRIODE

Correspond à une comparaison entre deux périodes identiques pour l'année précédente (P-1) et l'année en cours (P)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- *Accident corporel : accident de circulation routière qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime (personne nécessitant des soins médicaux)*
- *Tués : personnes impliquées dans un accident de la circulation routière et décédées dans les 30 jours qui ont suivis*
- *Blessés : usagers nécessitant des soins médicaux*

INTERVENTION

Transport, constatations et mesures prises d'une patrouille de gendarmerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

DÉLINQUANCE

Atteintes aux biens : escroquerie, Appropriation ou destruction d'un bien appartenant à autrui

PRÉVENTION / PRÉSENCE

- *Prévention : ensemble des actions menées à des gendarmes visant à empêcher la commission ou la réitération d'un fait en s'appuyant sur la mise en œuvre de mesures actives et dissuasives*
- *Présence gendarme : nombre d'heures de rvice réalisées par des militaires de la gendarmerie sur la commune*

ZAER – Zones d'Accélération Energies Renouvelables (1/5)

Mesdames et Messieurs les habitants de la Commune de Lugny-les-Charolles,
Chers Concitoyens,

La loi APER (no 2023-175) du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, est une loi française qui a pour objectif de faciliter l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR) sur le territoire français. Elle intervient dans le cadre global de la transformation énergétique et environnementale liée aux enjeux du changement climatique observé au niveau mondial. Les nations mondiales qui s'en sont emparées, discutent depuis 1995 lors des COnférences des Parties (COP) annuelles. A ce titre la prochaine COP28 aura lieu du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï aux Émirats Arabes Unis.

Avec cette loi APER, le Parlement Français a délibérément souhaité placer les communes au centre de la planification territoriale des énergies renouvelables, en leur demandant d'identifier sur leur territoire communal, des Zones dites « d'Accélération des Énergies Renouvelables » (ZAER) qui pourraient être utilisées pour l'implantation future d'installations terrestres de production d'énergie. Le but est ainsi d'atteindre collectivement avec les 35 000 autres communes, les objectifs nationaux liés à la réduction des émissions de « Gaz à Effet de Serre » (GES) et des consommations d'énergie fossiles polluantes pour atteindre une souveraineté énergétique. Ces objectifs sont déclinés à partir des engagements climatiques pris au sein des COP avec les autres pays.

Toutes les énergies dites « propres », c'est-à-dire n'émettant pas GES (comme le dioxyde de carbone et méthane principalement) sont concernées. Ces énergies renouvelables sont également dites « décarbonées » ou « non issues des énergies fossiles » (comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel). Les différentes filières de production d'EnR sont principalement : l'éolien : production d'électricité par le vent ; le solaire photovoltaïque, production d'électricité par cellule photovoltaïque ; le solaire thermique : production de chaleur par le soleil ; l'hydroélectricité : production d'électricité par des turbines animées par la force de l'eau ; la géothermie : production de chaleur par le sol en profondeur ; la méthanisation : production de biogaz par dégradation des matières organiques ; la biomasse bois : production de chaleur à partir de la combustion de matière végétale bois.

Définies pour chaque catégorie de sources d'énergie renouvelable, les cartes des ZAER définies par les communes doivent prendre en compte la nécessité de diversifier ces sources en fonction du potentiel local de production et des installations existantes sur leur territoire communal.
Les obligations pour les communes issues de la loi APER du 10/03/2023 ont été signifiées à la rentrée des vacances d'été auxdites municipalités.
Les premières réunions préfectorales pour les Maires des communes ont été organisées en Octobre 2023 et les communes doivent désormais organiser leur réflexion en Novembre et Décembre 2023. La date fixée aux communes pour rendre leur travail d'identification de leur ZAER est le 31/12/2023.

Le temps entre fin octobre 2023 et fin décembre 2023 est donc très contraint pour les communes avec moins de 50 jours pour : instaurer un débat sur les ZAER au sein du Conseil Municipal ; décider d'une proposition communale à soumettre à la consultation des habitants ; recueillir leurs remarques éventuelles des habitants ; revoir la proposition initiale du conseil municipal pour l'amender éventuellement ; faire délibérer la proposition amendée des ZAER de la Commune par le Conseil Municipal ; remonter les propositions de ZAER par type d'énergie dans un outil national de collecte de données géolocalisées.

Le conseil municipal de la commune de Lugny-lès-Charolles s'est réuni le Vendredi 17 Novembre 2023 pour débattre et proposer une version initiale communale de définition de ses ZAER. Il propose désormais sa version à la consultation publique des habitants de la commune.

La type de consultation choisi à Lugny-les-Charolles a été celui de la distribution dans les boites aux lettres de chaque foyer habitant de la commune d'un dossier papier ZAER LUGNY-LES-CHAROLLES à consulter. Il était accompagné d'un bulletin réponse que chaque habitant peut (ou non) utiliser pour donner éventuellement ou non son avis et participer ainsi à la consultation publique. La distribution dans les boites s'est faite entre le Lundi 27 Novembre 2023 et le Vendredi 1er décembre 2023. La période de consultation a été ouverte durant 20 jours entre le vendredi 1er Décembre 2023 et le Lundi 18 Décembre 2023, dernier délai. Seul le principe de la consultation était obligatoire pour la Municipalité, le choix de participer des habitants était par contre tout à fait libre : chaque foyer peut ainsi choisi librement de donner son avis ou de ne pas répondre à la consultation publique.

Le travail de prise en compte des retours éventuels des habitants sera effectué en Janvier 2024. Le projet communal des cartes des ZAER de Lugny-les-Charolles (dans leur première version initiale) a été remonté dans l'outil numérique de collecte SIG de l'état le 30 Décembre 2023. Le conseil municipal se réunira le Vendredi 16 Févier à 20h30 pour délibérer officiellement sur les cartes communales des ZAER de Lugny-les-Charolles par type d'énergie renouvelables.
L'analyse de globalisation de toutes les cartes communales des ZAER de toutes les communes de France sera effectué par les services de l'Etat dès le 1er semestre 2024 pour étudier si le potentiel des ZAER nationales définies est suffisant pour remplir les objectifs de production d'énergie renouvelable de la France pour les objectifs 2030 et 2050 de la transformation énergétique et environnementale pris par la Nation au niveau international. Si la première analyse de l'Etat montre que les 35 000 communes ont défini suffisamment de ZAER pour pouvoir envisager de remplir les objectifs 2030 de la France en matière d'EnR, aucun travail supplémentaire ne sera demandé. Sinon, les communes seront sans doute sollicitées à nouveau pour faire une boucle de révision de leur proposition initiale ZAER de fin 2023.

En vous remerciant d'avoir participé soit par la lecture seule ou par la rédaction d'un coupon réponse dans le cadre de cette consultation publique et conscient que les délais imposés étaient contraints, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes remerciements respectueux.

Le Maire de Lugny-les-Charolles,
Patrick BOUILLON.

ZAER – Zones d'Accélération Energies Renouvelables (2/5)

EOLIEN	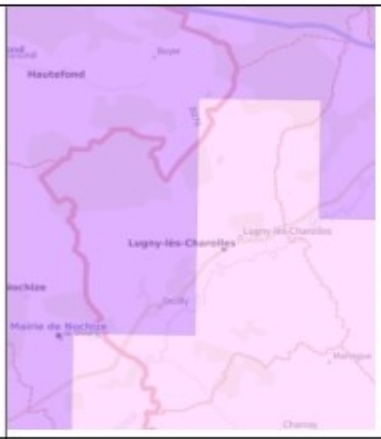 Sur le portail IGN des EnR en ligne via internet, seuls le NORD au niveau du BOIS DE GRAZY et le NORD-OUEST de la commune au niveau des BOIS DE LUGNY et BOIS DE FONTENAY et des hameaux du BREUIL, des BOULAYS et d'ORCILLY, présentent un potentiel éolien favorable à l'installation d'éolienne. Cependant, la présence d'une zone de protection de 500 m de rayon autour du Château de Lugny d'une part, et la zone SUD du territoire communal, en dessous de la départementale D10 (hameaux de BIZY, ROUSSY, LUCENAY et BAS d'ORCILLY), placée dans la zone cour du projet UNESCO, d'autre part, ont poussé le CM à ne présenter **AUCUNE ZAER PRODUCTION EnR EOLIENNE n'a été placée sur le territoire de la Commune de Lugny-les-Charolles**.
HYDROELECTRICITE	Sur le portail IGN des EnR en ligne via internet, le projet de production hydroélectrique porté par l'association « Les Amis du Moulin de Lugny » via un bail emphytéotique de 50 ans signé en 2000 avec les propriétaires en l'occurrence les Consorts de GRAMMONT, est déjà dûment référencé Via ce bail entre 2000 et 2050, l'association a mis en place une production annuelle d'électricité moyenne inférieure à 500 KW à partir de l'année 2015. **UNE ZONE ZAER PRODUCTION EnR HYDOELECTRIQUE a été placée sur la parcelle B022 du Moulin de Lugny sur les cartes de la commune.** Une autre association bénévole est actuellement en train d'envisager de monter un autre projet de production d'énergie hydroélectrique par turbine sur le site du Moulin de Vaux à Nochize avec un portage par les collectivités locales (Commune de Nochize, de Saint-julien-de-Civry et Intercommunalité Le Grand Charolais, SYDESL, CR B-FC…etc)
GEOTHERMIE	La possibilité est donnée à chaque habitant de signaler et de référencer son numéro de parcelle cadastrale lorsqu'il a déjà installé une source de chaleur géothermique dans son logement ou qu'il planifie de l'envisager dans le futur. **UNE ZONE ZAER PRODUCTION EnR GEOTHERMIE peut être placée sur les cartes de la commune à l'endroit de votre parcelle cadastrale d'habitation**
BIOGAZ-BIOMETHANE	Les projets de méthanisation sont le plus souvent portés dans l'agriculture (fumier ou lisier), dans l'industrie (graisses végétales ou animales, déchets alimentaires…etc.) ou par les collectivités (boues organiques d'assainissement, fractions fermentescibles des ordures ménagères, bio déchets collectés en mélange, déchets verts…etc.). Cependant les points d'injection directe du biogaz produit dans le réseau de distribution de gaz sont inexistants dans le Charolais-Brionnais pour l'heure et aucun projet n'est à ce jour identifié sur la commune **AUCUNE ZAER PRODUCTION BIOGAZ n'a été placée sur le territoire de la Commune.**
BOIS-ENERGIE BIOMASSE	Le bois énergie est une bioénergie issue de la biomasse. C'est une énergie considérée comme renouvelable par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie, car le bois brulé, même si sa combustion rejette du C02 dans l'atmosphère, peut être régénéré en replantant localement des arbres ou des bocages qui stockeront à nouveau du CO2 en grandissant. Le combustible bois, autrefois utilisé sous forme de « bois de feu » (bois de corde et fagots), est de plus en plus utilisé sous forme de plaquettes forestières, granulés de bois (ou pellets) et parfois de briques de bois reconstituées. Les chaufferies collectives au bois utilisant des plaquettes de bois issues de l'exploitation forestière ou de la gestion du bocage se développent fortement. Les chaufferies collectives modernes (équipées de systèmes de dépollution performants), avec ou sans réseau de chaleur, sont à privilégier dans l'avenir, car elles offrent de nombreux avantages écologiques et économiques par rapport au chauffage individuel **DES ZONES ZAER PRODUCTION EnR BIOMASSE ont été placées sur toutes les parcelles bâties communales** (Mairie, Ecole, Église et Salles Communale) pour identifier des zones pouvant dans le futur recevoir un système de chauffage biomasse pour remplacer les chaudières fioul appelées à disparaitre du marché et dont le prix combustible sera fortement en hausse dans le futur.
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE (ou THERMIQUE) sur BATIMENTS	Sur le portail IGN des EnR en ligne via internet, on peut identifier rapidement tous les bâtiments de grandes surfaces qui présentent un potentiel de production EnR par panneaux photovoltaïques en raison de leur orientation optimale SUD par rapport à la course du soleil (entre EST et OUEST) **DES ZONES ZAER PRODUCTION EnR PHOTOVOLTAÏQUE BATIMENT ont été placées sur toutes les parcelles bâties de la commune qui présentent un potentiel solaire sur toiture important supérieur à 500 kWh par an.** (Note Importante : l'inclusion d'une parcelle cadastrale en tant que ZAER potentielle pour un type de production d'énergie n'oblige en rien son propriétaire a mettre cette production en œuvre. De même tout propriétaire d'une parcelle non inscrite en ZAER initialement peut tout à fait la mettre en action à sa guise. Il s'agit seulement d'un référencement initial pour mesurer le potentiel existant au niveau national dans toutes les communes en 2024)

ZAER – Zones d'Accélération Energies Renouvelables (3/5)

SOLAIRE PHOTO-VOLTAÏQUE sur parc AU SOL

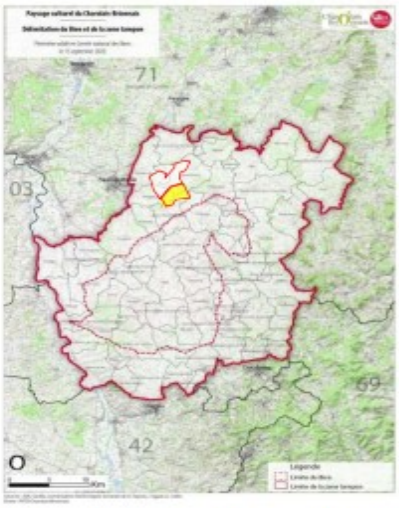

Le périmètre du bien visant l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO se compose d'une zone centrale, dite « cœur » de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Paysage Culturel du Charolais-Brionnais, et d'une zone tampon dite « écrin » de préservation paysagère autour de la précédente. Ce périmètre a été défini par le comité scientifique et les instances du Pays Charolais-Brionnais selon les recommandations de l'UNESCO.
Toute la zone du territoire de la Commune (hameaux de BIZY, ROUSSY, ROUSSY et BAS d'ORCILLY en jaune située au Sud de la D10, route départementale entre Charolles et Marcigny est incluse dans le cœur du périmètre UNESCO.

Par ailleurs, au Nord de la D10, au bourg de Lugny sont situés les zones de 500 m de rayon de protection de patrimoine classé (Château de Lugny et Croix sur calvaire en bleu) ainsi que 5 grandes zones boisées (Bois de Grazy, Bois de Meny, Bois Descus, Bois de Fontenay et Bois de Lugny en vert)

En conséquence, la proposition initiale portée à la consultation du public ne contient **AUCUNE ZAER PRODUCTION EnR PHOTOVOLTAÏQUE en Parc au sol sur le territoire de la Commune de Lugny-les-Charolles.**

SOLAIRE AGRI-VOLTAÏQUE sur parc AU SOL

Pour les même raisons qu'énoncées auparavant **AUCUNE ZAER PRODUCTION EnR AGRIVOLTAÏQUE en Parc couplée à une activité agricole au sol n'a été placée sur le territoire de la Commune de Lugny-les-Charolles** dans sa version initiale rendu au 1er Janvier 2024

Cependant dans l'hypothèse où l'Etat demanderait début 2024 une seconde revue des ZAER communale, le CM proposerait **UNE ZAER PRODUCTION EnR AGRIVOLTAÏQUE** éventuellement sur les hameaux deLES BOULAYS et FONTENAY à l'OUEST de la commune (en orange sur la photo), toutes les autres étant concernées par le respect de la zone cœur de l'UNESCO ou celles des ZNIEFF I et II **(Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique)**,
Une ZNIEFF est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable. Elle complète les zonages réglementaires (aires protégées) pour guider les décisions d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, créations d'espaces protégés, schémas départementaux de carrière…) et éviter l'artificialisation des zones à fort enjeu écologique.

La ZNIEFF I est définie sur la commune dans la zone humide de débord de la rivière Arconce et la grande zone boisée du Bois de Grazy

La ZNIEFF II est définie sur la commune dans la zone de bocage et de prairies d'élevage qui correspond pratiquement à la zone cœur UNESCO ainsi que la zone NORD de la commune.

ZNIEFF I

ZNIEFF II

ZAER – Zones d'Accélération Energies Renouvelables (4/5)

	Zones Boisées		~~ZAER **EOLIEN** (Néant à Lugny)~~
	Zones Inondables Rivière Arconce		ZAER PARC **AGRIVOLTAIQUE**
	Lit Rivière Arconce		~~ZAER PARC **PHOTOVOLTAÏQUE** (Néant à Lugny)~~
	Zone Protection du Patrimoine (Château et Croix)		ZAER **BIOMASSE** (Parcelles Bâties Communales)
	Zones d'Exclusion Cœur UNESCO et ZNIEFF		ZAER **PHOTOVOLTAÏQUE BATIMENT** (Agri et Habitat)
			ZAER **PHOTOVOLTAÏQUE BATIMENT** (Industriel)
			~~ZAER **METHANISATION** (Néant à Lugny)~~
			ZAER GEOTHERMIQUE (Habitation Privées)

ZAER – Zones d'Accélération Energies Renouvelables (5/5)

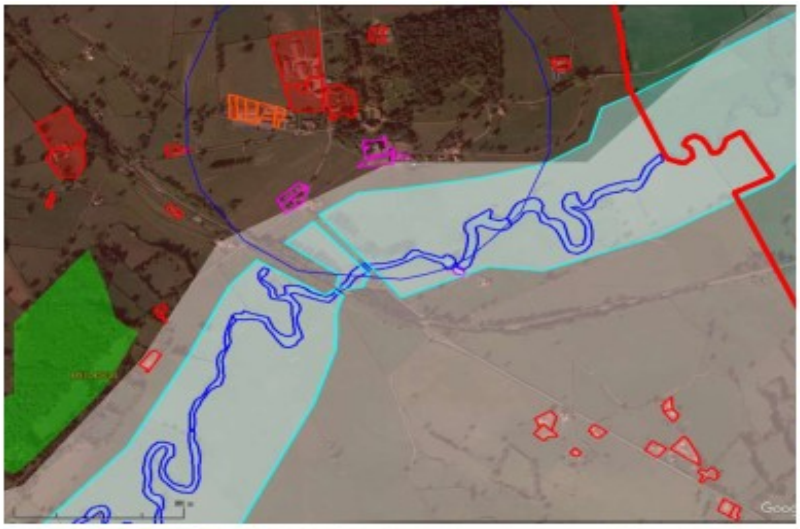

HAMEAUX ou LIEUDITS de

BOURG-Haut
BOURG-Bas
MOULIN
BRULES
VERNAY
GARE
DAVOTS
BUISSON DE LA VIGNE

HAMEAUX ou LIEUDITS de

BRULES
VERNAY
CHASSIGNOTS
CHAMP DU BOIS
BREUIL
FONTENAY
BESSIERE
BOULAY
ORCILLY-Haut

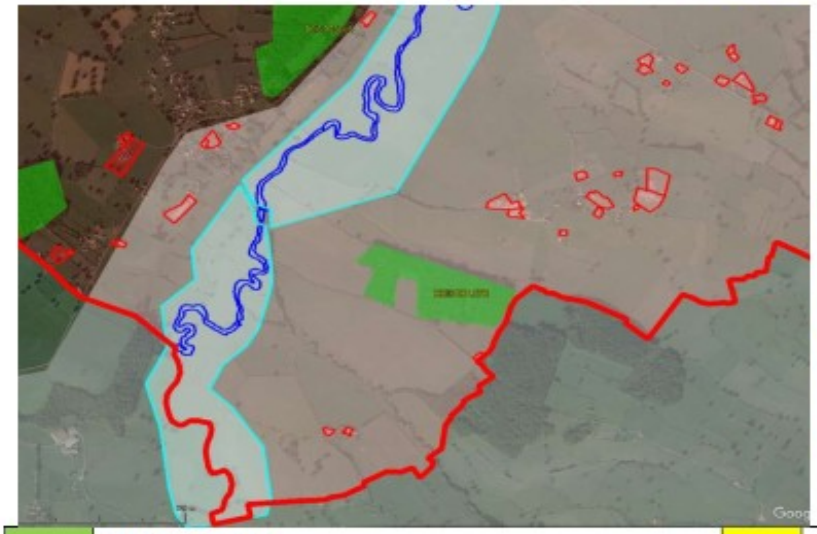

HAMEAUX ou LIEUDITS de

ORCILLY-Haut
ORCILLY-Bas
CADOLLES
LUCENAY
BOIS DE LAYE
ROUSSY
BUISSON DE LA VIGNE
BIZY

	Zones Boisées		~~ZAER **EOLIEN** (Néant à Lugny)~~
	Zones Inondables Rivière Arconce		ZAER PARC **AGRIVOLTAIQUE**
	Lit Rivière Arconce		~~ZAER PARC **PHOTOVOLTAÏQUE** (Néant à Lugny)~~
	Zone Protection du Patrimoine (Château et Croix)		ZAER **BIOMASSE** (Parcelles Bâties Communales)
	Zones d'Exclusion Cœur UNESCO et ZNIEFF		ZAER **PHOTOVOLTAÏQUE BATIMENT** (Agri et Habitat)
			ZAER **PHOTOVOLTAÏQUE BATIMENT** (Industriel)
			~~ZAER **METHANISATION** (Néant à Lugny)~~
			ZAER GEOTHERMIQUE (Habitation Privées)

10 années déjà de BULLETIN MUNICIPAL (Patrick BOUILLON)

2014 – 40 Pages

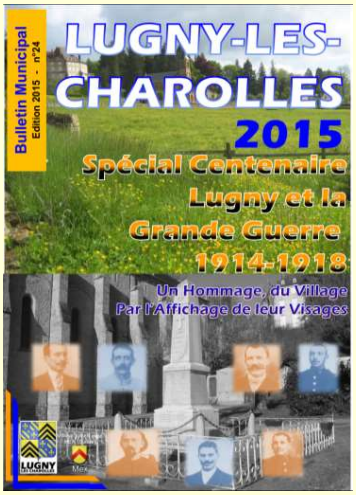

2015 – 52 Pages

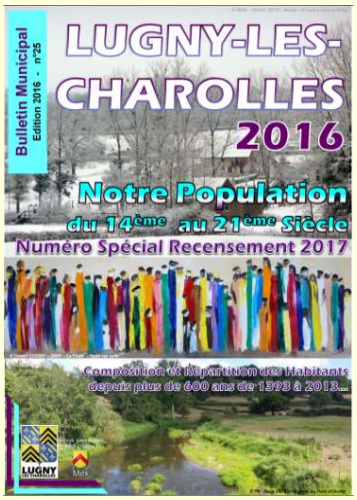

2016 – 48 Pages

2017 – 60 Pages

2018 – 48 Pages

2019 – 48 Pages

2020 – 52 Pages

2021 – 52 Pages

2022 – 52 Pages

Tous téléchargeables à partir du site internet de la commune
http://www.lugny-les-charolles.net/vie-municipale/bulletin-municipal/

Manifestation « RAID in CHAROLAIS » à Lugny le Samedi 15 Juin 2024

La Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES accueillera en 2024 une manifestation sportive familiale et amicale que les Equipes de Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes LE GRAND CHAROLAIS organise chaque année dans une des communes du territoire intercommunale.

La manifestation permet la pratique et la promotion d'activités physiques et sportives de pleine nature, la découverte du territoire au travers des chemins de randonnés, le développement d'une dynamique intercommunale dans un cadre sportif et convivial et met en valeur et en avant la richesse humaine locale territoriale des associations bénévoles culturelles, festives, patrimoniale, sportives…etc

Le « RAID in CHAROLAIS » aura lieu à LUGNY-LES-CHAROLLES le Samedi 15 Juin 2024 de 10h à 20h.

Il devrait être organisé à la fois avec un pôle central localisé dans le parc du Château (Zone de la Fête) et sur un pôle annexe délocalisé autour du Moulin de Lugny (pour les activités nautiques)
Les associations de Lugny et du RPI de St-Julien-Lugny seront sollicitées pour intégrer l'organisation de la manifestation du RAID : Association Communale des Fêtes du Président Anthony LAUFERON ; Association Les Amis du Moulin de Lugny du Président Joseph BERNIGAUD ; Association Lugny en Forme de la Présidente Anne-Laure CHAMBREUIL ; Cantine Scolaire des Bords d'Arconce de la Présidente Blandine DEGRANGE : Amicale Scolaire des Rives d'Arconce de la Présidente Anne-Laure JONDET.

La journée sportive sera organisée comme suit :
***LE GRAND RAID** : Parcours nature et multisports non compétitif comprenant une 20aine de km en VTT, 3,5 km de canoé sur la rivière ARCONCE, 2 km de course à pied type « Orientation » avec des participants convoquées à 13h30 dans le parc du Château et un départ officiel à 14h30 qui enchainent les épreuves puis retournent dans le parc du Château.*
*Le Grand Raid est ouvert à toute **personne nées en 2010** et avant, qui s'inscrivent - auparavant - par équipe de 2 (donc pas d'inscription sur place le jour du Grand Raid) avec un maximum de 70 équipes participantes acceptées par l'organisation. Chaque participant doit amener son VTT et son casque vélo, le nécessaire à la réparation, une trousse de 1er secours et un téléphone portable.*
Les droits d'enregistrement sont de 20€ par équipe de 2 personnes.
L'inscription opérée sur Internet au préalable, est validée après retour sous 5 jours, sur dossier d'inscription avec les autorisations parentales éventuelles pour les mineurs, et info médicales ainsi que le versement des droits d'enregistrement.
Le ravitaillement le jour de la manifestation est pris en charge par l'organisation.

***LE RAID VILLAGE** : Initiation aux sports de pleine nature avec des activités diverses : Tir à l'Arc, Accrobranche, Sarbacane, Poney, Escalade, Orientation, VTT, Slake Line, Questionnaire Mairie (Culture)*
Le Raid Village est ouvert aux enfants de moins de 14 ans accompagnés par au moins un adulte. L'ouverture du « Raid Village » est faite dès 10h et jusqu'à 18h30. Les inscriptions se font cette fois-ci sur place et les participants inscrits peuvent participer et s'initier aux différents activités physiques de pleine nature de leur choix. Les droits d'enregistrements sont de 2€ par enfant payés sur place lors de l'inscription

***LE VILLAGE PARC** : une Buvette/Snack sera tenue par les association du village accueillant.*

La sécurité médicale est assurée par la protection civile de Saône-et-Loire.
La Brigade de Gendarmerie locale est informée et détient un dossier de la manifestation.
Le Centre de Secours Pompiers (SDIS) local est informé et détient les plans de secours.
L'accès au véhicule sur les sites de la manifestation est réglementé.
L'implantation des activités spotives sur le Village Parc prend en compte les exigences logistiques et sécurité.
Tout au long du parcours du Grand Raid, des signaleurs seront présents aux carrefours sensibles.
Des panneaux de signalisation en bordure de route annonceront le passage des participants à la manifestation.
La communication entre les organisateurs au cours de la journée est couverte par téléphone portables.

*RAID IN CHAROLAIS 2024 : Village de **LUGNY-LES-CHAROLLES** – **Samedi 15 Juin 2024***
125 ? participants au Grand Raid – 325 ? Participants au Raid Village

*RAID IN CHAROLAIS 2023 : Village de **POISSON** – Samedi 17 Juin 2023 (Record de Participants)*
***120** participants au Grand Raid – **304** Participants au Raid Village*

*RAID IN CHAROLAIS 2022 : Village de **St-VINCENT-BRAGNY** – Samedi 25 Juin 2022*
***82** participants au Grand Raid – **242** Participants au Raid Village*

ORGANISATION
RAID IN
CHAROLAIS

Le Grand
Charolais
Communauté de Communes

ACCLL -Association Club Culture et Loisirs Lugny (Bernadette RAVAUD)

*Le **Club « Culture et Loisirs » de LUGNY-LES-CHAROLLES** se maintient en 2023 grâce à la quarantaine d'adhérents inscrits. Nous accueillons par ailleurs des sympathisants de Paray-le-Monial, de Charolles, d'Hautefond, de St-Julien-de-Civry et également de Génelard. Le Club reste toutefois en permanence ouvert à l'accueil de nouveaux et futurs adhérents, d'où qu'ils viennent.*

*Les réunions mensuelles, à la salle St Martin, qui ont lieu le **DERNIER JEUDI du mois, dès 14H00** , rassemblent un bon nombre de joueurs de carte, de différents jeux*
Il existe une franche convivialité entre les membres et, une fois par mois, cela fait du bien de se rencontrer pour discuter et échanger, pour fêter les anniversaires…etc.

Nous fêtons régulièrement les anniversaires de nos membres (tous les 5 ans). C'est ainsi que :

- *Gérard LABAUNE a fêté ses 70 ans ;*
- *Jean et Madeleine DELORME, Alain LEBAS, Jeannot NUGUE, Henri PACAUD et Louis RAVAUD ont fêté leurs 75 ans ;*
- *Marie Bernadette RAVAUD et Georges FORGEAT ont fêté les 80 ans ;*
- *Joseph CHAMBREUIL, Christiane JUIF et Marguerite PEGON, ont fêté les 85 ans ;*
- *Et Jean LAUVERNIER a fêté ses 95 ans !*

Parmi nos membres, nous déplorons le décès le 2 Décembre 2022 de Céline NUGUE, elle, qui était la plus jeune d'entre nous et à qui nous pensons souvent.

Le repas / sortie de fin d'année 2023 a eu lieu au Restaurant de la « Résidence Médicis » à Paray-le-Monial.

Le bureau de l'association 2023 reste inchangé :

- *Présidente : Bernadette **RAVAUD***
- *Trésorier : Henri **PACAUD***
- *Secrétaire : Elisabeth **GENETIER***

Photo de Groupe – Club Culture et Loisirs - 2023

ADMR – Aide à Domicile en Milieu Rural (Secteur Charolles)

Planification Transition Environnementale (1/3) (Patrick BOUILLON)

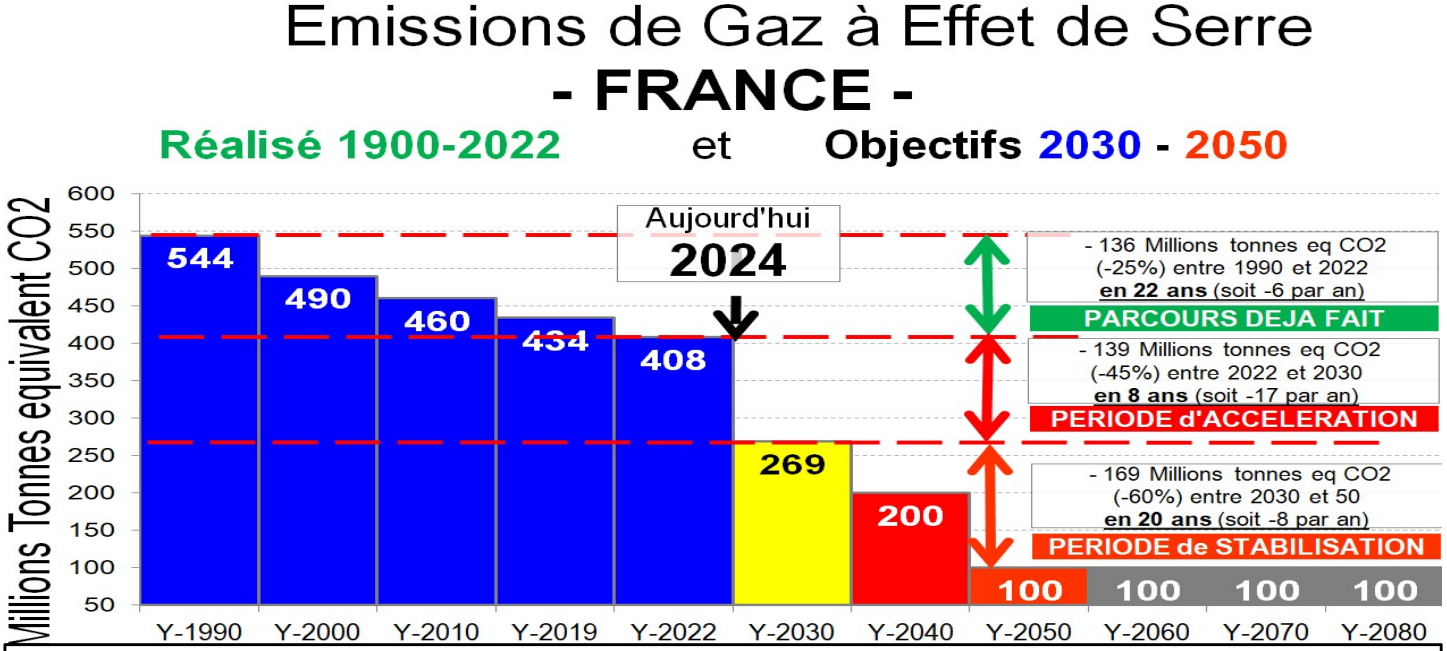

La France a pris des engagements internationaux de réduire ses émission de Gaz à Effet de Serre (GES) et a mis en place en 2023 une planification de la transition à opérer. Elle les décline par objectifs pour les 13 grandes régions françaises et chaque préfet de département travaille avec les intercommunalités pour les récliner à nouveau au niveau des territoires locaux.
*En termes d'émission de GES, la France est déjà passée d'un niveau de 544 (1990) à un niveau de 408 (2022) et a ainsi réduit ceux-ci de 25% au rythme moyen de 6 millions de tonnes équivalent CO2 par an sur 22 ans. Désormais la France passe en 2024 à une **PHASE d'ACCELERATION** ou elle ambitionne – grâce à une planification stricte déclinée par Région et suivie par les préfets dans chaque département – de passer à un rythme 3 fois plus fort de -17 MteqC02 par an pour réduire en 2030 dans 6 ans ses émission vers la côte 269 t ensuite envisager de remplir ses objectifs 2050 à la valeur objectif de 100 grâce à une rythme de baisse de -8 MteqCO2 par an, comparable à ce que la France à fait entre 1990 et 2023.*

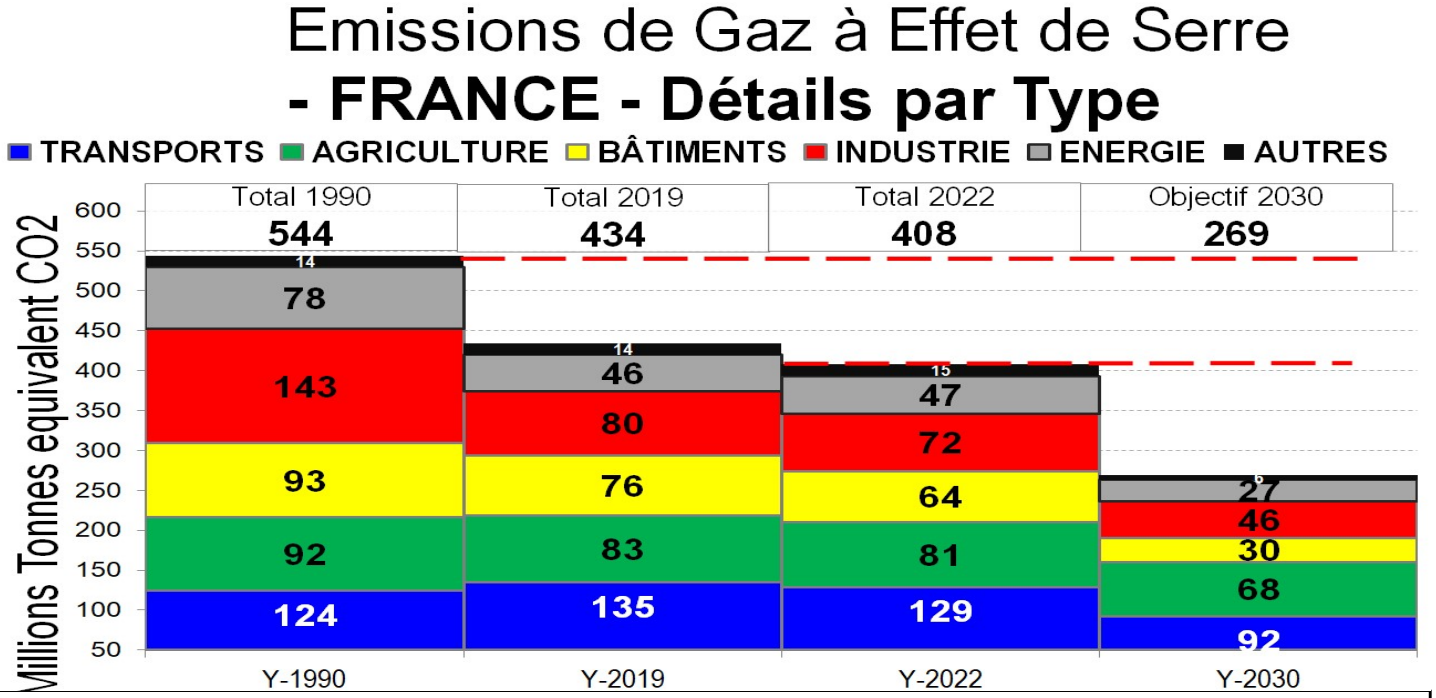

***En 1990**, les émissions de GES en France étaient dus à 26% à l'Industrie (143 MteqCO2), puis aux transports à 23% (124 MteqCO2).*
***En 2019**, 22 ans plus tard, les industries - privées pour l'essentiel ont déjà travaillées – sur leur émissions qui ne représentent plus 80 MteqCO2 soit -44% mais qui constituent encore 18% des émissions GES en France. Par contre les Transports ont eux augmentés de +10% (11 MteqCO2) à 135. Dans le même temps l'Agriculture à contenue ses émissions GES à 83 MteqCO2 (-10%), le secteur Energie – grâce au Nucléaire Français – a réduit ses émissions GES à 47 MteqCO2 (- 40%) en éliminant progressivement l'usage du charbon et du fioul.*
***En 2022**, l'agriculture a encore réduit à 81 MteqCO2 ces GES (2%) en phase avec la baisse de consommation de viande. Idem pour le secteur Energie 47 MteqCO2 alors que le secteur Bâtiments est passé de 93 à 64 MteqCO2 (-30%) grâce aux rénovations énergétiques des logements.*
***En 2030**, les objectifs sont réalisables: à 27 pour le secteur Energie grâce aux Plan EnR ; à 92 pour les Transports avec les véhicules électriques : à 46 pour l'Industrie avec le recours à l'hydrogène et e stockage du carbone : à 68 pour l'Agriculture avec la baisse de consommation de viande, l'amélioration des stockage C02 des surfaces agricoles.*

Planification Transition Environnementale (2/3) (Patrick BOUILLON)

Emissions de Gaz à Effet de Serre (Année 2022)
- FRANCE - Détails par Type et par Catégorie

Total	TRANSPORTS	AGRICULTURE	INDUSTRIE	BATIMENTS	ENERGIE	Déchets
408 MtepCO2	129 MtepCO2	81 MtepCO2	72 MtepCO2	64 MtepCO2	47 MtepCO2	15 Mtep CO2
	Véhicules Particuliers 63	Elevage 39	Chimie 18	Bâtiments 41	Electricité 21	Déchets 14
	Poids Lourds 29	Cultures 31	Métallugie 18		Raffinage 12	
	Véhicules Utilitaires Légers 17		Autres Matériaux 19	Tertiaire 23	Chauffage 6	
	Soutes Internationales 11 (Bus 3, Avion 3, Autres 4)	Matériels Agricoles 11	Autres 17		Incinération 7	

Nota Bene : la surface agricole (Prairie, Cultures, Bocages, Forêts…) représente également un « puits » qui stocke le carbone durant la croissance annuelle des végétaux qui la composent et ce, en consommant le CO2 et pour une quantité estimée annuellement entre 15 et 20 Mteq C02. Il faut donc considérer que cette espace agricole qui émet pour 81 MteqCo2 par an de GES, ne contribue en fait à l'effet de serre qu'à hauteur de 60 MteqCO2 (60=80-20) soit 15% des émissions soit 60/(408-20).

Energie annuelle consommée

FRANCE - (en TeraWattHeure - TWh)

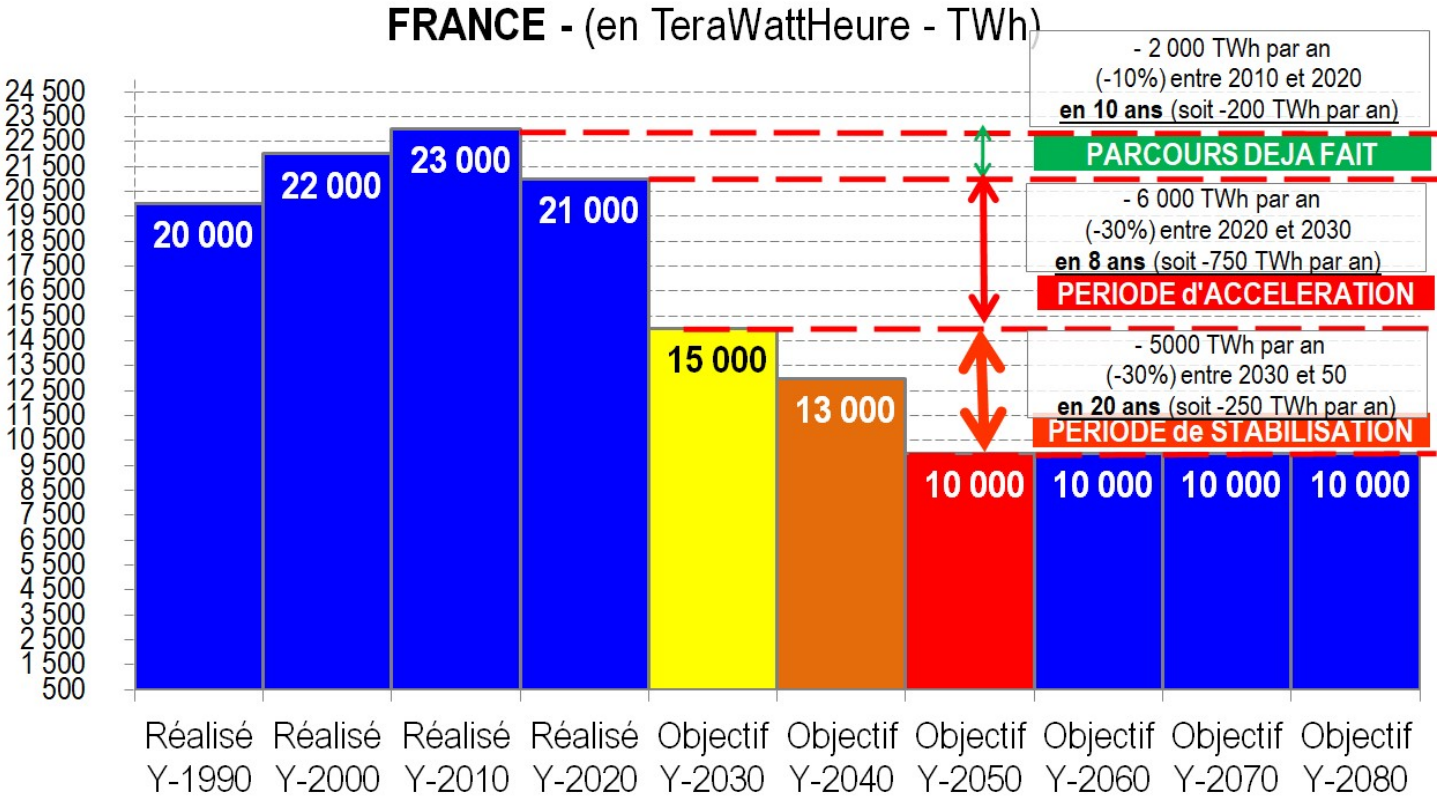

Planification Transition Environnementale (3/3) (Patrick BOUILLON)

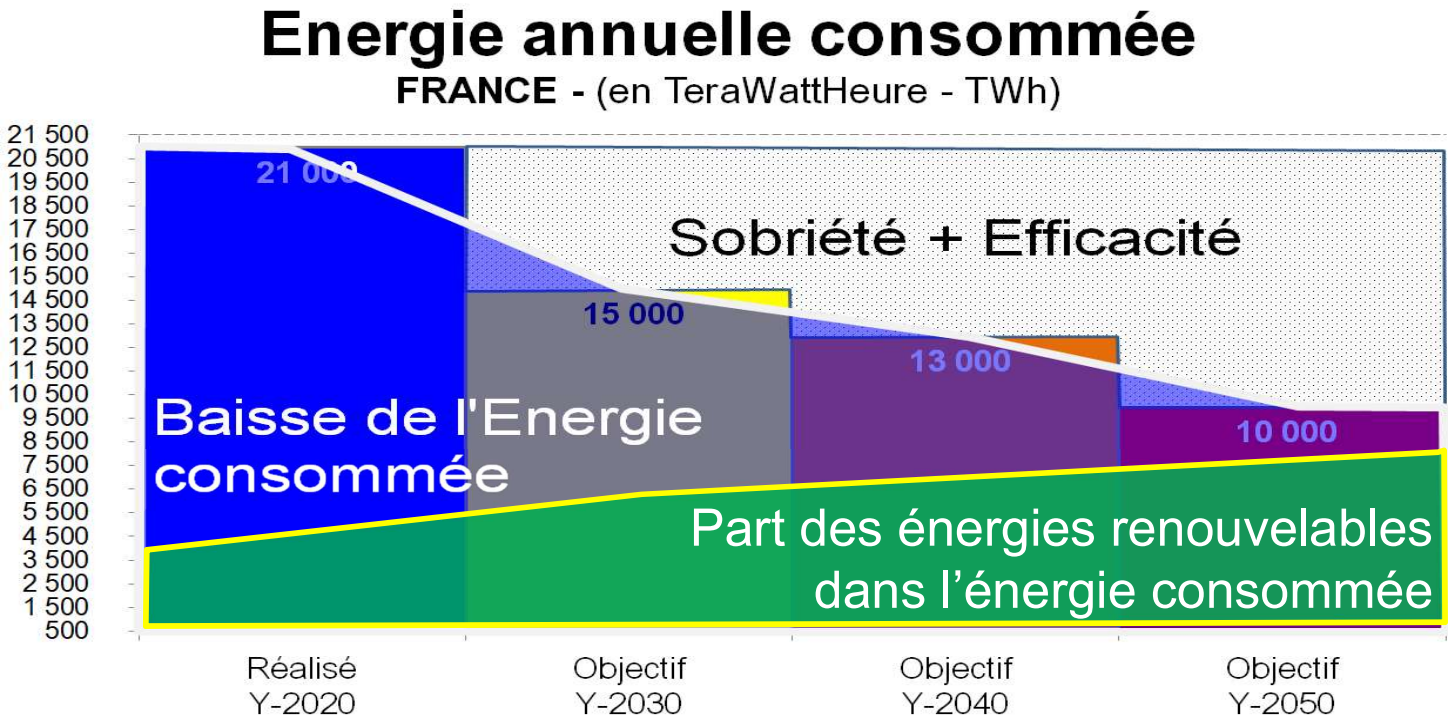

A planification de la transition environnementale de la France prévoit de diminuer de moitié entre 2023 et 2050 les consommations d'énergie totale de 20 000 TWH à 10 000 TWh en développant des plans d'actions de sobriété et d'efficacité énergétiques notamment au travers des amélioration de l'habitat des particuliers et des bâtiments des entreprises et des collectivités.
En parallèle la part des énergies renouvelables propres et décarbonées (EnR) passeront dans le même temps d'un niveau observé actuel en 2023 de 20% à celui de 77% en 2050

Part de la production d'Energies Renouvelables (EnR) dans l'énergie consommée en France

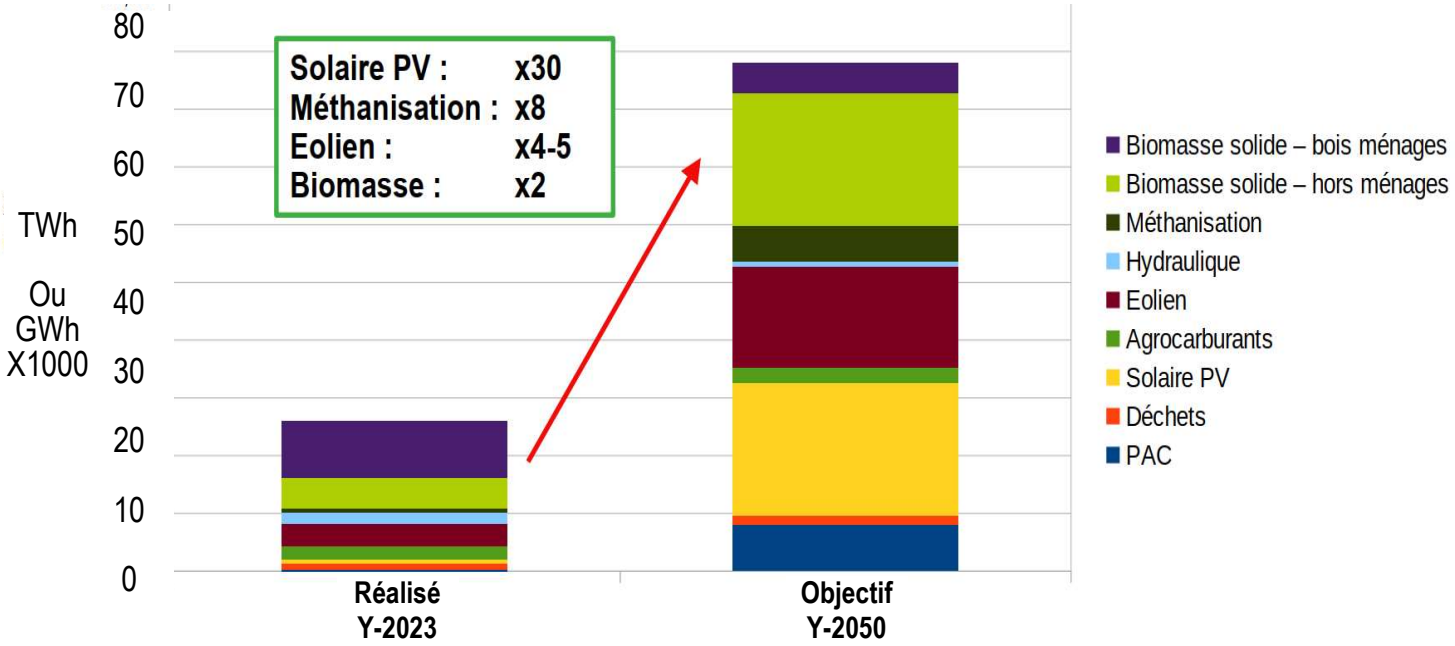

D'ici 2050, la planification prévoit donc de passer d'une consommation d'énergie de 20 000 TWh à 10 000 TWh divisée par 2, et dans les 20 000 TWh passer d'un mix énergétique produit par les énergies renouvelable de 12,5% en 2023 (2 800 TWh) à 75% en 2050 soit 7 500 TWh. Cela revient à multiplier la production d'ENR par un facteur de 3 (de 2 500 à 7 500).
Pour multiplier par 3 les énergies renouvelable au sein du montant annuel d'énergie consommée en France par an, cela revient à multiplier la puissance solaire en photovoltaïque par 20, celle en méthanisation par 8, celle de l'éolien par 4 et celle de la bio masse par 2

Des Entreprises des habitants de Lugny-les-Charolles

Comme vous le constatez cette année, la rubrique « des Entreprises des habitants de Lugny-les-Charolles » fait « Page Blanche »…

Nous avons en effet « épuisé » nos connaissances et informations spontanées sur les activités de nos habitants..

Néanmoins, si vous êtres entrepreneurs, artisans, installés récemment sur notre commune, ou depuis longtemps mais que nous n'avons pas pu mentionner votre activité méconnue par l'équipe de rédaction du bulletin, n'hésitez pas en cours d'année 2024 à vous faire connaitre auprès des Membres du Conseil Municipal ou du Secrétariat de Mairie pour nous faire parvenir des éléments publicitaires que nous pourrons publier dans une autre édition prochaine du bulletin Municipal annuel de la Commune de Lugny-les-Charolles…

C'est entièrement gratuit !

Mais cela ce mérite…

Alors passez nous les informations et les photos utiles…

Location Grande Salle Communale *(100 places environ)*

La Grande Salle Communale de Lugny-les-Charolles est la propriété de la Commune de Lugny qui a en charge de la maintenir dans un état de fonctionnement compatible avec son utilisation.
Elle est gérée par l'ACF – Association Communale des Fêtes -, Association privée qui gère au quotidien sa mise à disposition auprès des éventuels locataires qui en font la demande.
Pour joindre l'ACF et connaître les disponibilités de la Salle des Fêtes, un numéro de téléphone est à disposition :

Téléphone Réservation Salle : ***06 52 03 78 65***
Responsable : ***Gaëtan LAUFÉRON***

Location Petite Salle Saint-Martin *(40 places environ)*

La Petite Salle St-Martin de Lugny-les-Charolles est la propriété de la Commune de Lugny qui a en charge de la maintenir dans un état de fonctionnement compatible avec son utilisation.
Elle est gérée par le Maire et le Conseil municipal qui gèrent sa mise à disposition pour les associations ou les habitants de la commune uniquement.
La Salle St-Martin vient d'être entièrement rénovée, murs, plafonds, huisserie, lumières et chauffage, ainsi que mobilier de cuisine
Pour joindre le Maire et connaître les disponibilités de la Salle St-Martin, un numéro de téléphone est à disposition :

Téléphone Réservation Salle : ***06 85 73 33 13***
Responsable : ***Patrick BOUILLON, Maire***

Don du Sang

L'Amicale pour le Don du Sang Bénévole de CHAROLLES et de son canton organise une demi-douzaine de collecte de sang par an :

Salle des Fêtes Municipale 71120 VENDENESSE-LES-CHAROLLES
Mise à disposition gracieusement par la Commune de Vendenesse-les-Charolles
Mardi 13 FÉVRIER 2024 – de 09h00 à 13h00
Mardi 30 JUILLET 2024 – de 09h00 à 13h00
Mardi 26 NOVEMBRE 2024 – de 09h00 à 13h00

Salle Communale 71120 CHANGY
Mise à disposition gracieusement par la Commune de Changy
Mardi 23 AVRIL 2024 – de 09h00 à 13h00
Mardi 01 OCTOBRE 2024 – de 09h00 à 13h00

TELECHARGER sur votre TELEPHONE !

*L'application « **Don du Sang** »*

Trouvez toutes les dates de collecte autour de vous !
Inscrivez-vous avant de venir sur l'appli

Pour toutes ces collectes,
la prise de rendez-vous peu aussi se faire
sur le site de l'établissement français du sang
http://dondesang.efs.fr
Se munir de sa carte d'identité

*L'amicale fait comme chaque année un appel à l'altruisme de chacun pour renforcé notre petite équipe de bénévoles actif, retraité, **donneur**, ou **non donneur**, proposez votre aide ponctuelle à l'amicale, vous serez le bienvenu.*
*Président Amicale : **Thierry BOUILLON** 1530, Route de Malessard,*
Pignières 71120 CHANGY Téléphone : 03 85 24 18 16 - 06 48 75 99 49
*Courriel : **thierrybouillon71@gmail.com***

Renseignements Pratiques – Contacts 2024

Mairie de LUGNY-LES-CHAROLLES

Secrétariat. **03 85 88 32 10**
Fax **03 85 24 24 18**
Courriel : **mairie.lugnylescharolles@orange.fr**
Permanences Secrétariat Hebdomadaires :
LUNDI : **16:00 à 18:30**
MERCREDI : **14:00 à 17:30**

Permanences du Maire : Sur Rendez-Vous
Téléphone **06 85 73 33 13**
Courriel : **p.bouillon@lugny-les-charolles.net**

Salles Communales

Grande Salle Communale **03 85 24 26 39**
Réservation. **06 52 03 78 65**
Auprès de **Frédéric MORIN-DESCHAMPS**

Petite Salle Communale Saint-Martin
Réservation. **06 85 73 33 13**
Auprès de Patrick **BOUILLON**, Maire

Visites du Moulin de Lugny

Réservation. **06 70 63 83 28**
Auprès de Daniel **LAUVENIER**
Courriel : **daniel.lauvernier@wanadoo.fr**

Associations de LUGNY-LES-CHAROLLES

Association Communale des Fêtes
Président . . . . . Anthony **LAUFERON**
Téléphone **06 88 01 87 68**

Association Culture et Loisirs
Présidente . . . . . Bernadette **RAVAUD**
Téléphone **03 85 88 30 64**

Association Les Amis du Moulin de Lugny
Président. . . . . Joseph **BERNIGAUD**
Téléphone **06 71 94 37 46**

Association des As en 2000 (des Joueurs de Cartes)
Président. . . . . Franck **DELORME**
Téléphone **06 07 12 01 68**

Association Lugny en Forme
Présidente . . . . . Anne-Laure **CHAMBREUIL**
Téléphone **06 89 36 08 03**

Association Les Chasseurs de Lugny
Président. . . . . Michel **BOUILLON**
Téléphone **03 85 81 07 76**

Comité de Jumelage avec Mex-en-Vaud (Suisse)
Président. . . . . Joëlle **LAMBOROT**
Téléphone **03 85 88 39 71**

Le Film « Le Grand Charolais, Vues du Ciel » est visualisable YouTube :
https://www.youtube.com/watch?v=j0jgUtCw8zI

Communauté de Communes
LE GRAND CHAROLAIS

32, Rue Louis Desrichard
71600 PARAY-LE-MONIAL

Tel : **09 71 16 95 95**
Fax : **09 71 16 95 97**

Courriel : **contact@legrandcharolais.fr**
Site Internet : **http://www.legrandcharolais.fr**

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PETR - Pays CHAROLAIS-BRIONNAIS

7, Rue des Champs Seigneurs
71600 PARAY-LE-MONIAL

Tel : **03 85 25 96 36**
Fax : **03 85 81 13 36**

Courriel : **contact@legrandcharolais.fr**

Sites Internet : **http://www.charolais-brionnais.fr**
http://www.economiecharolaisbrionnais.fr
http://www.sinstallerencharolaisbrionnais.fr

Agenda Prévisionnel des Manifestations 2024

Samedi 6	JANVIER 2024	Vœux du Maire	Municipalité
	En Février 2024	Rien de prévu…	
Samedi 2	MARS 2024	Soirée Tartiflette	Association des Fêtes
Dimanche 7	AVRIL 2024	Marche des Tartines	Amicale Scolaire
Samedi 13	AVRIL 2024	Sortie Parc Astérix	Association des Fêtes
	En JUIN 2024	Kermesse	Amicale Scolaire/CASBA
Samedi 15	JUIN 2024	« Raid-In Grand Charolais »	ComCom Le Gd Charolais
Dimanche 16	JUIN 2024	Dimanche à la Campagne	Association des Fêtes
Dimanche 28	JUILLET 2024	Fête du Moulin	Amis du Moulin
	En Août 2024	Rien de prévu…	
Samedi 14	SEPTEMBRE 2024	Soirée Pavé Charolais	Association des Fêtes
Dimanche 15	SEPTEMBRE 2024	Fête Campagnarde	Association des Fêtes
Samedi 21	SEPTEMBRE 2024	Journées du Patrimoine	Amis du Moulin
Dimanche 22	SEPTEMBRE 2024	Journées du Patrimoine	Amis du Moulin
Samedi 19	OCTOBRE 2024	Repas des Aînés	Municipalité
Samedi 4	NOVEMBRE 2024	Repas Remerciements Fête	Association des Fêtes
En	NOVEMBRE 2024	Vente Lasagnes à emporter	Cantine Scolaire
En	DÉCEMBRE 2024	Vente Sapins et Brioches	Cantine Scolaire
Chaque Dimanche Matin		Jeux de Cartes	Club des As
Dernier Jeudi du Mois		Réunion des Ainés	Club Culture & Loisirs